



Classes de
découvertes
et ACM :
cultiver leur
complémentarité
éducative

Les 1^{er} & 2 décembre 2025 au Sénat
et au FIAP Paris





Classes de découvertes et ACM : cultiver leur complémentarité éducative

Depuis quatorze ans, l'Union nationale des associations de tourisme et de plein air (Unat) organise un colloque réunissant les professionnels des colonies de vacances et des accueils collectifs de mineurs. En 2010, le premier colloque interrogeait le futur des colos à l'horizon 2020. Depuis, les thématiques abordées ont porté sur les liens avec les territoires, la mobilité des jeunes, l'image et la promotion des séjours, la cohésion sociale ou encore la transition écologique.

L'édition 2025, intitulée « *Classes de découvertes et ACM : cultiver leur complémentarité éducative* », a été organisée en partenariat avec Madame Cécile Cukierman, Sénatrice de la Loire. Elle s'est tenue les 1^{er} et 2 décembre, respectivement au Sénat et au FIAP à Paris.

Dans un contexte où les parcours éducatifs font l'objet d'une attention renouvelée, les séjours collectifs – colonies de vacances, classes de découvertes, accueils de loisirs – apparaissent plus que jamais comme des temps précieux d'apprentissage, d'émancipation et de construction de la citoyenneté.

Au-delà de leur dimension récréative, ces temps de vie en collectivité participent pleinement à l'éducation des enfants et des adolescents : ils favorisent l'autonomie, l'ouverture aux autres, l'expérimentation de la vie en société et offrent un cadre propice à des apprentissages formels comme informels. Pourtant, leur place dans les politiques éducatives reste encore trop souvent sous-estimée.



Le colloque 2025 s'est ainsi attaché à interroger la manière dont les séjours collectifs peuvent s'inscrire dans un véritable parcours éducatif de l'enfant, en complémentarité avec les temps familiaux et scolaires. Les échanges ont également porté sur leur reconnaissance dans les politiques publiques, leur accessibilité, leur financement ainsi que sur les pratiques pédagogiques qui y sont mises en œuvre.

La première journée, organisée au Sénat, a permis d'aborder les enjeux socio-économiques et territoriaux des séjours collectifs, ainsi que les conditions de leur développement et de leur reconnaissance institutionnelle. Les tables rondes organisées au Palais du Luxembourg ont notamment permis de remettre en lumière la proposition de loi déposée en 2024 à l'Assemblée nationale visant à relancer les classes de découvertes.

La seconde journée, organisée au FIAP à Paris, a été consacrée à la dimension éducative de ces séjours, avec notamment l'intervention du pédagogue Philippe Meirieu et plusieurs temps d'échange consacrés aux pratiques et aux apports pédagogiques des séjours collectifs.

Les contributions réunies dans ces actes proposent de restituer la richesse de ces échanges et de mettre en lumière les analyses, témoignages et perspectives partagés lors de ces deux journées. Elles témoignent de l'engagement des acteurs de l'éducation populaire et du tourisme social et solidaire à faire vivre et reconnaître pleinement la place des séjours collectifs dans les parcours éducatifs des enfants et des jeunes.

Sommaire

3 Ouverture

5 sommaire

7 **Michelle Demessine** Présidente de l'Unat

15 **Gérard Larcher** Président du Sénat

17 **Laurent Lafon** Président de la commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport

21 **Émilie Kuchel** Présidente du réseau français des villes éducatrices, Adjointe au maire de Brest déléguée aux politiques éducatives, Conseillère régionale de Bretagne

23 **Cécile Cukierman** Présidente du groupe Communiste Républicain Citoyen et Écologiste – Kanaky, Conseillère régionale AuRa

27 **Émilie Bonnard** Députée de la Savoie, membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration Générale de la République, rattachée au groupe Les Républicains

29 Table ronde-débat

« La place des classes de découvertes et des séjours collectifs dans les politiques éducatives »

Jean-Philippe Gautrais Maire de Fontenay-sous-Bois

Florence Herouin-Léautey Députée de la 1^{re} circonscription de Seine-Maritime, membre de la commission des affaires culturelles et de l'éducation

Jean Hubac Chef du service de l'accompagnement des politiques éducatives DGESCO

Animée par **Laura Ferré** Cheffe de service des actions éducatives – Département de Seine-Saint-Denis, adhérente ANDEV

47 Table ronde-débat

« Les classes de découvertes : un enjeu éducatif, économique et social pour les territoires »

Yasmine Boudjenah Première Adjointe au Maire de Bagneux, Présidente de VVL

Gilles Caire Maître de conférences HDR de Sciences économiques, agrégé de Sciences sociales

Cédric Vial Sénateur de Savoie, membre de la commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport, rattaché au groupe Les Républicains

Animée par **Laura Ferré** Cheffe de service des actions éducatives – Département de Seine-Saint-Denis, adhérente ANDEV

61 Table ronde-débat

*« Construire ensemble des parcours éducatifs :
le rôle des séjours collectifs »*

Propos introductifs

Lydia Thiérus Chargée de mission à l'Ovlej

Aurore Perrin Saada Responsable Plaidoyer, Jeunesse au Plein Air

Julie Fontaine Adjointe à la restauration collective, au périscolaire
et à l'accompagnement à la scolarité, Mairie de Poitiers

Lorraine Kihl Directrice Générale d'Odcvl

Catherine Le Tavernier Enseignante engagée dans les classes découvertes

Sébastien Vilaplana Chef de division du Pôle Académique des Sorties Scolaires
Avec Nuitées (PASSAN), DSDEN 05

Animée par **Patrick Drouet** Administrateur de l'Unat

79 L'œil de l'expert

*« Comment les séjours de vacances et les classes de découvertes
constituent des lieux d'expérimentation et d'apprentissages
complémentaires à l'école, favorisant l'épanouissement des jeunes ? »*

Philippe Meirieu Professeur des universités émérite en sciences de l'éducation

89 Annexes

Pierre Maricourt Facilitateur graphique et pédagogique

97 Clôture

Cyril Gaffet Président de la Commission Vacances Enfants Ados, Unat

99 Remerciements

101 Crédits

Bonjour à tous

Mesdames, messieurs,
Mesdames et messieurs les élus,
Chers amis, chers partenaires.

Je dois vous dire en commençant que c'est une petite émotion pour moi de me retrouver avec vous ici, dans cette salle, dans cette maison où j'ai passé quand même plus d'une vingtaine d'années. Et vraiment, je suis très heureuse d'être ici dans cette enceinte avec vous sur les sujets qui nous concernent. C'est pour moi une petite victoire.

Je souhaite dans un premier temps adresser un grand remerciement à toutes celles et ceux qui ont permis la réalisation de cet événement.

Et en profiter pour excuser notre Délégué général, Lilian Nobilet, que vous connaissez tous, absent actuellement pour des problèmes de santé. Et je sais sa tristesse de ne pouvoir être là parmi nous, lui qui accordait tant

d'importance à ce colloque. Mais une bonne nouvelle : il va mieux, vraiment mieux et il sera bientôt de retour parmi nous. Et nous l'accueillerons avec grand plaisir.

Je voudrais remercier particulièrement Madame la sénatrice et amie Cécile Cuikerman pour son accueil au sein du Palais du Luxembourg et pour son engagement aux côtés de celles et ceux qui défendent l'accès aux vacances, à l'éducation populaire et aux politiques de jeunesse.

Je voudrais aussi remercier particulièrement monsieur le président Larcher pour la mise à disposition de ce palais de la République, devenu un haut lieu de notre démocratie, la Chambre des territoires.



Michelle DEMESSINE

Présidente de l'Unat
Ancienne ministre
du tourisme



“
Chaque enfant
doit pouvoir partir,
quels que soient
son revenu, son
lieu de vie ou sa
situation familiale.
”

C'est pour nous, avec cet accueil, une belle reconnaissance. Une belle reconnaissance, d'autant que vous pourrez constater qu'il est sensible au sujet que nous allons débattre aujourd'hui. C'est aussi une reconnaissance et nous ne l'oublierons pas parce que nous avons besoin de personnalités politiques fortes pour nous soutenir.

Merci aussi à la DJEPVA, dont le soutien nous est si précieux. J'en profite donc en même temps pour saluer Louise Fénelon, qui a longtemps œuvré à nos côtés et qui est présente avec nous aujourd'hui. Nous sommes très fiers qu'elle ait accédé à ses responsabilités au sein de la DJEPVA.

Je remercie aussi particulièrement les élus qui sont présents avec nous aujourd'hui. Et je veux citer monsieur le président de la Commission éducation et culture du Sénat, monsieur Laurent Lafon. Merci d'être parmi nous.

Vraiment, ça nous va droit au cœur que le président de la Commission, qui nous concerne en premier, soit là alors que nous sommes peut-être pour la première fois ici au Sénat. On vous écouterait tout à l'heure après monsieur Larcher.

Saluer aussi madame Colombe Brossel, qui est sénatrice de Paris, qui est parmi nous. Saluer madame Florence Héroin-Lyautey, qui est députée de Seine-Maritime, qui est là et qui sera là dans une table ronde. Merci d'être là. Saluer aussi monsieur Cédric Vial, sénateur de Savoie. Et puis saluer Jean-Philippe Gautrais, maire de Fontenay-sous-Bois. Merci Jean-Philippe d'être parmi nous. Nous avons aussi dans notre salle, de nombreux conseillers municipaux, adjoints ou maires qui sont investis dans leur ville, dans les sujets qui nous concernent et on les accueille vraiment avec grand plaisir.

Je remercie aussi particulièrement la Commission Vacances Enfants-Ados de l'Unat et son président Cyril Gaffet, ainsi que le CoPil qui a assuré l'organisation de ce colloque. Merci beaucoup aux autres intervenants de ces deux journées que vous découvrirez au fur et à mesure. Les élus, je les ai cités, les chercheurs,

mais je vais quand même le citer parce qu'il est déjà là, Gilles Caire, qui est là avec nous, les institutions et vous tous, les acteurs associatifs présents.

Depuis quatorze ans, ce colloque rappelle que **les colonies de vacances et les classes de découvertes sont des piliers de l'éducation et du développement des jeunes**. Ces séjours favorisent l'autonomie, la curiosité, l'ouverture aux autres, l'expérimentation de la vie en société et offrent un cadre propice à des apprentissages formels comme informels, ils constituent un environnement stable et structuré, particulièrement déterminant pour les jeunes confrontés à des fragilités éducatives ou sociales.

Ces temps de vie en collectivité participent pleinement à l'éducation des enfants et des adolescents et s'inscrivent dans un véritable parcours éducatif en complémentarité avec les temps familiaux et scolaires. Il est toujours très utile de réaffirmer ces valeurs.

Pourtant, malgré cette utilité démontrée, ces séjours restent insuffisamment reconnus dans les politiques publiques. Et **le sous-investissement aujourd'hui chronique dans les**

politiques de départ des enfants et des adolescents, constitue un frein, nous le savons, à l'égalité des chances.

Le contexte de tensions budgétaires que nous traversons autour notamment du PLF et du PLFSS 2026 pèse, vous le savez tous, fortement sur les politiques de jeunesse. On a vu s'égrener la liste des restrictions qui faisaient quand même un peu froid dans le dos. Les missions d'intérêt général qu'assurent nos structures d'éducation populaire sont aujourd'hui plus que jamais menacées par les coupes budgétaires, qui ont donné ce mot d'ordre, qui a retenti avec force au mois d'octobre : « Ça ne tient plus ».

C'est le cri d'alarme sous lequel le Mouvement associatif s'est mobilisé le 11 octobre dernier. C'était la première fois que le secteur associatif, uni, dans sa grande diversité, s'exprimait de cette façon, avec plus de 350 mobilisations

“

Nos organisations jouent un rôle irremplaçable dans le pacte social français. Sans elles, c'est tout un écosystème territorial qui s'effondre et avec lui, des espaces d'émancipation, de rencontre et de partage pour les citoyens.

”





dans toute la France, prenant conscience en même temps de sa capacité à s'afficher comme un mouvement social inédit, capable de compter.

Mobilisation à laquelle l'Unat et l'ensemble de ses adhérents ont répondu présents, place Stalingrad à Paris, aux côtés de milliers d'actrices et d'acteurs de la vie associative, mais aussi dans de nombreux territoires, grâce à nos Unat régionales et leurs réseaux engagés.

Cette journée, qui n'est que le début d'un processus, a marqué un temps fort de solidarité, d'alerte et d'espoir partagé. Elle a marqué aussi l'opinion publique et les médias, très nombreux à en rendre compte. La présence partout de nombreux élus de tous bords a montré aussi que le message est passé.

En effet, **nos organisations jouent un rôle irremplaçable dans le pacte social français. Sans elles, c'est tout un écosystème territorial qui s'effondre et avec lui, des espaces d'émancipation, de rencontre et de partage**

pour les citoyens. Et en particulier pour nos jeunes, dont, je le rappelle ici, 2 sur 5 ne partent pas en vacances.

Aux côtés d'Hexopée et de nombreux acteurs de l'éducation populaire, nous nous sommes fortement mobilisés, aussi, dans le cadre de la campagne Espaces menacés, en interpellant directement nos élus pour protéger nos acteurs qui assument des missions d'intérêt général. La puissance publique doit reconnaître, soutenir et stabiliser ses acteurs. Sans eux, il n'y a ni mixité sociale, ni cohésion territoriale, ni réel accès aux vacances.

Le PLF et le PLFSS doivent refléter une orientation politique simple : **chaque enfant doit pouvoir partir, quels que soient son revenu, son lieu de vie ou sa situation familiale.**

L'État s'écarte de ses propres engagements, il faut le signaler. La France a ratifié en 1990 la Convention internationale des droits de l'enfant, qui établit que chaque enfant a droit au repos, aux jeux, aux loisirs et à des activités

adaptées à son âge. Ce droit devrait s'appliquer à tous, sans exception, mais force est de constater qu'il n'est pas pleinement garanti.

Donc, notre mobilisation ne doit pas faiblir. La pétition portée conjointement par plusieurs organisations, dont l'Unat, dit : « Non à une France qui ferme la porte aux vacances de nos enfants ». Cette pétition a déjà recueilli plus de 6000 signatures. Donc continuons, partagez-la, diffusez-la, mobilisez-vous largement.

Pas de départ en vacances sans premier départ. Et nous le savons, s'il existe des freins financiers au départ, ces derniers sont aussi culturels. Partir en vacances, ça s'apprend aussi. Pour les jeunes les plus éloignés des vacances, les classes de découverte sont un levier essentiel, vous le savez.

Notre présence ici n'est pas anodine. Il s'agit de remettre sur le devant de la scène la proposition de loi déposée en 2024 et portée par madame la députée Émilie Bonnivard visant à relancer les classes de découverte. Et notre colloque devrait y aider en demandant explicitement qu'elle soit inscrite à l'ordre du jour du Sénat. Cette proposition a imposé un principe central : les classes de découverte sont une composante à part entière du parcours éducatif de l'élève.

Ce texte a ouvert des perspectives. Il doit désormais se traduire par des moyens, des accompagnements et des mécanismes incitatifs qui permettent aux écoles, aux enseignants et aux collectivités d'organiser ces séjours. La députée Émilie Bonnivard, malheureusement, n'a pas pu être des nôtres aujourd'hui, mais nous a proposé que l'on diffuse son intervention à l'Assemblée nationale lors de la présentation de sa proposition de loi.

Relancer les classes de découverte n'est pas seulement un enjeu éducatif. C'est aussi un enjeu territorial majeur qu'on oublie trop souvent. **Les classes de découverte, à l'instar des colos, participent à la vitalité des territoires. Les séjours collectifs permettent de maintenir des activités économiques, d'assurer la pérennité des équipements, d'ancrer des emplois qualifiés et non délocalisables et de renforcer l'attractivité des communes.**

Dans de nombreuses zones rurales, littorales ou de montagne, nos centres de vacances représentent un véritable service d'intérêt général. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard, et je l'ai toujours en tête comme un argument, si nos meilleurs alliés sont les élus et les acteurs publics de la montagne, parce qu'ils n'oublient jamais de rappeler que l'économie touristique de la montagne s'est développée grâce aux colonies de vacances et aux classes de neige, à partir des années 70. C'est cette action publique et volontariste qui a amené un public français à fréquenter la montagne.

Mais cette dynamique territoriale ne peut se maintenir sans un soutien public solide et constant. Et à cela, donc, s'ajoutent les contraintes financières majeures rencontrées par les collectivités locales et territoriales. Or, sans leur engagement, il ne peut y avoir d'égalité d'accès ni de fonctionnement viable des équipements sur les territoires ruraux, littoraux, de montagne ou en zone enclavée.

Cette dynamique territoriale ne peut être dissociée des besoins éducatifs et sociaux des jeunes, qui évoluent rapidement. Parmi ces besoins, l'un des plus préoccupants aujourd'hui est celui de la santé mentale, qui a d'ailleurs été désignée grande cause nationale en 2025.

Les professionnels constatent une augmentation de la détresse psychique des enfants et adolescents : anxiété, isolement, repli social, violences intrafamiliales, décrochage scolaire. Ces constats sont désormais partagés par les services de l'État, les collectivités et les associations.

Dans ce contexte, **les séjours collectifs représentent des espaces protecteurs et stabilisants. Ils favorisent l'expression, la régulation émotionnelle, la coopération, la déconnexion numérique et sécurisent les rythmes de vie. Ils constituent un outil de prévention de première ligne, complémentaire aux interventions médico-psychologiques.** Les politiques publiques doivent pleinement intégrer cette dimension de santé mentale dans leur orientation.



“ Les séjours collectifs permettent de maintenir des activités économiques, d’assurer la pérennité des équipements, d’ancrer des emplois qualifiés et non délocalisables et de renforcer l’attractivité des communes. ”

Face à ces défis, il est indispensable de créer des espaces où l’analyse, l’expérience de terrain et la décision publique peuvent se rencontrer. C’est tout l’enjeu du travail que nous partageons aujourd’hui.

Après avoir évoqué l’enjeu de la santé mentale des enfants, une autre préoccupation majeure concernant une partie de la jeunesse mérite d’être mentionnée.

Un grand plan de mobilisation nationale pour lutter contre le narcotrafic est aujourd’hui annoncé, à la suite d’événements tragiques et préoccupants qui se multiplient dans notre pays. Il était, en effet, devenu nécessaire d’agir. Un grand plan signifie actionner tous les leviers en même temps : moyens renforcés pour la police et la justice, lutte contre le blanchiment et contre les grands réseaux mafieux. Mais cela suppose également de renforcer les actions de prévention et d’éducation populaire.



Dans ce contexte, comment comprendre les coupes sombres proposées dans le budget ? Je pense évidemment aux Colos apprenantes, en particulier, dont la ligne budgétaire a disparu dans le projet initial. Quarante millions d'euros, ce n'est pourtant pas la mer à boire. Ce dispositif a permis à plus de 400 000 enfants, notamment issus des quartiers populaires, de partir, tout en renforçant l'engagement des municipalités à s'orienter dans ce sens grâce à une aide conséquente. À ce jour, plus de 400 000 enfants ont pu en bénéficier et nous y sommes très attachés.

C'est ce que nous avons expliqué la semaine dernière à la ministre Marina Ferrari. Nous lui avons fait part de notre inquiétude face à la disparition de cette ligne budgétaire. Évidemment, chacun doit contribuer à l'effort collectif, mais il devrait malgré tout exister des priorités, en particulier lorsqu'il s'agit de répondre à de grandes causes et de lutter contre des fléaux majeurs. C'est le message que nous lui avons adressé.

Cette décision risque de causer un préjudice considérable, non seulement pour les enfants, mais aussi pour tout un secteur qui résiste depuis des années, notamment grâce à l'engagement des salariés et des professionnels qui donnent bien souvent plus que ce qui leur est demandé, tant ils sont convaincus de l'importance de leur mission. Jusqu'à présent, le secteur a tenu. Mais, aujourd'hui, il devient difficile de dire que « cela tient encore ». Cette mauvaise nouvelle risque de provoquer des dégâts importants.

Il faut aussi avoir conscience d'une chose : ce qui sera détruit ne pourra pas être reconstruit à l'identique. Nous nous battons déjà avec acharnement pour préserver notre patrimoine. Or, sans patrimoine, il n'y a plus de colonies de vacances. Il faut le dire clairement. Et il en va de même pour les professionnels qui continuent de s'engager, très formés, très compétents. Les salariés de l'éducation populaire disposent de compétences exceptionnelles, et c'est aussi grâce à eux que le secteur tient encore. Mais cela non plus ne se reconstruit pas facilement.

Il est donc essentiel de préserver ces quarante millions d'euros, car leur disparition risque d'entraîner des effets en chaîne. Je pense notamment à un dispositif auquel je suis particulièrement attachée : le « premier départ », mis en œuvre depuis longtemps dans la région Occitanie. Ce programme associe la région, les CAF et les acteurs des centres de vacances pour permettre chaque année à des enfants de partir pour la première fois. Il existe depuis plus de vingt ans, repose sur une véritable volonté politique et produit des résultats concrets.

Or, pour 2026, la situation devient très difficile. Avec la disparition des colos apprenantes et alors que les CAF sont actuellement en retrait, il devient très compliqué de boucler les budgets nécessaires pour maintenir ce dispositif. Nous nous battons pour le préserver et nous continuerons à le faire. Mais, concrètement, cela signifie que deux mille enfants pourraient ne pas partir, avec toutes les conséquences que cela entraîne. C'est pourquoi nous alertons avec force : il ne faudrait pas que ces décisions portent un coup fatal à un secteur déjà fragilisé.

C'est en substance le message que nous avons adressé à Marina Ferrari. Elle-même se bat et tente de faire entendre ces enjeux, mais sa voix ne semble pas avoir suffisamment pesé. Elle a pris note de l'ensemble des arguments que nous lui avons exposés, car il est important de prendre pleinement conscience des conséquences de ces choix. Nous lui avons donc dit très clairement que, compte tenu de la situation, il nous était difficile de comprendre une telle décision. Car, au fond, la question demeure : comment peut-on ainsi se tirer une balle dans le pied alors même que nous disposons de tous les leviers pour agir ?

Face à ces défis, alors, ce colloque nous offre un cadre précieux pour mettre en perspective nos pratiques, puisque là on va travailler, confronter les constats et identifier collectivement les leviers d'action. Ces temps d'échange sont essentiels et nous y tenons beaucoup pour renforcer la cohérence de nos interventions et éclairer, on l'espère, les décisions publiques à venir.

Au cours de ces deux journées, nous aurons l'occasion de croiser les regards des chercheurs, des élus, des institutions et des acteurs de terrain. Cette diversité d'expertise et de mobilisation est l'une des forces de notre réseau et elle constitue un atout majeur pour porter une vision partagée de l'accès aux vacances et de l'éducation populaire.

Je vous souhaite deux journées de travail riches et structurantes pour la suite de nos actions communes. Bon travail, mais je n'en doute pas, je sais que les cœurs battent en ce moment autour de toutes ces questions et ça va nous donner certainement un beau contenu qu'on essaiera de faire passer le mieux possible auprès des décideurs.

Merci à tous !



Ouverture



Madame la Ministre,
Madame la Présidente Cécile Cuikerman,
Mesdames et messieurs,

Je regrette sincèrement de ne pouvoir être présent parmi vous aujourd'hui pour assister aux travaux de ce colloque. Je tiens à saluer particulièrement la présidente Cécile Cuikerman et la présidente de l'Unat, notre ancienne collègue Michelle Demessine, qui fut secrétaire d'État au tourisme et incarne depuis des années cette belle ambition. Oui, rendre les vacances et l'éducation accessibles à tous.

Faire classe dehors, voilà un sujet central d'éducation populaire. **Les classes de découverte**, ces séjours que la chanson de Pierre Perret qualifiait jadis avec un peu d'ironie, de jolies colonies de vacances, sont bien plus que des escapades. Elles **constituent une véritable immersion dans des environnements propices à l'épanouissement et au développement des jeunes.**

Ces expériences répondent à une conviction simple : l'enfant apprend mieux quand il vit, quand il vit dans ses milieux, quand il expérimente. Ces expériences incarnent une manifestation concrète aussi d'une forme de liberté d'enseigner, celle qui permet de penser autrement l'acte éducatif.

Permettre à chaque enfant, quelle que soit son origine, d'accéder à ces expériences formatrices doit être une priorité. Les classes de découverte doivent être ouvertes naturellement à tous. C'est pourquoi le travail de l'Unat, pour démocratiser l'accès aux séjours éducatifs, s'inscrit bien dans une logique d'égalité républicaine.



Gérard LARCHER

Président du Sénat

À l'heure de l'omniprésence des smartphones, omniprésence envahissante, trop souvent réductrice, des réseaux sociaux et d'Internet dans la vie des enfants, ces séjours donnent aux enfants ce que le virtuel ne pourra jamais offrir : rencontrer le monde réel, apprendre, s'émerveiller de la nature et du quotidien.

L'étonnement face à une découverte nouvelle, la fascination devant un paysage inconnu, le sentiment de dépassement lors d'une randonnée, d'un effort. Ces moments d'émerveillement sont des catalyseurs puissants pour l'apprentissage. **Les classes de découverte, en plaçant l'enfant face au monde réel, réveillent ce pouvoir transformateur de l'étonnement.** Elles constituent un temps fort de la scolarité, une expérience au service des connaissances où l'étonnement devient la clé pour s'immerger véritablement dans l'apprentissage.

Vivre ensemble pendant plusieurs jours permet de créer un espace où chacun apprend à tenir compte de l'autre, où l'intérêt collectif prend sens. J'en ai un souvenir personnel. Ces apprentissages constituent un des fondements, un des fondements de notre vivre ensemble et nous en avons tant besoin.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Chaque année, plus de deux cent trente-cinq mille élèves participent à ces séjours. Or, nous le savons, chaque année, près d'un Français sur quatre ne part pas en vacances. C'est précisément la raison d'être de l'Unat : contribuer à rendre les vacances accessibles au plus grand nombre.

L'union nationale des associations de tourisme, reconnue d'utilité publique, rassemble plus de mille quatre cents établissements. Chaque année, quatre millions d'enfants et de jeunes partent, d'ailleurs tous cadres confondus, avec le réseau de l'Unat. Ces chiffres traduisent une réalité impressionnante : deux cent dix mille lits, quarante mille emplois, vingt-quatre millions de nuitées.

Ce réseau est aussi au service du dynamisme des territoires. Songeons à tous ces territoires et terroirs qui n'attendent que d'être découverts par nos enfants. Des Côtes bretonnes

aux Alpes enneigées, des Châteaux de la Loire aux Lavandes de Provence, sans oublier la découverte des Vosges.

Alors que quatre enfants sur cinq naissent et grandissent en ville, un peu loin de ces horizons, les classes de découverte sont ainsi bien plus qu'une pause pédagogique. **Elles sont une connexion avec la France elle-même. Elles jouent ce rôle de passeurs, de passeurs de l'identité de chacun des territoires. C'est pourquoi il était important que ce colloque se déroule au Sénat, qui est naturellement la Chambre des territoires.**

Il est vrai que l'histoire des classes de découvertes est marquée aujourd'hui par une diminution de leur durée. Et ça a commencé dans les années quatre-vingt. Alors que les premières classes de neige duraient presque un mois, les circulaires successives ont progressivement réduit cette durée. Oui, ce fut dix jours minimum en 1982.

Les contraintes que l'on peut comprendre qui pèsent sur ces dispositifs sont néanmoins une préoccupation légitime. Elles nous invitent à questionner : comment, dans les contraintes d'aujourd'hui, préserver la profondeur et la richesse de ces expériences ?

Questionner et comprendre le rôle des colonies de vacances, des classes de découvertes et des accueils de loisirs dans le parcours éducatif de l'enfant, voilà l'ambition de ce colloque. **Alors, à tous, je veux dire que cette complémentarité éducative que nous souhaitons cultiver me paraît plus que jamais nécessaire. C'est aussi l'affirmation d'une liberté pédagogique et une réponse concrète aux défis de notre époque.**

Je vous remercie pour votre engagement auprès des enfants et des jeunes et je vous souhaite un excellent et fructueux colloque. Que cette journée de réflexion et d'échange porte des fruits durables pour l'avenir de l'éducation en France auquel elle contribue.

Ouverture

Madame la Présidente,
Mesdames les Parlementaires,
Monsieur le Maire,
Mesdames, messieurs,

Je ne me permettrai pas de dire quoi que ce soit après le Président Larcher, peut-être vais-je modérer un petit peu son enthousiasme. Il a cité le chiffre de quatre millions d'enfants. C'est sans doute un objectif qu'il nous assigne, mais le chiffre est un peu inférieur, madame la Présidente, je le dis sous votre contrôle, il est plutôt d'un million trois que de quatre millions.

Juste quelques mots, sans dire tout ce qui a été fort bien dit par vous, madame la Présidente, ou par le président Larcher, pour vous dire que la commission que je préside aborde toujours avec beaucoup d'attention les questions liées à la politique de la jeunesse et à la vie associative.

C'est du reste pour nous, généralement, un sujet de concorde plus que de discorde et les décisions se prennent souvent à l'unanimité. On l'avait bien vu au moment de la Covid et de la rupture qu'avait créée cette crise sanitaire et la crainte partagée par tous les membres de la commission à l'époque, de faire en sorte que les politiques publiques relancent, notamment les colonies et que cette Covid ne soit pas une rupture et un frein par rapport aux colonies.

D'autant plus qu'on savait que déjà, il y avait des éléments structurels qui freinaient un petit peu le dynamisme. Force est de constater que maintenant, avec le recul, les politiques menées à la sortie de la Covid ont été utiles, mais pas totalement suffisantes, puisque les chiffres n'ont pas exactement repris ce qui était la fréquentation d'avant la crise sanitaire.



Laurent LAFON

Président de la commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport

Ces questions, nous les abordons dans un esprit de concorde, comme je le disais, sans doute pour les raisons qu'a expliquées Gérard Larcher dans sa vidéo, **parce que nous mesurons les uns et les autres, quelles que soient nos origines géographiques ou nos origines politiques, les enjeux, qu'ils soient éducatifs**, bien sûr, nous sommes la Commission de l'éducation, **qu'ils soient sociaux, on sait bien que, notamment les colonies de vacances sont pour de nombreux jeunes, la première occasion de quitter le foyer familial, voire peut-être la seule, et que donc il faut, ne serait-ce que pour cette raison, les soutenir.**

Et puis aussi pour les enjeux territoriaux qu'a fort bien rappelé le président Larcher.

Alors, pour venir à deux sujets d'inquiétude, enfin, ou deux questions que vous avez adressées, madame la Présidente, directement, pour vous dire deux mots.

D'abord, sur la question du projet de loi de finances. Comme vous l'avez noté, nous sommes ici en pleine discussion sur le PLF, alors sur ce qu'on appelle la première partie, c'est-à-dire les recettes du PLF. Nous entameons les politiques publiques à partir de mercredi. Et pour ce qui vous concerne, ça sera débattu ici au Sénat jeudi après-midi, je le dis sous le contrôle de ma collègue Colombe Brosset, mais je ne crois pas me tromper là-dessus.

Nous avons, au niveau de la commission que je préside, émis un avis défavorable sur les crédits qui étaient proposés par le gouvernement, avec des inquiétudes très partagées, parce que je crois que ça a été un avis rendu à la quasi-unanimité, une inquiétude très partagée sur le risque que font courir les inscriptions telles qu'elles sont prévues, en tout cas dans le texte d'origine du gouvernement, le

risque que font courir les inscriptions budgétaires sur un certain nombre de dispositifs.

Si on se réjouit que le Pass colo a été maintenu, on y est particulièrement attaché ici parce que c'est un ancien rapporteur de la commission qui y était très favorable.

On est évidemment très inquiets de la disparition totale, et vous l'avez dit, des Colos apprenantes, inquiets et surpris parce qu'elles avaient fait leurs preuves dans un laps de temps assez court. Elles avaient fait leurs preuves et leur disparition brutale et totale est évidemment un mauvais signal envoyé aux colonies.

On sait bien qu'il y a un contexte budgétaire qui est complexe au niveau de l'État et qui amène à des décisions telles qu'elles ont pu être envisagées dans la version initiale du PLF. Et puis dans le même temps, il y a aussi une contrainte de plus en plus forte imposée aux collectivités locales. Et on sait bien que si les colonies, notamment, se trouvent prises dans



“

On sait bien que, notamment les colonies de vacances sont pour de nombreux jeunes, la première occasion de quitter le foyer familial, voire peut-être la seule, et que donc il faut, ne serait-ce que pour cette raison, les soutenir...

”



un étau entre un État qui diminue ses aides et puis des collectivités qui ont plus de mal à suivre sur le plan financier, la situation deviendra très complexe.

Nous en débattons jeudi après-midi. Évidemment, je ne peux pas préjuger du résultat de nos discussions et surtout du vote qui sera réservé aux quelques amendements qui seront présentés.

Vous m'avez aussi interrogé sur la proposition de loi et l'inscription de la proposition de loi au Sénat, puisqu'elle a été votée en première lecture à l'Assemblée nationale. Et donc, évidemment, elle doit être soumise ici.

Alors, je suis bien incapable de vous donner un élément de calendrier, je le dis en toute franchise, tout simplement parce que vous n'ignorez pas que le calendrier législatif est un peu compliqué actuellement et que l'horizon des parlementaires, comme du gouvernement, se limite pour l'instant au vote du budget. Donc, tant que ce budget n'est pas voté, on a beaucoup de mal à obtenir des calendriers précis sur les inscriptions des textes. Donc plus vite

le budget sera voté, plus ça nous permettra de passer à d'autres sujets.

Mais vous comprenez bien que je suis incapable de vous donner des éléments de calendrier. En tout cas, c'est un texte qu'au niveau de la commission, nous avons évidemment identifié. Je crois que le sénateur Vial intervient lors de la deuxième table ronde. C'est un texte qu'il suit en particulier, il m'a déjà sollicité à plusieurs reprises pour qu'on obtienne l'inscription de ce texte. Donc, sans pouvoir vous donner des éléments de calendrier, sachez en tout cas que c'est un texte que nous avons clairement identifié.

Voilà, je voudrais m'arrêter en vous souhaitant bien entendu la bienvenue ici au Sénat et vous souhaiter surtout de belles journées de travail, d'échanges entre vous.

Et nous serons évidemment les uns et les autres, je pense aux sénateurs qui seront présents cet après-midi, très attentifs à ce qui peut ressortir de vos travaux.

Bon séminaire.



Ouverture



Nous avons invité Émilie Kuchel, présidente du Réseau français des villes éducatrices, à intervenir en ouverture de ce colloque consacré cette année aux classes de découverte et à la complémentarité éducative avec les accueils collectifs de mineurs. Empêchée d'être présente, elle a toutefois souhaité adresser aux participants un message enregistré en vidéo, diffusé en introduction de nos travaux.

**Bonjour tout le monde.
Bonjour Madame la Sénatrice,
Madame la Présidente de l'Unat.**

Merci de votre invitation du Réseau français des villes éducatrices. Je suis désolée vraiment de ne pas pouvoir venir aujourd'hui en présentiel. J'ai effectivement des obligations à Brest, et qui effectivement m'empêchent d'être là. Cette obligation est avant tout une inauguration d'une école publique avec le maire ce soir. Donc je m'excuse encore de ne pas être présente sur un sujet que je trouve effectivement très important et que le réseau défend beaucoup.

D'abord parce que c'est un sujet qui apporte les alliances éducatives, qui portent ce projet-là, de se dire qu'il faut tout un village pour éduquer un enfant, mais avant tout que **les alliances éducatives permettent à tous les enfants, dans tout leur temps et dans tous leurs espaces, d'avoir accès à l'éducation de qualité en fonction des partenaires présents.**



Émilie KUCHEL

Présidente du réseau français des villes éducatrices,
Adjointe au maire de Brest déléguée aux politiques éducatives,
Conseillère régionale de Bretagne

Ce sujet-là est essentiel parce qu'aujourd'hui les enfants, on le voit bien, ont disparu de l'espace public. C'est un sujet auquel plusieurs d'entre nous portent attention. On appelle ça aujourd'hui les enfants d'intérieur.

Et c'est bien dans les classes de découverte où on peut re-permettre aux enfants d'aller découvrir leur environnement, de découvrir la différence, de découvrir que le quotidien n'est pas tout, partout pareil et que c'est essentiel pour qu'ils puissent aussi affronter la vie, l'expérience pour permettre d'expérimenter, de tester, de changer et de pouvoir apprendre différemment. Parce que l'environnement change, quand on fait des classes de montagne, des classes de mer, des classes de campagne, ou classes de ville, j'aimerais bien qu'on en fasse un peu plus aussi.

Ce sont des sujets essentiels pour que l'enfant puisse se confronter à des environnements différents et aller découvrir les autres. Parce qu'aujourd'hui, les enfants sont de plus en plus enfermés face à des enjeux forts qui sont le numérique, les réseaux sociaux, c'est-à-dire qu'ils sont de plus en plus à l'intérieur dans leur chambre et ils ont accès à un environnement qui est, à mon sens, peut-être à protéger un peu plus pour que nos enfants ne soient pas non plus dans des moments d'insécurité et seuls face, confrontés à des choses pas forcément positives toujours.

Il faut qu'ils aillent tester, qu'ils aillent voir l'extérieur, il faut qu'ils aillent voir l'autre, comprendre que l'autre est différent, mais ce n'est pas pour autant qu'ils doivent en avoir peur. C'est le socle vraiment fort de notre démocratie, de notre République: pouvoir vivre ensemble en collectif.

Et les classes de découverte, les ACM sont un endroit et un élément très important. Il faut que tous les enfants puissent avoir accès aux classes de découverte, aux séjours et aller vers l'extérieur. Nous avons aujourd'hui beaucoup d'enfants qui vivent en situation de pauvreté, beaucoup d'enfants qui sont dans leur quartier prioritaire ou en campagne dans des lieux isolés, qui subissent l'isolement.

Et, par les classes de découverte, il faut permettre à tous les enfants de pouvoir découvrir, aller vers un changement du quotidien et de se dire : voilà, on peut faire des choses différentes et on y a le droit. Et je pense que c'est vraiment l'enjeu de notre société de remettre des moyens sur l'éducation et l'enfance.

Mais je sais que vous allez en parler très bien cet après-midi dans les ateliers et j'ai hâte de voir le résultat de vos échanges et que je lirai avec attention.

À bientôt, merci.



Ouverture

**Merci Mesdames et Messieurs,
Chers amis,**

Je veux bien évidemment tout d'abord remercier le président du Sénat, Gérard Larcher, qui a fait une vidéo pour pouvoir s'adresser à vous et également notre collègue Laurent Lafon, président de la Commission des affaires culturelles ici au Sénat, qui est intervenu en premier lieu.

Dans les remerciements, toujours, et après, je passerai au fond, mais je veux en tout cas remercier bien évidemment Michelle Demesine et plus largement l'ensemble de l'Unat pour leur mobilisation et avoir initié ici même au Sénat, la tenue de ces échanges. Mais Michelle, sans trahir quelques secrets entre nous, tu as fait partie aussi de ces femmes qui ont forgé mon parcours, mais de bien d'autres femmes aussi, qui a toujours su faire confiance dans les femmes, dans leur engagement, les accompagner et nous permettre d'accéder à nos responsabilités.

Et puis, je veux également remercier Yasmine Boudjenah avec le Réseau français des villes éducatrices. Et j'oserais dire là aussi, Yasmine, sans révéler non plus et sans trahir trop de secrets, mais que très certainement, si un jour j'ai fait de la politique, tu y es pour quelque chose, j'en resterai là, mesdames et messieurs.

En tout cas, je veux souligner cet engagement constant, ce regard précis, finalement, sur le besoin des enfants, des adolescents, qui permettent de mettre en lumière les enjeux concrets des classes de découvertes et plus largement des accueils collectifs de mineurs. C'est grâce à leur travail, à leur expertise que nous pouvons aujourd'hui nous réunir pour réfléchir ensemble à des solutions éducatives, sociales, territoriales adaptées. Et j'entendais à la fin de la première table ronde qui montre,



Cécile CUKIERMAN

Présidente du groupe
Communiste Républicain Citoyen
et Écologiste – Kanaky,
Conseillère régionale AuRa

y compris cette réciprocité, finalement, entre ceux qui participent à ces accueils collectifs et ceux qui accueillent ces différents accueils.

Je veux également remercier bien évidemment l'ensemble des intervenants des différentes tables rondes et puis plus particulièrement mon collègue sénateur, mais que vous aurez l'occasion d'entendre dans quelques instants, Cédric Vial. Même si nous siégeons l'un en face de l'autre au sein de l'hémicycle, comme ça, je ne dévoile rien, mais chacun aura compris les réalités politiques de chacun, mais qui, en tout cas, je crois, a aussi à cœur, en tant que sénateur de Savoie, également conseiller régional comme moi, de porter ces sujets et finalement de défendre un engagement en faveur des enfants, je le disais, des adolescents, du soutien aux initiatives éducatives qui sont, je crois, un acte essentiel.

Bien évidemment, en tant que sénatrice de la Loire, conseillère régionale d'Auvergne-Rhône-Alpes, la problématique... Alors, excusez-nous, nous n'avons pas de lieu au bord de la mer et nous n'avons pas la problématique du littoral, mais en tout cas, nous en avons énormément de lieux d'accueil en zone de montagne avec tous les enjeux liés, mais cela a déjà été dit, sur les questions de réchauffement climatique et donc d'adaptation aussi du public au plaisir, je vais le dire ainsi, de la montagne.

Tout comme il y a de forts enjeux dans ces territoires-là, comme sur d'autres, sur tout ce qui est les enjeux de rénovation, d'adaptabilité des bâtiments et qui sont en tout cas des sujets qu'il nous faut continuer de travailler, qui sont bien évidemment coûteux, mais qui sont indispensables au regard du fait qu'ils sont des investissements pour permettre à notre jeunesse de vivre bien sa jeunesse. Et ainsi, en tout cas, c'est le pari politique que nous faisons, d'être des citoyens en pleine assurance et peut-être, j'oserais dire, des citoyens agueris, loin des petites phrases et du populisme ambiant pour pouvoir décider de la société de demain.

Finalement, nous nous retrouvons ici pour réfléchir sur comment faire en sorte que ces temps de vie collective deviennent des composantes pleinement reconnues du parcours éducatif de chaque enfant.

Il y a toujours, pour ma part, je trouve, une difficulté à parler de ces temps-là comme n'étant pas de simples loisirs, mais aussi des temps éducatifs. Je le dis ainsi parce que finalement, dans le langage de tous les jours, le temps des vacances, le temps des loisirs, par principe, est un temps où on se dégage, et c'est ainsi que notre société s'est construite, d'un temps de la réflexion intellectuelle. Or, **nous savons tous qu'il y a énormément de loisirs pour des enfants qui sont en fait des stimuli intellectuels, sans même le savoir et sans même le poser.**

Je crois que c'est un des défis que nous avons. Pouvoir partir en vacances, s'épanouir sans oublier la capacité pour d'autres

enfants, par leur naissance et leur famille, à finalement pouvoir continuer d'apprendre. Et donc, au-delà, bien évidemment, de cette difficulté qui peut apparaître, et je vais le dire ainsi et sans caricature, pourquoi est-ce que les enfants de pauvres iraient dans des colonies apprenantes ? Pendant que les autres enfants iraient dans des colonies éclatantes. Je prends le mot éclatant pour faire la résonance linguistique. Mais je crois que c'est en tout cas une vraie réflexion.

Et vous voyez, j'évoquais tout à l'heure la différence entre la montagne et le littoral. C'est la même chose. Il est structurellement beaucoup plus simple de partir au bord de la mer, de poser sa serviette et de s'allonger sur la plage. Quoi que chacun puisse penser ici, voilà, moi, je ne juge pas comment les gens utilisent leur temps de loisir. Il est plus compliqué de chausser des chaussures de randonnée et d'aller faire un parcours en montagne. Et pour autant, cela est aussi quelque chose d'épanouissant, d'enrichissant, de reposant, de bon, etc. Je ne vais pas faire ici tous les détails.

Mais nous savons, qu'il y a des pratiques qui, si elles ne sont pas accompagnées, ne viennent pas spontanément à l'idée de tout un chacun. Et donc, nous savons combien ces lieux d'accueil collectif, et ce, dès l'enfance d'ailleurs, structurent pour nos territoires les comportements touristiques des adultes qu'ils seront demain. Et je crois que c'est en cela aussi que c'est bien évidemment très important.

Enfin, je finirai sur **notre responsabilité ici au Sénat, dans l'action publique plus largement, qui est d'accompagner, de renforcer les initiatives en faveur de ces classes de découverte pour qu'elles deviennent des dispositifs stables, accessibles à tous les enfants.** Parce que, vous comme nous, l'incertitude menace.

Et quand elle menace, elle rend compliquée la capacité à se projeter. Et pour cela, il nous revient donc d'évaluer les politiques publiques existantes, d'identifier les freins qui persistent et de garantir un suivi budgétaire sérieux des dispositifs de soutien.

Et donc nous savons par exemple que la disparition annoncée, souhaitée par le gouvernement du dispositif, je le disais, colo apprenante, pourrait avoir des conséquences immédiates sur le départ de nombreux jeunes, puisqu'à l'échelle nationale, ce sont près de quatre-vingt mille enfants qui bénéficient aujourd'hui de ces séjours, qui constituent, et je le disais, avec toute la nuance que j'ai évoquée précédemment, une nuance sénatoriale peut-être, vous m'y autoriserez, en tout cas un levier et une remobilisation pour beaucoup de nos enfants, une remobilisation scolaire, mais aussi qui assure de la mixité sociale.

C'est dans ce cadre-là, dans cette réflexion, que la proposition de loi qui a été déposée et votée à l'Assemblée nationale, je le dirai par notre collègue Émilie Bonivard, puisqu'elle est députée de Savoie, mais également conseillère régionale avec nous. Et je veux la remercier, je veux l'excuser parce qu'elle avait dans un premier temps souhaité pouvoir venir aujourd'hui et elle a été retenue par ailleurs. En tout cas, je veux la remercier pour son engagement, son initiative, puisque ce texte prévoit, s'il était adopté ici au Sénat, un soutien financier accru aux établissements scolaires, la valorisation du rôle des enseignants accompagnateurs, la mise en place d'un fonds national facilitant l'accès aux classes de découverte pour tous les élèves, y compris ceux issus de familles modestes, en zone rurale comme en zone périurbaine ou urbaine prioritaire.

Le Sénat aura donc un rôle clé pour suivre l'examen de cette proposition. Et nous nous y attelons, même si, et je ne veux jamais mentir, parce qu'en politique, nous ne pouvons pas le faire ainsi, mais nous ferons tout pour. Et pour autant, je ne sais pas quel sera le calendrier du premier semestre 2026. Donc, entre vouloir tout faire et faire, bien évidemment, c'est la difficulté, très certainement des temps que nous vivons.

Mais je crois qu'en tout cas, si nous avons la possibilité de pouvoir inscrire ce texte, cela sera important et nous en avons discuté dans le cadre de la préparation de ce colloque avec Michelle Demessine et Yasmine Boudjenah.

Enfin, l'inscription de ce texte, au-delà de ce qu'il peut permettre de manière très concrète et technique, y compris pour chacun des acteurs que vous êtes, c'est aussi de replacer dans le débat public et donc dans le débat de société, la capacité et la nécessité d'avoir un accueil collectif de qualité.

Et moi personnellement, je demeure convaincue et je le vois à mon échelle, à l'échelle de ma vie, celle de mon enfance à celle devenue mère de famille et d'enfants devenus grands. Je crois que **notre société a reculé sur ces sujets-là et nous sommes dans une société où faire accepter, tous milieux sociaux confondus d'ailleurs, que partir avec les autres, se séparer de ses parents, ce n'est pas être mal éduqué, c'est au contraire être mieux éduqué pour mieux réussir sa vie demain.**

C'est très facile à énoncer, comme je viens de le faire. C'est beaucoup plus compliqué au quotidien. Et nous le voyons tant dans les classes que je vais qualifier scolaires, dans ce qu'on appelle les classes vertes, les classes de mer, les classes de neige, que dans la problématique colonies de vacances, où il y a aujourd'hui tout un certain nombre de freins, indépendamment, bien évidemment, des freins financiers, de tous les autres freins.

Il y a aussi, je crois, un frein aujourd'hui de notre société à accepter que rencontrer l'autre, c'est s'enrichir. Et pourtant, je peux vous le dire, si nous arrivons à lever ce frein-là, je crois que nous aurons fait un grand pas pour l'humanité.

Voilà, je ne veux pas être plus longue. Je vous souhaite une très belle deuxième table ronde et je vais y assister. Et puis, bien évidemment, de bons travaux qui, pour nous, mais dans un autre cadre, se poursuivent ici au Sénat et pour vous, dans un autre lieu, se poursuivent demain également.

Merci à toutes et à tous.

“ Notre responsabilité ici au Sénat, dans l’action publique plus largement, est d’accompagner, de renforcer les initiatives en faveur de ces classes de découverte pour qu’elles deviennent des dispositifs stables, accessibles à tous les enfants. ”





Le projet de loi porté par Émilie Bonnivard ayant été évoqué, et celle-ci n'ayant pu être présente, nous avons proposé visionner la présentation qu'elle en a faite dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale.

L'adage est bien connu, les voyages forment la jeunesse. C'est pourquoi je suis particulièrement honorée aujourd'hui de vous présenter la proposition de loi visant à relancer leur organisation. Les bénéficiaires associés aux voyages scolaires sont très nombreux.

Ils permettent l'acquisition de connaissances et de compétences nouvelles dans un cadre favorisant la curiosité des élèves. Évidemment, enfin, et c'est là un point crucial, **les classes de découverte, c'est la lutte contre les inégalités et l'assignation à résidence des enfants de familles modestes.**

Or, malgré tous les avantages qu'ils procurent, les voyages scolaires font face à de nombreux obstacles. En 1995, puis 1998, deux accidents tragiques qui ont causé la mort d'enfants et de leurs accompagnants ont mis un coup d'arrêt au départ. Les textes du ministère de l'Éducation deviennent très contraignants.

Malgré l'absence de chiffres précis, les acteurs de terrain, qu'il s'agisse des enseignants, des parents d'élèves ou des associations d'éducation populaire alertent tous. Le nombre de voyages scolaires a drastiquement diminué après la crise COVID et les contraintes qui pèsent sur leur organisation sont devenues bien trop lourdes.

Cette proposition de loi vise à lever les deux premiers et principaux freins au départ.

Le premier est celui du financement des voyages scolaires. Le coût des classes de



Émilie BONNIVARD

Députée de la Savoie, membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration Générale de la République, rattachée au groupe Les Républicains

découverte a explosé ces dernières années, bien évidemment, coût des transports, hébergement. Il est de plus en plus difficile de tenir l'objectif d'un reste à charge minimal, voire financièrement supportable pour les familles, condition de possibilité pour que tous les enfants d'une classe puissent partir.

Certes, les situations varient beaucoup selon les territoires, en fonction de la mobilisation, des moyens des parents d'élèves et des collectivités locales sur ce sujet pour faire baisser le coût pour les familles. Mais il est un acteur qu'on ne voit guère dans ce financement : l'État.

C'est problématique, car **l'absence de dispositif au niveau national nourrit les inégalités territoriales et l'inéquité entre les enfants en fonction de la commune où ils habitent. On trouve bien quelques outils de l'État pour aider à financer ces voyages scolaires, mais ils sont très disparates, peu lisibles et peu opérants.**

Le second frein est celui de la charge administrative, du niveau de responsabilité qui pèse sur l'enseignant organisateur et l'absence totale de reconnaissance et de valorisation de son travail.

L'organisation d'un voyage scolaire nécessite de nombreuses heures de préparation. Concernant la période du séjour en lui-même, le temps de travail dépasse largement le cadre habituel, puisque les enseignants encadrent les élèves la journée, le soir, la nuit, le mercredi et même parfois le week-end. Ce sont de lourdes responsabilités et un sacrifice ponctuel sur la vie personnelle pendant le temps du séjour.

Je ne parle même pas du niveau de responsabilité des enseignants. La judiciarisation de notre société, où l'on risque un procès si un enfant s'est foulé le poignet lors d'une sortie, freine évidemment beaucoup d'enseignants.

La réalité est donc qu'aujourd'hui, **les enseignants organisent ces voyages de manière totalement bénévole et mus uniquement par l'immense intérêt qu'ils savent qu'ils représentent pour leurs élèves. Dans ce contexte, si aucune action publique d'ampleur n'est conduite, on continuera d'assister à leur déclin.**

Les débats que nous avons eus en commission ont été riches et fructueux et ils ont permis d'aboutir au vote de deux articles, les deux articles principaux et de plusieurs autres articles intéressants.

Le premier article vise tout d'abord à soutenir financièrement les départs de voyages scolaires par un fonds national d'aide au départ. Nous sanctuarisons ainsi dans la loi le principe

et l'existence d'un fonds, ce qui me paraît être un progrès essentiel.

Cet article s'inscrit dans la complémentarité d'un amendement que j'ai présenté dans le cadre du PLF 2024, retenu par le gouvernement, qui prévoit trois millions d'euros pour financer les classes de découverte pour 2024. L'article deux valorise l'engagement des professeurs à travers une reconnaissance financière. Cet article est essentiel. Il instaure un mécanisme d'indemnisation des enseignants du premier degré qui préparent, organisent et participent aux voyages.

Par souci de simplicité, nous avons proposé que cette indemnisation s'inscrive dans le cadre du pacte enseignant. Il ne s'agit pas pour moi de donner un avis sur le pacte, mais juste que cette proposition de loi est une chance d'aboutir afin que les enseignants qui aujourd'hui organisent ces voyages soient désormais indemnisés et que ceux qui ne le font pas soient encouragés à le faire.



Tables rondes - débat

« *La place des classes de découvertes et des séjours collectifs dans les politiques éducatives* »

ANIMATION



**Laura
FERRÉ**

Cheffe de service des actions éducatives
Département de Seine-Saint-Denis, adhérente ANDEV

INTERVENANTS



**Jean-Philippe
GAUTRAIS**

Maire de
Fontenay-sous-Bois



**Florence
HEROUIN-LÉAUTEY**

Députée de la 1^{re} circonscription de Seine-Maritime, membre de la commission des affaires culturelles et de l'éducation



**Jean
HUBAC**

Chef du service de l'accompagnement des politiques éducatives
DGESCO

Comme Madame la Présidente l'a rappelé, nous nous retrouvons dans un moment clé : le projet de loi de finances 2026 fait peser de fortes inquiétudes sur de nombreux acteurs présents ici. Rappelons les enjeux : le dispositif des colos apprenantes, la taxation à 8 % des actions sociales et culturelles des CSE, la contraction des budgets des collectivités locales, la hausse des coûts de l'énergie, du transport et de l'accueil qui mettent en difficulté les centres d'accueil. Cette tension menace directement la capacité des enfants à vivre des expériences qui changent leur rapport au monde, à la nature, à la citoyenneté — des expériences qui leur permettent de grandir ailleurs que dans une salle de classe.

C'est l'objectif de cette première table ronde : comprendre ce que ces évolutions signifient, comment y répondre, comment réaffirmer la place essentielle des classes découvertes et, plus largement, des séjours collectifs au cœur d'un projet éducatif aux enjeux partagés et portés collectivement.

Cette année, comme Cyril l'a rappelé, ce sont les classes découvertes qui sont mises en exergue — ce qui implique nécessairement une coopération éducative entre de multiples acteurs, et c'est peut-être là leur particularité fondamentale.

Monsieur le Maire de Fontenay, pouvez-vous nous présenter l'apport spécifique que votre commune a choisi d'investir dans ces classes découvertes ?



Pour commencer, je veux dire ce que représentent les classes découvertes à Fontenay — et ce qu'elles ont représenté pour moi personnellement. J'ai grandi à Fontenay, j'y ai fait mes classes découvertes. À l'époque, on faisait même davantage : trois semaines au Portugal avec notre ville jumelle en CM2. Évidemment, cela marque une vie, cela marque des enfants. J'ai grandi dans un quartier populaire, et ces départs nous tenaient — dans la découverte d'autres environnements, d'autres cultures, dans l'apprentissage de la vie quotidienne avec d'autres.

Depuis, les choses ont évolué. Depuis 2017, les classes découvertes sont gratuites à 100 % à Fontenay. Ce sont vingt-cinq à vingt-six classes qui partent chaque année. Nous sommes en train de les généraliser au CM1, dans le cadre d'un partenariat avec l'Éducation nationale — ce qui se fera sur deux ou trois ans, le temps que les partenaires, les structures scolaires et les enseignants s'y préparent. L'objectif est que toute une classe d'âge, du CP au CM2, parte au moins une fois.

Depuis 2020, ce sont environ 2 500 enfants qui sont partis en classe découverte. Nous avons réussi, hormis les deux mois de confinement, à maintenir quasiment sans interruption ces séjours, en disposant à l'époque de tout en régie : nos propres cars, notamment.

Les séjours durent aujourd'hui onze à douze jours — du lundi ou du mardi au vendredi de la semaine suivante, ce qui permet d'inclure un week-end, et donc des temps de vie quotidienne qui ont leur importance. Le budget est d'environ 420 000 euros, hors coûts de structure.

Il nous reste quelques structures en propre — notamment notre chalet à la montagne — mais de moins en moins, et c'est un vrai sujet. La pression sur la gestion de nos équipements est réelle. **C'est un lien privilégié avec l'Éducation nationale, et un investissement fort de notre direction des actions éducatives pour travailler avec les enseignants et l'inspection de circonscription. Et c'est bien sûr un choix politique majeur — ce qui signifie que dans la période budgétaire actuelle, avec les incertitudes et les baisses de dotations récurrentes, la question se pose chaque année. Nous avons fait le choix, avec la majorité municipale, de ne pas y toucher, parce que c'est structurant dans nos politiques publiques. Mais c'est un effort, et il faut le dire : sans budget, les collectivités ne peuvent pas continuer à porter des politiques publiques ambitieuses.**

Sur le partenariat avec l'Éducation nationale : nous ne pourrions pas le faire sans lui. Nous ne pourrions pas non plus le faire sans l'investissement de nos équipes — nous avons une équipe dédiée à l'animation avec une directrice reconnue qui porte le projet pédagogique. C'est du clé en main pensé éducativement, ce qui est un atout réel dans la conception des séjours.

Nous allons à la campagne — à Camplong, dans l'Aude, deuxième plus beau département de France. J'en reparlerai dans la deuxième table ronde consacrée aux liens avec les territoires. Pour nos enfants, c'est important d'aller voir la réalité de la campagne ; et pour un territoire comme Camplong, c'est important aussi d'avoir des liens entre la ville et la campagne. Nous allons à la montagne, au Grand-Bornand, au printemps, en été et en hiver, et souvent à la mer, en Bretagne.

La classe découverte n'est pas toujours le premier départ, mais c'est souvent quand même le premier. Elle permet de travailler le départ et la confiance avec les familles — les freins sont nombreux, familiaux notamment, et la confiance dans les enseignants et dans nos équipes d'animation est essentielle. Régulièrement, ce premier départ en classe découverte ouvre la voie aux départs en colonie de vacances. C'est une des raisons pour lesquelles nous avons fait le choix cette année de commencer par les classes découvertes : nous constatons clairement cet effet de levier.

C'est important parce que ce sont aussi près de 1 000 enfants qui partent en colonie de vacances l'été et l'hiver, au quotient familial. On a plus de départs en juillet qu'en août. Fontenay est une ville très mixte socialement — des familles de classe moyenne, mais aussi des familles en difficulté — et toutes partent.

Dernier point : nous essayons systématiquement de faire partir deux classes ensemble. Fontenay, c'est une colline avec deux coteaux — d'un côté, le quartier traditionnel du bois de Vincennes où l'immobilier monte à 12 000 euros du mètre carré, de l'autre, la ZUP, quartier très populaire. Nous mixons systématiquement une classe des quartiers populaires et une classe des quartiers plus traditionnels pour travailler la mixité, l'apprentissage de l'autre, la découverte d'autres réalités. On apprend à connaître d'autres environnements, mais on apprend aussi à découvrir des enfants qui ne viennent pas du même quartier, qui n'ont pas la même sociologie — et c'est précieux dans les projets pédagogiques que nous portons.

L. FERRÉ

Merci. La classe découverte, c'est donc l'apport de l'Éducation nationale avec le soutien essentiel des villes. Monsieur Jean Hubac, pouvez-vous nous présenter le cadre des classes découvertes du côté de l'Éducation nationale ?

J. HUBAC

Peut-être, au risque de décevoir, commencer par vous dire que nous n'employons plus le terme « classe découverte » au ministère depuis 2023.

Un rapide historique, en m'appuyant sur ce que disait le président Larcher dans son intervention. Les classes découvertes, c'est une appellation qui n'a jamais vraiment été formellement homologuée. Elle a vécu pendant des décennies, depuis les années 1950 jusqu'aux années 1980 — avec une diminution progressive du nombre de jours requis pour en bénéficier : quatre semaines à l'origine, puis progressivement réduit à dix jours dans les années 1980. En 1999, le ministère a créé un grand ensemble appelé « voyage scolaire », regroupant toute sortie scolaire avec nuitée — et à l'intérieur de ce cadre, le terme « classe découverte » disparaissait. Six ans plus tard, en 2005, une nouvelle circulaire a réintroduit l'appellation, en définissant clairement les classes découvertes comme impliquant au moins cinq jours et quatre nuits, les distinguant ainsi des voyages scolaires plus courts. C'est d'ailleurs dans ce texte que l'on en trouve la définition la plus claire. En 2023-2024, une nouvelle circulaire a abrogé celle de 2005 et ne parle plus que de voyages scolaires — sans mention spécifique des classes découvertes, lesquelles recouvraient pourtant des réalités variées : classes de mer, classes de montagne et leurs multiples déclinaisons.

Cela n'empêche pas que, même sans le terme, la réalité perdure dans les écoles, et que nous nous attachons à permettre que cette réalité soit une expérience accessible au plus grand nombre d'élèves. Pour donner un ordre de grandeur : en 2022-2023, la PPL Bonivard nous a permis de relancer les enquêtes sur ces données. Il y a eu 6 807 voyages scolaires à plus de quatre nuitées cette année-là — soit environ la moitié des voyages scolaires —, dont 1 807 en France et un à l'étranger, qui correspondent à ce que nous appelons des classes découvertes. Nous n'avons pas de statistiques antérieures au Covid, ce qui rend difficile toute comparaison avec l'avant. En revanche, nous observons une progression depuis 2022-2023, et nous disposerons prochainement des chiffres des deux dernières années.

Le cadre national est défini dans cette circulaire, qui a cherché à simplifier des procédures parfois lourdes. Le président Larcher faisait état de la difficulté à monter un dossier pour mettre en place une classe découverte. L'idée est que l'Éducation nationale facilite au maximum l'envie d'un enseignant d'emmener ses élèves en séjour — c'est suffisamment une aventure pour qu'on n'en rajoute pas trop en termes de réglementation. Des exigences de sécurité s'imposent néanmoins : vérification des autorisations, des centres d'hébergement, etc. Pour alléger le travail des enseignants, nous avons mis à leur disposition plusieurs outils, notamment un catalogue national de plus de 660 structures d'accueil et d'hébergement certifiées conformes. Ce catalogue n'est pas fermé : il a vocation à évoluer et à s'enrichir. Il permet aux enseignants d'identifier des structures existantes sur les territoires, sans exclure le recours à d'autres structures non répertoriées. Des guides d'accompagnement ont également été publiés pour le premier et le second degré.

Avant cette circulaire, le circuit d'autorisation était long : de l'enseignant au directeur d'école, à l'inspecteur de circonscription, puis à la direction académique — avec des délais de trois à quatre semaines, parfois davantage, parfois sans réponse. La commande était claire : simplifier. **Désormais, c'est l'inspecteur de circonscription qui donne son accord directement à l'enseignant, et transmet pour information à la DSDEN. Cela simplifie considérablement le dispositif, même si la rigueur reste nécessaire.**

Pour rebondir sur ce que disait le maire : vous ne pouvez pas mener le projet sans l'Éducation nationale, et nous ne pouvons pas le mener sans les partenaires — collectivités, centres d'accueil.



Merci. Nous avons le regard des collectivités et celui de l'Éducation nationale. Madame Hérouin-Léautey, pouvez-vous nous donner le regard national sur cet objet éducatif qu'est le vivre ensemble ?

F. HEROQUIN-LÉAUTEY

Si on part sur le vivre ensemble, ça va nous amener un peu au-delà des classes découvertes et des colos — mais je vais me recentrer. C'est une conviction que j'ai chevillée au corps. Comme mon voisin, j'ai eu la chance de partir trois semaines en classe de neige, à cette époque où les collectivités, dans leur grande majorité, étaient propriétaires d'un ou plusieurs centres de vacances, pour permettre aux enfants de partir à la mer, à la montagne. Trois semaines — aujourd'hui, on nous regarderait avec des grands yeux, mais je continue de penser que cela devrait être un objectif et une ambition.

Parce que partir deux ou trois nuitées ne laisse pas la même empreinte. Cela ne permet pas de consolider les découvertes humaines, environnementales, les apprentissages fondamentaux qui vont durablement impacter la construction de l'individu. Ces politiques sont des politiques qui font grandir. Partir, c'est grandir — c'est un autre très beau slogan. Il y a la prime enfance, puis l'enfance — et l'on doit apprendre à se détacher, à quitter le nid familial pour mieux y revenir, à s'autonomiser. En disant cela, je ne parle pas des apprentissages formels que délivre l'Éducation nationale — c'est son rôle premier. Ce dont je parle implique une complémentarité éducative.

Ces dernières années, notamment dans mes auditions, j'ai rendu deux rapports pour avis budgétaire sur les budgets jeunesse et vie associative : l'un axé sur les colonies et camps de vacances, l'autre sur la complémentarité éducative et l'ambition d'un service public des loisirs — que je n'appellerai pas « des temps libres », même si ça me démange, mais j'entends déjà les sarcasmes. La Convention citoyenne a rendu ses travaux la semaine dernière. Sur le papier, un consensus semble possible. Dans la réalité, c'est plus compliqué, et cela paraît difficile à financer avec les moyens existants.

Sur la question des classes découvertes en particulier, j'ai lu les commentaires d'enseignants et de leurs syndicats : même si l'on devait les rendre obligatoires, rien ne sera possible sans une réforme qui revalorise la profession enseignante — en termes de rémunération, mais aussi de reconnaissance. S'occuper des enfants aujourd'hui, c'est fabriquer l'avenir du pays. Or, dans les années 1980, un enseignant gagnait 2,2 fois le SMIC ; aujourd'hui, 1,2 fois. Cela dit quelque chose de ce que notre nation ne consent pas à offrir à ses enfants, aux familles, à l'Éducation nationale et à tous les acteurs éducatifs complémentaires de l'école. Un sursaut s'impose. Je ne suis pas hyper optimiste, mais je me battrais pour qu'il advienne.

Réduire le budget jeunesse ne va pas dans ce sens. **Supprimer la ligne des colos apprenantes ne permet pas d'atteindre les objectifs pourtant brillamment défendus par Gérard Larcher tout à l'heure. Supprimer la ligne du SNU pour la renvoyer vers la défense dans le cadre du service militaire volontaire n'est pas un bon signal envoyé à nos jeunes — et on a besoin de comprendre ce que ce pays attend d'eux, hormis se lamenter sur la baisse démographique.**

Je me suis battue en commission des Affaires culturelles et de l'Éducation pour que les amendements soient adoptés : pour sauver les colos apprenantes, les services civiques, pour obtenir un fonds d'amorçage des activités complémentaires de l'Éducation nationale, et un fonds pour préserver ce qu'il nous reste de patrimoine. Les communes en étaient propriétaires — les CAF aussi. Ma première expérience professionnelle a été de diriger un centre de vacances à Abondance, en Haute-Savoie, qui appartenait à la CAF. Dans les dix années qui ont suivi, les CAF se sont désengagées et ont revendu leur patrimoine immobilier des colonies de vacances. Ces structures n'ont pas toutes été rachetées pour perpétuer la mission d'accueil — beaucoup ont été converties en projets immobiliers. Ce sont autant de lieux en moins pour accueillir nos enfants.

On ne peut pas s'émouvoir qu'un jeune arrivant à l'âge de l'orientation, sous la pression de Parcoursup, soit incapable de sortir de sa zone de confort habituelle s'il n'est jamais parti, s'il n'a pas ouvert ses horizons. Les familles seules ne peuvent pas tout porter — d'autant qu'on observe des creux générationnels : des parents qui n'ont eux-mêmes jamais été en colonie, qui ne mesurent pas ce que cela représente, qui ne projettent pas suffisamment le bénéfice pour leurs enfants. Pourtant, **71 % des familles dont les enfants ne partent pas en vacances considèrent qu'un départ en colo serait une chance pour eux. La conscience existe — mais les freins à lever sont nombreux, au-delà du frein financier.**

La mécanique la plus spontanément à l'œuvre dans notre société, c'est la reproduction. Quand des générations entières de parents ne sont pas partis, ils ne le projettent pas pour leurs enfants — et le travail des professionnels s'en trouve alourdi. J'ai fait beaucoup de scoutisme et j'ai coutume de dire que je suis probablement davantage un enfant de l'éducation populaire que de l'Éducation nationale, dans ce que j'y ai trouvé pour me construire. Cela illustre que pour apprendre, grandir et se développer, un seul environnement, une seule unité de lieu et d'acteurs ne suffit pas — on a besoin de départs en colos, en classes découvertes, d'accueils de loisirs, d'activités diverses et variées. Et les inégalités qui se creusent à l'école ne s'arrêtent pas à la porte de l'école.

Il manque une politique publique — et pas seulement sur ces aspects-là. On sort d'une séquence où on a parlé droits des enfants, violences faites aux enfants. Nous n'avons pas de ministère de l'Enfance qui pense une politique éducative pour le pays. Nous n'avons plus, **en nombre suffisant, de PEDT — ces projets éducatifs de territoire qui en 2014 couvraient 90 % du territoire et qui aujourd'hui n'en couvrent plus que 33 %. Il manque une politique volontariste sur ces aspects éducatifs, qui ne peuvent pas s'arrêter aux portes du ministère de l'Éducation nationale et dont la complémentarité entre acteurs est absolument essentielle sur les territoires.**

Ce que fait Fontenay est une très belle illustration de la façon dont, en faisant tous ensemble, on peut emmener les enfants plus loin et leur permettre de grandir en se projetant au-delà de leur lieu de vie, de leur pied d'immeuble, de l'enceinte de leurs écoles, et d'ouvrir les possibles.

Merci. En parlant de politique volontariste locale, je voudrais revenir sur l'expérience de Fontenay. Vous avez créé un dispositif clé en main — une formule que l'on emploie aussi au département de la Seine-Saint-Denis pour les actions éducatives proposées au collège. Qu'est-ce qui a motivé ce choix de format, en lien avec l'Éducation nationale ?

J.P GAUTRAIS

Je crois que ce qui a prévalu, c'est la conviction profonde que l'éducation, c'est à la fois apprendre de manière différente et ouvrir les horizons des enfants et des familles, travailler l'apprentissage de la vie quotidienne et de la vie en collectivité. Tout ce qui pouvait faciliter les départs — car malgré la gratuité totale, nous avons encore des freins au départ — devait être mis en place. La question est : comment fait-on pour que tous les enfants partent ? On sait que ça a un impact fort sur eux, et par conséquent sur la société, dans la façon dont ils s'épanouissent aujourd'hui et demain.

Nous faisons encore partie des 33 % de communes dotées d'un PEDT — un outil de coordination et de réflexion avec l'ensemble des acteurs du territoire sur les politiques éducatives et d'enfance. Par les temps qui courent, coordonner coûte cher, ou l'on considère que ce n'est pas utile. Pourtant, on manque parfois de moyens pour coordonner les actions, les rendre plus efficaces, aller chercher des partenaires, mailler le territoire pour répondre au mieux aux besoins des enfants, des familles et des professionnels.

Sur le clé en main à proprement parler : c'est nous qui fournissons le catalogue. Nous ne sommes pas dans le catalogue national du ministère de l'Éducation nationale — nous avons le nôtre, qui évolue à la marge, et nous travaillons avec l'Éducation nationale sur son évolution et le contenu des séjours. Par exemple, pour les séjours hiver, nous introduisons cette année le biathlon avec le ski de fond ; au printemps, la montagne est découverte différemment. Toutes les activités proposées doivent être agréées, ce qui demande un travail de vérification régulier.

L'objectif est de lever un maximum de freins au départ. Nous avons encore quelques écoles ou classes qui ne partent pas — pour des raisons de structure de classe ou de choix de l'enseignant. Notre objectif est que 100 % des enfants partent. Le pire, c'est quand un, deux, parfois trois ou quatre enfants d'une même classe ne partent pas. Imaginez la frustration, la difficulté pour cet enfant quand ses camarades reviennent quinze jours plus tard. Il n'aura pas vécu ce qu'ils ont vécu — ni en termes d'apprentissage, ni en termes de vie collective, d'histoire partagée.

Je parle beaucoup de cela parce que cela m'a marqué enfant, et cela marque des générations. C'est la question de comment on cultive des histoires communes, un projet collectif — comment on travaille l'espoir aussi. Pour certains enfants, l'espoir, c'est ce départ dont ils se souviendront, qu'ils auront construit avec leurs camarades et leur enseignante, et qui leur aura permis de découvrir des choses qu'ils n'auraient pas pu découvrir autrement.

À un moment où l'individualisme n'a jamais été aussi fort et où le « nous » manque dans notre société, les classes découvertes participent, bien plus qu'on ne le pense, à la création de ce « nous ». Les grands élus nationaux parlent souvent de récit national — je crois que les classes découvertes, à leur échelle, contribuent à ce récit. Le dispositif clé en main permet d'y contribuer au maximum, en levant tous les freins existants au départ.

L. FERRÉ

Merci. Les voyages scolaires sont aussi un outil de régulation du climat de classe et un levier pour les enseignants, et ils portent des enjeux pédagogiques importants. Monsieur Hubac, quel regard la Dgesco porte-t-elle sur leur apport pédagogique ?

J. HUBAC

Avant cela, un mot sur la notion de récit collectif. Chez moi, c'est d'abord un récit familial. Je fais partie de la génération qui n'a pas eu l'opportunité de partir — non pas parce que j'aurais refusé, mais parce que mes parents auraient dit non, et parce que l'opportunité ne s'est pas présentée. Mes enfants, en revanche, sont partis tous les trois en CM2, au même endroit, avec la même enseignante, dans la deuxième partie des années 2010. Ces séjours font aujourd'hui partie des récits familiaux qui s'entretiennent. Il y a quelque chose qui se joue d'abord à l'échelle de l'individu, dans son environnement le plus proche.

Pour la Dgesco — Direction générale de l'enseignement scolaire, qui définit et pilote la mise en œuvre des politiques éducatives dans l'enseignement scolaire — ces classes découvertes ont trois intérêts essentiels. Et je vais les appeler ainsi, même si le terme n'est plus dans les textes — cela permettra à tout le monde de les employer sans scrupule.

Le premier intérêt, pour les élèves, c'est de faire l'expérience d'une forme d'altérité qui permet une meilleure connaissance de soi-même dans la confrontation aux autres. Passer vingt-quatre heures sur vingt-quatre avec ses camarades — et des adultes aussi — n'a rien à voir avec quelques heures de classe suivies du retour à la maison. Et cette expérience de l'altérité n'est pas vécue du tout de la même manière dans les quatre murs de l'école et dans le cadre de dépaysement des classes découvertes. En ce sens, c'est aussi un pas vers la démocratie — c'est pourquoi il nous semble absolument essentiel qu'elle ait lieu au moins une fois dans le parcours scolaire, comme nous l'avons écrit dans la circulaire. Je suis ravi d'apprendre qu'il y ait des endroits où c'est même une fois dans le parcours primaire, avec l'espoir d'un autre voyage long dans le secondaire.

Le deuxième intérêt, en résonance avec les transitions que nous vivons, est de développer la conscience écologique des élèves et leur sensibilité à l'environnement — au sens de la transition écologique d'abord, puis au sens patrimonial. C'est une expérience irremplaçable. Le récit que peut en faire un enseignant, aussi talentueux soit-il, ne permettra pas la même chose que la confrontation directe avec l'expérience sensible.

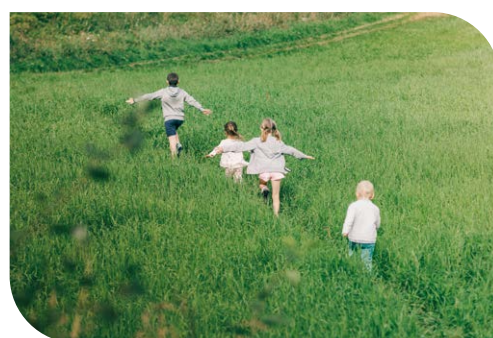
Le troisième objectif, c'est le développement d'un savoir expérientiel qui trouve une valorisation qu'il ne trouverait pas en classe. Ce n'est pas une pause péda-

gogique — comme le disait le président Larcher. Pour moi, on fait de la pédagogie quand on va en classe découverte. C'est plutôt une façon de faire de la pédagogie autrement, de manière complémentaire avec ce que l'école permet. Le mouvement des « classes dehors » ou des innovations dans la forme scolaire n'est pas sans lien avec cette réflexion. Et il faut le dire : **les classes découvertes nourrissent aussi les enseignements fondamentaux. Il y a une interaction vertueuse entre les deux — je ne les opposerais pas, mais je les situerais dans une complémentarité réelle.**

Parmi les compétences développées, j'en retiendrai quelques-unes particulièrement importantes. D'abord, la démarche scientifique qui permet le développement de l'esprit critique : observer, émettre des hypothèses, les confronter à une expérience — cela s'expérimente vraiment dans le faire, pas simplement dans le voir et l'entendre. Ensuite, les compétences psychosociales — ces compétences de vie qui permettent aux jeunes de devenir des adultes résilients. Et puis une autre dimension que je trouve capitale : la place du corps. **Les classes découvertes donnent au corps une place que l'école ne lui donne pas de la même manière — le corps du quotidien qu'il faut entretenir, mais surtout le corps comme lieu d'expérience vécue. Ce sont des choses totalement irremplaçables.**

C'est la raison pour laquelle nous avons insisté dans cette circulaire sur le projet pédagogique — sur ce qui se passe avant le départ, pendant le séjour, et après le retour. Ce n'est pas le temps du séjour seul qui compte : c'est le projet pédagogique construit dans sa continuité, qui permet aux enfants de se projeter sereinement avant de partir, aux parents aussi, de vivre le séjour sereinement, et après de faire fructifier pendant l'année scolaire tout ce qui a été vu, vécu, éprouvé. Ce n'est pas pour rien que les séjours marquent aussi longtemps les enfants, et parfois les adultes jusqu'à un âge avancé.

On est ici dans une forme de porosité extrême entre le temps scolaire, le temps périscolaire et le temps extrascolaire — et c'est précisément cette porosité qui est productive. Ce que l'enfant vit en classe découverte nourrit ce qu'il fait en classe ; ce qu'il a appris en classe lui permet de donner du sens à ce qu'il vit en séjour. Cette circularité vertueuse ne va pas de soi : elle se construit, elle se prépare, elle demande un investissement de l'enseignant bien au-delà des jours de séjour eux-mêmes. Et c'est justement pour cela que les classes découvertes marquent aussi longtemps — parce qu'elles ne sont pas un événement isolé, mais un moment fort d'un projet qui les précède et leur survit. Cela milite bien sûr pour renforcer la cohérence de ce qu'on propose à l'enfant sur l'ensemble de ces temps.



Une précision sur la cohérence et la complémentarité dont vous venez de parler. Lors de mes auditions cette année, j'ai été frappée par le fait que les politiques éducatives sont devenues extrêmement « scolarocentrées ». Vous venez de prononcer deux termes — « périscolaire » et « extrascolaire » — qui méritent qu'on s'y arrête. Très peu de parents parlent de leurs projets de vacances en termes d'« extrascolaire » — ce n'est pas dans le langage commun. Mais ces mots disent quelque chose d'important : ils révèlent que ces temps — avant la journée de classe, le midi, le soir, le mercredi, les vacances — sont pensés et inscrits dans nos textes comme une extension du scolaire, et non comme des entités ayant leur propre valeur et leur propre logique.

Or ce qui se passe dans ces temps-là, quand cela permet à un enfant de se révéler, de s'émanciper, de se trouver, le met dans de meilleures dispositions pour entrer dans les apprentissages à l'école. Mais pas parce qu'on aurait établi une résonance explicite entre le programme fondamental et ce qui se passe le mercredi ou pendant les vacances. **Ce qui s'acquiert d'un côté est mécaniquement bénéfique de l'autre — et c'est précisément parce que ces temps obéissent à une logique différente, pas malgré cela.** Je ne dis pas qu'il faut opposer les temps, les acteurs, les savoirs formels et informels, ni les méthodes d'apprentissage formelles ou expérientielles. Je dis que **la valeur de ces temps complémentaires ne se mesure pas à leur degré de conformité avec les programmes scolaires — elle réside dans leur nature propre.**

Quelqu'un tout à l'heure a parlé des enfants d'intérieur — c'était Émilie Kuchel. Nous avons fabriqué une génération d'enfants d'intérieur : 40 % des enfants ne jouent plus dehors en semaine, ils sont derrière leurs écrans, et à douze ans, on est plus souvent confronté à des images pornographiques qu'à des jeux en extérieur. Et après, on parle de santé mentale. Réinvestir les extérieurs, réinvestir le plein air, permettre à l'enfant dès le plus jeune âge d'éprouver les éléments, d'avoir ses sens en éveil — c'est fondamental pour se construire. Un petit humain pour se développer, pour développer son cerveau, n'a pas besoin de choses très différentes d'il y a dix, vingt ou trente ans.

On perçoit un léger mouvement de recul vis-à-vis du numérique, des écrans — alors que cinq ans plus tôt, le CESE publiait un avis appelant à massifier le numérique dans tous les temps pédagogiques. J'appelle de mes vœux un rééquilibrage : les outils numériques ont leur place dans les pédagogies et dans l'inclusion, mais ils ne doivent pas supplanter ce que l'on sait être fondamental. On ne protège bien, on ne chérit bien que ce que l'on connaît — si la nature n'est connue que virtuellement, on ne la protégera jamais autant que lorsqu'on l'a éprouvée. C'est aussi un enjeu éducatif face à la crise climatique, qui ne nous attend pas.

C'est pourquoi j'ai déposé une proposition de loi en transpartisan avec deux autres députés qui ne sont pas de mon bord politique, pour inscrire dans les projets éducatifs des crèches, des écoles, des collèges et des lycées l'éducation en plein air — tant dans le volet formation des professionnels que dans les projets eux-mêmes, qui mettent en musique les projets éducatifs et pédagogiques tout au long de l'année.

La parole publique draine ou pousse. Elle peut être locale : quand un maire valorise le départ, la classe découverte, le mini-camp, cela produit un effet sur les professionnels

et les familles. À l'échelle nationale aussi. Quand un sujet n'est plus porté — comme les PEDT dont les financements ont été rabetés et qui tombent en déshérence — cela se voit. On a besoin de coordonner pour mener une politique éducative à l'échelle d'un territoire. On ne fait rien seul. Il faut tout un village pour élever un enfant, nous dit ce beau proverbe africain. Il faut donc aussi des politiques qui portent les choses et qui se traduisent dans les textes. Quand on trouve un biais, on dépose une proposition de loi. Si ce projet arrive en débat à l'Assemblée nationale puis au Sénat, les colos et les classes découvertes en feront naturellement partie.

L. FERRÉ

Merci. Vous l'avez chacun dit : un des enjeux est de faire reconnaître la légitimité éducative de l'ensemble des acteurs qui agissent auprès des enfants. Monsieur Hubac, quand vous parlez du corps, je pense à l'animateur — la clé de voûte de ces séjours. Peu importe comment on les appelle, il faut un enseignant qui veuille partir, un inspecteur qui accepte le départ, et une équipe d'animation sur place, qu'elle soit municipale ou issue d'un centre d'accueil. Ce sont tous ces acteurs qui concourent.

Le PEDT est un outil crucial pour embarquer l'ensemble des acteurs au niveau local. Comment cela peut-il se traduire concrètement — avec les familles, l'Éducation nationale, la ville — dans une dynamique collective ? Comment faites-vous vivre ce PEDT autour des voyages scolaires en incluant les familles ?

J.P GAUTRAIS

Ce qui est sûr, c'est que nous avons un PEDT — et c'est déjà significatif. Nous y dédions un agent, ce qui représente un effort budgétaire réel. Ensuite, c'est une dynamique : un PEDT, comme tout plan, doit être fait vivre — et c'est la dynamique avec l'ensemble des acteurs. Nous aimons les dynamiques partenariales à Fontenay. Sur la question des classes découvertes, le pilotage est conjoint entre la ville et l'Éducation nationale, mais de manière générale, sur les politiques éducatives de l'enfance, c'est avec l'ensemble des acteurs du territoire : les autres services de la ville, le secteur associatif très riche à Fontenay, le secteur culturel, une densité importante d'acteurs.

L. FERRÉ

En résumé : tous les acteurs qui permettent de développer des projets et de les inscrire dans des actions communes et collectives sur le territoire. Tous les dispositifs de coordination, avec un plan derrière, permettent de mettre en musique des orientations concrètes et de développer des actions sur un territoire pour répondre au mieux aux besoins. Voter des plans et en faire la communication, on sait faire. Les faire vivre, c'est autre chose — cela demande des moyens. C'est pleinement intégré dans le travail de notre direction des actions éducatives et de notre direction de l'enfance.

J.P GAUTRAIS

Puisqu'on a beaucoup parlé de projets ambitieux, et des PEDT en particulier, permettez-moi de dire un mot simple mais essentiel en ce moment : les collectivités locales font plein de choses. Elles participent à 70 % de l'investissement public, et elles ne peuvent pas être en déficit — c'est important de le rappeler au moment où nous ne

savons pas comment nous pourrions voter notre budget. On peut s'endetter, mais on ne peut pas être en déficit. C'est le premier élément. Cela peut paraître basique, mais c'est fondamental.

Derrière, développer des politiques publiques demande des moyens — en fonctionnement pour les classes découvertes, en investissement pour nos structures. Nous en avons encore quelques-unes, mais pour combien de temps ? Ces politiques publiques ne sont pas financées par des dispositifs directs de l'État. Il n'y a pas de fléchage spécifique. C'est un choix politique majeur des collectivités qui souhaitent les porter. **Au moment où la pression budgétaire n'a jamais été aussi forte, nous avons demandé à nos services de ne pas toucher à ces lignes budgétaires — mais je le dis : ce n'est pas normal que cela repose uniquement sur ce volontarisme.**

Ce n'est pas normal non plus que ce multi-partenariat, que nous assumons et revendiquons, ne soit pas inscrit dans la loi avec des financements à la hauteur. Car on le voit, peu importe où on se trouve dans le partenariat : l'apport de ces politiques publiques est réel, mais elles ont un coût. Et sans budget, on prend le risque de les voir disparaître. Les séjours ont déjà diminué en durée — des trois semaines de notre époque aux dix jours actuels à Fontenay, et même à quatre ou cinq jours ailleurs. Et cette réduction est bien souvent budgétaire avant d'être pédagogique — il faut le dire. Au moment des discussions budgétaires difficiles, c'est important de rappeler que ce sont des efforts que nous faisons par volontarisme et par engagement, parce que nous y croyons.



F. HEROQUIN-LÉAUTEY

Une précision : les 33 % de territoires encore couverts par un PEDT, ce sont les PEDT formels. Mais certaines collectivités très volontaristes sur les politiques éducatives, lassées de la tournure qu'ont prise les choses, n'ont plus de PEDT formel tout en animant activement leur écosystème éducatif. Je pense à Lille, par exemple, qui n'a plus de PEDT formel mais qui engage des moyens et crée les conditions pour que cet écosystème soit en mouvement et en coordination.

Avant d'être députée, j'étais adjointe au maire de Rouen — un territoire où nous n'avons plus de patrimoine bâti sur ma circonscription. Après le Covid, pour relancer la culture du départ, car les MJC craignaient ne plus remplir les séjours après les confinements, une petite association est née : « Des camps sur la comète », qui a réinvesti le départ en mode léger. La métropole met à disposition le terrain de la Maison des forêts, on y va en transport en commun métropolitain — et je trouve assez réjouissant de voir des enfants partir en colonie dans le bus. Ils découvrent un endroit qu'ils ne connaissaient pas, et ils y retournent ensuite avec leurs parents. Cela crée aussi des liens intéressants.

Sur ce terrain, il y a deux bâtiments avec sanitaires et cuisine — et sinon, on monte une tente canadienne, on apprend à faire des toilettes sèches, on fait son feu de camp. On fait ensemble. C'est cela, l'essentiel des départs collectifs : le faire ensemble. Et j'aime toujours citer Philippe Meirieu, qui le dira mieux que moi demain.

J.P GAUTRAIS

Permettez-moi d'intervenir : il n'est plus possible aujourd'hui de partir sous tente dans le cadre des classes découvertes. Nous l'avons fait un temps. Évidemment, c'est au bon vouloir des enseignants, mais il y a aussi des questions d'autorisation. Pour des raisons de législation ou de prudence, en tout cas — et on l'aimerait parfois, repartir sous tente en classes découvertes. C'est possible en colo, mais à ma connaissance, pas forcément dans ce cadre-là.

F. HEROQUIN-LÉAUTEY

L'association travaille depuis trois ans avec une école en QPV, en cité éducative — une école maternelle. Nous avons renaturé tous les extérieurs des crèches et des écoles à Rouen, ce qui a fait renaître une pédagogie de plein air. Des enseignants de maternelle ont travaillé avec cette association sur l'école du dehors : un jour par semaine dehors, quelle que soit la météo. Et l'aboutissement du projet annuel, c'est d'aller passer une nuit sous tente sur le site de la Maison des forêts. Nous y sommes parvenus. C'est une nuitée, préparée par deux ou trois visites en amont avec les parents — mais sans les parents pour la nuit elle-même. Nous avons obtenu l'autorisation de la DSDEN, dans un cadre pensé, sécurisé et accompagné tout au long de l'année. Toutes les garanties sont là. Il n'y a pas de raison que des enfants puissent dormir sous tente en juillet ou en août mais pas un lundi soir dans ce cadre-là.

J. HUBAC

J'avais vu un post sur LinkedIn présentant ce projet. Je m'étais dit que ça avait l'air intéressant — sans savoir qu'ils faisaient du feu de camp.

F. HEROUIN-LÉAUTEY

Toujours est-il que des choses sont possibles. Et c'est là où je voulais en venir : oui, les contraintes financières ont petit à petit déconstruit des politiques qui étaient autrefois massives. Si l'on veut avoir de l'impact — et vous l'avez dit, si l'on veut vivre ces choses en mixité sociale — il faut du massif. Sinon, on a les séjours sur catalogue pour les CSP+, et les séjours subventionnés avec une majorité d'enfants en difficulté. Ce n'est pas possible non plus, ce n'est pas du faire ensemble.

Et la citation que j'allais emprunter à Philippe Meirieu — que vous aurez la chance d'écouter demain — c'est que le faire ensemble fonde le vivre ensemble. **On ne peut pas incanter le vivre ensemble s'il n'existe pas de possibilités réelles de vivre et de faire ensemble.**

J.P GAUTRAIS

Juste, si je peux ajouter — car je n'ai pas d'expérience de PEDT dans mon poste actuel, je suis trop loin de cette réalité — : sur tous ces sujets de continuité et de complémentarité éducatives, la Dgesco travaille étroitement avec la DJEPVA et nous trouvons des objets communs. Les discussions que nous avons avec eux sur les colos apprenantes, selon ce qui ressortira du vote de la loi, pourront être l'occasion de retravailler sur les classes découvertes. **Au niveau national, comme au niveau local, rien ne se fait hors partenariat. Ce n'est pas la Dgesco seule qui décide — le nom du ministère change parfois, mais le travail en commun avec le ministère chargé de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative est réel. Dans l'objectif commun d'offrir le maximum de possibilités aux enfants sur les territoires.**

L. FERRÉ

Je vous remercie de vos contributions. Pour clore cette table ronde, je retiens que tous les formats sont possibles, que les classes découvertes sont indispensables à un parcours éducatif complet, construit conjointement avec l'ensemble des acteurs réunis ici — grâce notamment au levier des PEDT et aux relations de confiance que l'on peut construire avec tous les partenaires au niveau local et national, familles incluses. Nous n'en avons peut-être pas assez parlé, mais le temps nous manque. Je vous propose de prendre les questions de la salle.

Échanges avec la salle

Mathias CADOT, Directeur de l'association l'Accord, Nantes

Notre association fait partir 2 500 enfants l'été. À Nantes, nous sommes en train de réinventer des classes découvertes sans hébergement — je vous rassure. Une remarque préalable : l'école représente 180 jours par an, donc il reste encore beaucoup de temps à occuper. La Convention citoyenne a produit des travaux qui mériteraient que l'Unat et d'autres s'en saisissent vraiment, pour ne pas en faire un simple buzz de quelques jours.

Au-delà de la question des moyens, dont on parle beaucoup en ce moment autour des colos apprenantes, j'ai l'impression que nous sommes face à une crise idéologique. La présidente le rappelait dans son propos d'ouverture. Les associations vont mal, en partie parce qu'on considère aujourd'hui qu'elles coûtent cher à la société sans rapporter grand-chose. Les colos apprenantes s'inscrivent un peu dans ce débat-là. Ma question — à quatre mois des élections municipales et à deux ans des présidentielles — c'est : **comment remet-on ce débat national sur la table ? Comment fait-on pour que la question de ce que nous voulons pour nos enfants demain ne se réduise pas à une question de moyens ou d'utilité supposée ? La santé mentale, c'est aussi comment on fait pour éviter les troubles, pas seulement comment on les traite.**



C'est pour nous un axe de force programmatique. Depuis que nous avons instauré la gratuité des classes découvertes sous mes mandats — j'ai parfois l'impression de les avoir inventées — j'ai pu mesurer l'attrait que cela suscite, quelle que soit la classe sociale. La découverte des environnements, la vie collective, l'accès à l'autonomie : tout cela participe au « nous ». J'ai eu des habitants très aisés, le long du bois de Vincennes, qui étaient fiers que leur impôt serve à offrir à leurs enfants ces moments de vie collective avec d'autres. **La politique, c'est aussi faire du récit — et à l'approche des élections municipales, les colos et les classes découvertes sont l'un de nos axes majeurs.**

Nous faisons beaucoup de choses en régie, y compris toute la restauration collective. L'art de la table, en France, c'est quelque chose — tout se passe autour de la table. Plus de 90 % des élèves d'élémentaire à Fontenay mangent à la cantine, y compris dans les quartiers populaires. Nous venons de constater que dans les collèges, ce chiffre chute — nous allons travailler sur ce sujet, car c'est un levier important de lutte contre le décrochage scolaire et un moment de rassemblement collectif essentiel. C'est un élément structurant de nos politiques publiques.

Au-delà des municipales, il faut en faire un enjeu fondamental des projets présidentiels à venir — pas seulement pour nos enfants, mais aussi pour l'aménagement du territoire. Le lien que nous avons avec Camplong, 350 habitants, est important. Les moyens que nous y mettons sont réinjectés dans un territoire local qui vit la crise climatique et économique de plein fouet. Au moment où l'on oppose les territoires les uns aux autres, et notamment les campagnes et les villes, le lien ville-campagne que ces séjours créent a une valeur réelle. C'est un enjeu pour la question de l'aménagement du territoire et des liens entre territoires.

F. HEROQUIN-LÉAUTEY

Il y a des acteurs que nous n'avons pas assez nommés cet après-midi : les associations d'éducation populaire. Lors des débats budgétaires, elles ont été très fortement attaquées — le Rassemblement national a produit des amendements visant systématiquement à supprimer les lignes budgétaires correspondantes. Il faut en avoir conscience — y compris pour faire de l'éducation populaire sur ce sujet. **Dans les territoires qui n'ont pas les ressources de Fontenay, les associations d'éducation populaire constituent un appui essentiel pour les maires souhaitant faire vivre la complémentarité éducative.**

La question éducative est l'un des enjeux fondamentaux des communes — elles sont en charge du premier degré bien au-delà du bâtiment et du personnel. Dans les PEDT de nouvelle génération que j'appelle de mes vœux, j'inclurais les jeunes jusqu'à dix-huit, voire vingt-cinq ans, un peu sur le format de la convention citoyenne. Je ne suis pas sûre que cette convention parviendra à faire émerger du positif, compte tenu des tirs croisés qu'elle subit. Mais je ferai ce qui est en mon pouvoir pour que les propositions enthousiasmantes qui en ressortent puissent avancer — et pour que la question de l'enfance soit traitée autrement que par le seul prisme sécuritaire.

Ces dernières années, quand le pouvoir public intervient sur l'enfance, c'est en réponse à des faits divers, à des situations de violence. C'est le prisme par lequel notre enfance est traitée aujourd'hui — et ça ne va pas. L'enfance, il y a tout à construire, et cela doit être enthousiasmant.

Les phénomènes de type « No Kids Places » doivent nous inquiéter collectivement. Dans le débat budgétaire, c'est la question des retraites qui a dominé — parce que notre population vieillit et que les plus âgés deviennent de plus en plus nombreux. Si nous n'y prenons pas garde, les questions du troisième et du quatrième âge vont supplanter celles de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse. Ce ne serait pas un avenir réjouissant.

J'appelle donc à ce que les enjeux de 2027 intègrent une vision ambitieuse pour l'enfance et la jeunesse — jusqu'à disposer d'un ministère dédié à l'enfance et à la jeunesse, avec la vie associative. C'est peut-être là que les choses doivent se jouer.

J. HUBAC

Sans entrer dans le débat électoral — je garderai une certaine réserve sur ce point — deux remarques. D'abord, les enjeux liés à la santé mentale et au bien-être des jeunes sont aujourd'hui au cœur de nos politiques publiques bien plus qu'ils ne l'étaient il y a quelques années — non par opportunisme, mais par conviction que l'école doit contribuer au bien-être des élèves.

Ensuite, la Dgesco finance aussi l'éducation populaire — par des subventions qui s'expliquent à la fois par l'histoire et par la conviction de ce qu'elle peut apporter en complément de ce que l'école offre. Tant que nous aurons des lignes budgétaires pour le faire — ce qui ne dépend pas de nous, mais des assemblées ; nous, on dépense l'argent qu'on nous donne —, nous continuerons cette politique incitative à l'action dans les territoires, au bénéfice des jeunes.

Fin des échanges avec la salle



Tables rondes - débat

« *Les classes de découvertes : un enjeu éducatif, économique et social pour les territoires* »

ANIMATION



**Laura
FERRÉ**

Cheffe de service des actions éducatives
Département de Seine-Saint-Denis, adhérente ANDEV

INTERVENANTS



**Yasmine
BOUDJENAH**

Première Adjointe au Maire
de Bagneux,
Présidente de VVL



**Gilles
CAIRE**

Maître de conférences
HDR de Sciences
économiques, agrégé
de Sciences sociales



**Cédric
VIAL**

Sénateur de Savoie,
Membre de la commission
de la culture, de l'éducation,
de la communication et du
sport, rattaché au groupe
Les Républicains

Comme nous l'avons vu lors de la première table ronde, les voyages sont un levier éducatif puissant. Par ailleurs, ils bénéficient également aux territoires qui les accueillent. Au-delà du seul enjeu éducatif, les classes découvertes représentent un levier économique local, un soutien à la vitalité des territoires ruraux, de montagne et de littoral, et un outil de cohésion sociale — j'oserais même dire de cohésion nationale. Pour illustrer notre propos, je me tourne vers Gilles Caire, qui va nous présenter une enquête qualitative et quantitative particulièrement éclairante.

G. CAIRE

Il s'agit d'une enquête réalisée en 2024 sur des données 2023, conduite avec l'Unat Auvergne-Rhône-Alpes et l'Unat Bretagne. Je tiens à remercier Robin Miglioli et Nathanaëlle Dorot pour l'Aura, et Mahaut-Lise Sicot pour la Bretagne, qui ont réalisé l'essentiel du travail.

L'étude porte sur 24 établissements — centres de vacances et centres de jeunes dans les deux régions — constituant un panel représentatif en termes de milieu (littoral, montagne, ville, campagne), de taille et de statut : la moitié appartenant à des collectivités territoriales, l'autre moitié à des associations.

Un établissement moyen du panel compte 137 lits, génère environ 15 000 nuitées annuelles et accueille un peu plus de 5 000 personnes par an. Premier élément clé : la durée d'ouverture moyenne est de 294 jours par an — quasiment dix mois sur douze. À titre de comparaison, des résidences de tourisme, des résidences secondaires en Auvergne-Rhône-Alpes est ouverte 30 à 35 jours si tout va bien. Ces établissements **contribuent donc très fortement à lutter contre le phénomène des volets clos.** Deuxième élément : **le taux d'occupation, rapporté au nombre de lits, est de 114 nuitées par lit** — inférieur aux hôtels, mais très supérieur aux résidences de tourisme, aux villages vacances et aux campings. **C'est un taux remarquable.**

Sur la composition de la fréquentation : 40 % des personnes accueillies viennent dans le cadre de voyages scolaires — les classes découvertes —, 20 % dans le cadre de colonies de vacances, et 40 % relèvent d'autres catégories (clubs sportifs, cousinades, séminaires, mariages, etc.). Ce chiffre de 40 % pour les classes découvertes m'a surpris : j'anticipais que les colonies pesaient davantage. C'est aujourd'hui l'inverse — les classes découvertes représentent le double des colonies. Ces 40 % « autres » sont également importants pour l'équilibre économique des structures.

Un établissement moyen accueille 43 classes découvertes dans l'année. En ajoutant les colonies de vacances, **cela représente l'équivalent de 25 enfants présents en permanence sur le territoire, tous les jours de l'année, y compris pendant les vacances scolaires.** Dans des villages qui n'ont plus d'école, c'est une présence jeune permanente qui compte pour la vitalité du lieu.

Sur le volet économique : **le chiffre d'affaires moyen d'un établissement est de 864 000 euros.** Mais les personnes accueillies génèrent également des dépenses à l'extérieur du centre — achats de prestations auprès de prestataires locaux, et argent de poche, qu'on oublie souvent.

Sur une année, cela représente 100 000 euros d'argent de poche dépensé sur le territoire. En totalisant le chiffre d'affaires du centre et les dépenses extérieures, on atteint environ 1 million d'euros de dépenses globales, dont 750 000 euros de retombées locales. Ce rapport est particulièrement élevé par rapport à ce qu'on observe dans l'hôtellerie, les campings ou les résidences secondaires.

Le panier journalier moyen est d'environ 70 euros par personne — comparable aux résidences de tourisme et aux villages vacances (96 euros chacun), et très supérieur aux campings (50 euros) ou aux résidences secondaires (30 euros). On ne peut pas parler de tourisme qui ne rapporte rien au territoire.

Enfin, sur l'emploi : un établissement moyen représente 11,3 ETP — la moitié en salariés permanents, l'autre moitié en saisonniers. **En intégrant les emplois induits par les dépenses chez les fournisseurs locaux, c'est une moyenne de 16 ETP qui vivent grâce à un seul centre d'hébergement.**

L. FERRÉ

Merci. Je me tourne vers Cédric Vial sur la question des territorialités. En quoi les classes découvertes constituent-elles un outil de réduction des inégalités territoriales ?

C. VIAL

La démonstration vient d'être faite par les chiffres. Je vais parler en tant que Savoyard : nous avons 52 stations de ski pour 273 communes — et près de 60 en comptant les stations nordiques. **Les centres de vacances font partie du modèle économique de ces territoires.** Quelques grandes stations pourraient peut-être s'en passer, mais partout ailleurs, et notamment dans les stations moyennes et petites, ils sont indispensables. **En janvier, hors vacances scolaires de décembre et de février, sans centres de vacances, l'activité est insuffisante pour faire tourner les remontées mécaniques et pour que les prestataires restent au pays.** Un moniteur de ski ne peut pas vivre avec quinze jours de travail à Noël et trois semaines en février — il a besoin d'une activité pérenne sur toute la saison. Ce sont les centres de vacances qui le lui permettent. Sans eux, on n'a tout simplement plus les acteurs socio-professionnels — et cela vaut pour les moniteurs comme pour tous les guides et prestataires qui interviennent dans ces centres.

Le chiffre de 100 000 euros d'argent de poche peut sembler important, mais ramenés à environ 20 euros par personne, distribués sur dix mois dans une commune disposant d'une dizaine de commerces, cela représente 1 000 euros par mois et par commerce rien que pour un seul centre de vacances. Le calcul est vite fait.

L'enjeu est double et interdépendant : on a besoin des centres de vacances pour faire tourner les stations, mais pour que ces centres soient économiquement viables, il faut qu'ils fonctionnent au printemps, en été et idéalement en automne — la saison la plus difficile à couvrir. Cela nécessite des politiques incitatives. Si le taux de remplissage est insuffisant pour qu'ils soient économiquement viables à l'année, on les perd au moment où on en a le plus besoin.

C'est la raison pour laquelle la proposition de loi portée par ma collègue Émilie Bonivard, que nous essayons de porter de manière transpartisane avec Cécile Cukierman, est importante. Les classes découvertes sont une forme de rite initiatique civique. On a beaucoup parlé du SNU et d'autres dispositifs civiques. Moi, je suis convaincu **qu'il faut penser en termes de parcours : qu'au cours de la scolarité primaire, chaque enfant puisse vivre au moins un séjour de type classe découverte — classe neige, classe mer, classe nature, peu importe le nom — et que dans le secondaire, il y ait une expérience équivalente, peut-être plus tournée vers la langue et vers l'étranger. Ce parcours initiatique civique doit faire partie du modèle.**

Pour que cela fonctionne, plusieurs conditions sont nécessaires. D'abord, poser cela comme une priorité politique, avec les moyens qui vont avec. Ensuite, lever les freins administratifs : les délais d'autorisation restent souvent entre huit et douze semaines — bien au-delà des trois ou quatre semaines avancées tout à l'heure — et un guide ne règle pas le problème en profondeur. **Il faut aussi motiver les enseignants, prendre en compte la question de la responsabilité et leur donner des incitations concrètes pour partir avec leur classe, notamment une semaine loin de leur famille.** Et puis il faut l'accueil : des prestataires, s'il y a suffisamment d'activité, et des locaux rénovés. C'est là qu'est la priorité. Les équipements vieillissent, les standards ont changé. Un enseignant qui arrive dans des conditions datant de trente ans n'y retournera pas — or c'est lui le prescripteur. **Un grand plan sur le patrimoine, garantissant des bâtiments aux normes et confortables, me semble être la première priorité. Si on a des équipements attractifs qui génèrent moins de coûts d'exploitation, on facilite l'ensemble de la chaîne.**

Nous espérons que la perspective des Jeux olympiques d'hiver 2030 dans les Alpes donnera une impulsion pour rénover ces équipements. Mais il faudra aussi travailler sur le taux de remplissage — et les classes découvertes font partie des leviers essentiels pour assurer ce remplissage et donc la viabilité économique de ces centres.

L. FERRÉ

Merci. Un mot sur la valorisation financière des enseignants : de nombreuses villes portant des politiques éducatives volontaristes abondent cette valorisation, ce qui sera probablement remis en question avec les contraintes budgétaires qui s'annoncent. Sur l'enjeu de l'intersaison et de la saisonnalité — et notamment les classes d'automne et les enjeux liés au changement climatique — Yasmine, pouvez-vous nous en dire un mot ?

Y. BOUDJENAH

Sur les classes d'automne — les classes rousses, comme certains les appellent —, c'est vrai qu'on n'en a pas encore parlé depuis le début du colloque. Je suis élue à l'éducation à Bagneux, et nous avons la chance depuis plusieurs années d'avoir une école, parfois deux maintenant, qui font partir leurs classes à l'automne. Ça implique de s'y prendre très à l'avance — à l'année scolaire précédente, pour tenir compte des délais administratifs qui peuvent aller à huit semaines et plus. Mais c'est extrêmement formateur.

Avant de parler du remplissage des centres, j'ai envie d'insister sur le bénéfice éducatif. J'ai des témoignages en tête de jeunes enseignantes qui ont eu la chance de faire binôme avec une enseignante un peu plus expérimentée qui était déjà partie au moins une fois à l'automne. Et maintenant, elles font binôme chaque année. L'une d'elles nous a raconté que ça avait été très formateur quand elle est arrivée dans le métier. Et surtout, elle dit que ça permet de gagner un temps fou — c'est son expression — en termes de cohésion de classe. **Parce qu'elles partent fin septembre, début octobre, et forcément, les enfants ne se connaissent pas encore tout à fait bien. Mais quand ils reviennent, ils se connaissent parfaitement, ils connaissent parfaitement l'enseignante, et tout au long de l'année, on voit le bienfait de cette cohésion.**

Sur l'intérêt pour les centres et pour les territoires, c'est évident : les classes découvertes, par définition, permettent de ne pas être cantonné aux seuls temps de vacances scolaires — c'est même l'inverse. À l'automne, ces classes partent par exemple en Bretagne dans des centres qui resteraient sinon fermés. Ça permet de laisser ouvert le centre pendant plus longtemps que la seule période de printemps et d'été. C'est vraiment bénéfique pour tout le monde.

Sur la PPL Bonivard, ce qui est intéressant, c'est qu'elle propose de replacer le ministère de l'Éducation nationale au centre du sujet. À une époque, c'était le ministère de l'Éducation nationale qui supervisait et encourageait les colos, avant que les classes de découverte prennent leur essor — puis il s'est progressivement désengagé. La circulaire de 2023 a simplifié les démarches administratives, sans aller encore suffisamment loin. **La PPL complète cette démarche en proposant de sensibiliser les enseignants, d'intégrer ça dans leur formation. Ce signal-là est important.**

Sur la question du patrimoine bâti maintenant. Ce modèle qu'on a en France est assez exceptionnel — des collectivités, des CE, des associations qui ont, petit à petit, souvent grâce à 1936 qui a été un vrai booster, accumulé et créé une politique publique, même sans soutien constant de l'État. Il y a eu quelques moments où l'État a pris des décisions de soutien : entre 1979 et 1982, une centaine d'établissements étaient rénovés par an grâce à des fonds publics, puis on est passé à des systèmes de prêts spéciaux, qui ont permis de continuer à rénover une cinquantaine de centres par an. **Donc il y a eu une période où ce patrimoine a pu se maintenir grâce à un soutien public.**

Ce qu'il faut dire clairement, c'est que c'est un secteur à but non lucratif. On ne peut pas mettre en place un modèle économique autonome — sauf à pratiquer des tarifs tellement élevés que ça exclurait les familles et les enseignants. Ce modèle a besoin d'un soutien public. Or aujourd'hui, il n'y a plus d'aide à la pierre. Et ce n'est pas seulement une question de confort ou de standards d'exigence plus élevés — c'est tout simplement qu'entretenir un centre coûte cher. Même pour maintenir le niveau d'il y a trente ans, il faut refaire les toitures, l'isolation, les menuiseries. Et pour la transition écologique, c'est pareil : on a besoin d'améliorer la performance énergétique des bâtiments, ce qui permet de faire des économies ensuite, mais qui nécessite des investissements initiaux que les collectivités ne peuvent pas financer seules, sans soutien public massif. C'est pour ça que certaines, à bas bruit, se séparent de leurs centres. Et comme l'a dit notre présidente Michelle Demessine en ouverture, il y a urgence — parce qu'une fois qu'on a perdu ce patrimoine, le reconstituer sera extrêmement difficile.



L. FERRÉ

Merci. Monsieur le sénateur, ne faudrait-il pas un plan national de sauvegarde et de rénovation des centres d'accueil, à l'image de ce qui a existé pour les structures sportives à l'occasion des Jeux olympiques ?

C. VIAL

Pourquoi pas. Nous assistons à un changement de modèle qu'il faut accompagner — sinon la politique s'éteindra progressivement. **La situation est la suivante : les collectivités n'achètent plus de nouveaux centres de vacances.** Tous ceux qu'on a existents depuis longtemps et vieillissent — parfois mal. Les bâtiments se vident ou sont mis en vente. Et justifier en conseil municipal des travaux à 500 kilomètres de sa commune est un exercice politique délicat, surtout quand on explique qu'on n'a pas les moyens dans sa commune mais qu'on va refaire la toiture d'un chalet à l'autre bout de la France.

Les communes font donc souvent le choix d'acheter de la prestation plutôt que d'investir dans la pierre. C'est souvent plus coûteux à terme, et cela réduit la continuité — car une commune propriétaire veut rentabiliser son bien et envoie ses enfants régulièrement. On pourrait imaginer des groupements de communes copropriétaires d'un centre, ce qui permettrait de mutualiser les coûts tout en maintenant l'intérêt de chaque commune à le faire vivre. C'est une piste à explorer.

Un plan d'investissement est nécessaire. On espère que les Jeux olympiques 2030 dans les Alpes donneront une impulsion sur la rénovation de ces équipements. En Savoie, la région a mis en place une politique où elle prend en charge le transport pour tout séjour de plus de deux nuitées, en demandant à la collectivité locale de prendre en charge les prestataires, et à la famille et l'école de prendre en charge l'hébergement. C'est une manière de partager les coûts et de maintenir tout le monde autour de la table — car quand chacun est partie prenante de l'investissement, il y a davantage de stabilité et de continuité. Quand une commune ne fait qu'acheter de la prestation, elle n'est liée à rien et peut se désengager facilement. On a besoin d'inventer des systèmes qui installent les gens dans la durée.

En ce qui concerne les solutions, je suis présidente d'une association intercommunale — VVL — qui réunit une quarantaine de collectivités pour s'appuyer sur une équipe de professionnels communs. Organiser des séjours de vacances et des colonies, gérer des centres de vacances : c'est un métier. **La mutualisation permet à des collectivités propriétaires de conserver leurs centres précisément grâce au remplissage à l'échelle du réseau — pas seulement avec les enfants de la commune, mais avec ceux des autres communes adhérentes. Elle permet aussi de diversifier les destinations — mer, montagne, campagne — et de s'extraire d'une certaine marchandisation du secteur. Car si les tarifs montent trop, tous les enfants et tous les enseignants ne pourront pas se le permettre.**

Nous faisons la démonstration qu'on peut proposer des séjours clés en main qui facilitent la vie aux enseignants, déjà tellement surchargés mentalement. Clés en main sur le plan logistique, mais pas figés dans le contenu : nous avons créé par exemple une classe découverte théâtre avec le théâtre de la commune qui envoie un artiste en résidence pendant le séjour, ou des partenariats avec des associations scientifiques comme Explorado qui viennent sur place mener des ateliers avec les enfants — parfois avec des associations locales dans des territoires ruraux. Ces formats thématiques créent aussi des retombées sur le territoire.

Une proposition pour financer la rénovation des centres : dans un rapport parlementaire de 2013, le député Michel Ménard avait proposé d'instaurer une taxe sur l'hôtellerie de luxe pour financer la rénovation des centres de vacances. Cette idée avait été abandonnée pour des raisons de TVA, mais elle mériterait d'être remise à l'ordre du jour. Il y aurait une vraie cohérence à ce qu'une forme de péréquation permette à des familles très aisées de contribuer à financer les départs en classes découvertes pour tous les enfants.



Merci. Gilles, quelques mots sur les retombées sociales et l'utilité territoriale de ces centres, au-delà des chiffres économiques ?

G. CAIRE

Sur les retombées sociales, au-delà des retombées économiques. Pour ceux qui me connaissent, je n'aime pas le terme d'impact social — je préfère celui d'utilité sociale, qui est propre au monde de l'économie sociale et solidaire. **L'article 2 de la loi ESS de 2014, portée par Benoît Hamon, définit l'utilité sociale à travers cinq critères : l'accueil de personnes en situation de fragilité, un effet sur la cohésion sociale et territoriale, un effet en termes d'éducation à la citoyenneté, le développement durable, et une cinquième dimension ajoutée très récemment en 2024 : la mise en valeur des monuments historiques et du patrimoine de manière générale.** Dans l'enquête menée sur les 24 centres, nous avons essayé de mesurer ces différents effets d'utilité sociale.

Sur la première catégorie — les personnes en situation de fragilité : la moitié des 24 centres collaborent avec une structure d'insertion, que ce soit de l'insertion par l'activité économique, un ESAT ou un atelier protégé. Cela se passe notamment au niveau des fournisseurs.

Sur la cohésion sociale et territoriale : 19 centres sur 24 ont des partenariats avec des structures culturelles ou d'animation locales ; 15 sur 24 mettent à disposition des équipements pour les acteurs locaux — équipements sportifs, salles de fêtes, etc. ; 7 sur 24 ont développé des offres de services vers le territoire — portage de repas, animation de centres de loisirs. **Au-delà des chiffres économiques, il y a donc toute une interaction avec le milieu social local.**

Sur la citoyenneté : 17 directeurs de centres sur vingt-quatre participent à des instances de développement local — offices de tourisme, associations de commerçants, etc. Dans l'autre sens, dans 6 centres sur 24, des clients ou fournisseurs locaux font partie des instances dirigeantes de l'hébergement. Et dans 4 centres, il y a une co-construction de l'offre avec les habitants. **La citoyenneté fonctionne donc dans les deux sens : le centre participe à la vie citoyenne locale, et les citoyens locaux sont invités à participer à la vie du centre.**

Sur le développement durable : 9 centres sur 24 organisent des marchés ou des ventes de produits artisanaux ou locaux. Et surtout, 24 centres sur 24 ont pris des mesures en matière de transition écologique — approvisionnement en circuits courts, énergie, eau, biodiversité. Ils ne sont pas tous engagés sur les quatre plans, mais tous se sont engagés sur au moins un.

Sur le patrimoine : 20 centres valorisent la culture locale, soit en faisant appel à des associations culturelles locales, soit en proposant des espaces d'exposition d'artistes locaux, soit en proposant des espaces de conseil.

Au-delà des retombées économiques, il y a donc toute cette participation à la vitalité sociale du territoire qu'il faut prendre en compte. Et si le centre disparaît, ce ne sont pas seulement les retombées économiques qui disparaissent — ce sont aussi tous ces échanges sociaux qui s'effacent avec lui.

Échanges avec la salle

Franck PRÉSUMEY, Ligue de l'enseignement, référent GT4 au Comité de filière animation

Le Comité de filière animation est un espace où peuvent se rassembler toutes les parties prenantes, et qui réfléchit déjà à beaucoup des questions soulevées ici. Toutes les bonnes idées, se trouvent dans les avis du Comité — construits collectivement avec beaucoup d'acteurs présents dans cette salle. Sur la question patrimoniale, comme sur d'autres, une des clés est de mettre tout le monde autour de la table. Nous le faisons avec les parlementaires, les collectivités, les associations, les parents d'élèves. C'est un travail d'une énergie considérable. Ma question, adressée à monsieur le sénateur : *comment construire une vraie politique globale en France sur nos sujets ? Comment faire en sorte que tout le monde soit autour de la table et qu'on avance ensemble ?*

C. VIAL

Pourquoi pas. Nous assistons à un changement de modèle qu'il faut accompagner — Merci pour la question. Mettre tout le monde autour de la table n'est pas le plus difficile — c'est de trouver un consensus sur les priorités et surtout d'avoir une visibilité dans le temps. Quand on parle d'investissements dans du bâtiment, on parle d'amortissements sur plusieurs années, de politiques pluriannuelles. Or, dans un contexte où l'on change de Premier ministre plusieurs fois par an, se projeter sur le long terme est difficile. La stabilité vient souvent du consensus — et c'est aussi pour cela que l'idée des groupements de communes est intéressante : quand chaque commune est partie prenante de l'investissement, elle a un intérêt à maintenir son engagement dans la durée.

Il y a d'abord un travail de conviction à faire : faire comprendre l'intérêt éducatif et civique des classes découvertes, les intégrer dans un parcours du jeune. C'est vous, dans cette salle, qui êtes les mieux placés pour y contribuer — et nous aussi, à notre échelle. Il faut ensuite des outils concrets qui facilitent les choses et des investissements dans le patrimoine. Je pense à ce que disait le maire de Fontenay tout à l'heure : les classes découvertes font partie du cœur de sa politique municipale. Il n'y a pas beaucoup de communes dans lesquelles cela figure vraiment dans la campagne électorale — mais quand c'est fait d'une certaine manière, ça peut devenir un vrai enjeu. Enfin, pour que les investissements servent, il faut une politique en face pour remplir les centres et sécuriser les enseignants qui font le choix de les emmener. C'est un partenariat entre l'État et les collectivités locales — l'État impulse et aide, les collectivités mettent en œuvre.

Michèle DEMESSINE, Présidente de l'UNAT

La question posée est très pertinente et nous l'avons abondamment discutée. Nous sommes tous quelque peu usés par des tours de table répétés sans prises en compte durables. Les réponses apportées ne nous satisfont pas pleinement — on a l'impression de tourner en rond. Il faut un projet global avec une vraie volonté de financement et d'investissement. On ne peut pas attendre que la situation politique se stabilise pour commencer à travailler : on fait des progrès aujourd'hui, il faut continuer.

Ce qui me frappe, c'est qu'il n'existe pas d'instance parlementaire permanente pour traiter ces questions de manière globale. On en parle de temps en temps en commission, lors du vote du budget dans le meilleur des cas — mais il n'y a pas de lieu de construction durable. Le Sénat, qui a la plus forte sensibilité territoriale de toutes les instances parlementaires, pourrait s'en saisir. Si le Parlement doit prendre plus de pouvoir, qu'il le prenne vraiment et s'attache à ces questions. Il y a des débats à venir sur la décentralisation où ces sujets seront au cœur — mais ils risquent de ne pas y figurer si on n'y prend pas garde. Il faut une instance de construction, pas seulement de discussion.

C. VIAL

Le tableau est même plus sombre que ce que vous décrivez. Vous savez que parfois la stabilité ne suffit pas toujours à installer des politiques durables. Emmanuel Macron a créé le SNU parce qu'il trouvait ça formidable. Avant de partir, il l'aura démonté. Il a créé les colos apprenantes parce qu'il trouvait ça formidable. Avant de partir, il les aura démontées. Le pass culture pareil. Même avec les mêmes personnes au pouvoir pendant huit ans, ça ne suffit pas. Il n'y a pas aujourd'hui de consensus réel sur ces sujets au niveau de ceux qui décident des budgets — le Premier ministre et Bercy ne sont pas dans la salle, et c'est là que ça se décide.

Je pense qu'on ne peut pas tout attendre de l'État. On en a besoin pour impulser, aider, être présent — mais si on attend que l'État prenne tout en charge, on attendra longtemps et on sera déçu. L'avenir, pour moi, est au local. Si des communes s'organisent ensemble, si des intercommunalités mettent en place des politiques communes, cela a plus de chances d'avancer rapidement. Peut-être pourrait-on créer une foncière pour réhabiliter les centres, avec l'État comme partenaire dans le financement global mais pas comme seul payeur. Il faudra s'organiser différemment.

Michèle DEMESSINE, Présidente de l'UNAT

Ce que j'appelle de mes vœux, c'est un État organisateur : il définit le cadre, fédère les acteurs, et chacun participe financièrement. On a eu des politiques contractuelles de ce type avec les contrats de plan à certaines époques, qui ont permis beaucoup de choses. C'est un modèle à réinventer.



Je pense qu'il ne faut pas tout attendre de l'État. On a besoin qu'il impulse, on a besoin qu'il aide — mais on ne peut pas tout attendre de lui, ou alors on attend longtemps et on est déçu. Les deux choses arrivent souvent en même temps.

Sur le local, je suis d'accord — mais articuler le local et le national, c'est précisément l'objet d'une politique publique : une ambition affirmée, des leviers, des partenaires. On a soit un bout, soit il nous manque quelque chose. On ne peut pas tout attendre de l'État, mais s'il n'y a pas une ambition affirmée nationalement, les élus locaux qui n'ont pas les moyens ne se préoccupent même pas du sujet. C'est là tout l'intérêt de la PPL : elle enverra un signal extrêmement puissant, vis-à-vis des enseignants, des parents, et des élus locaux. Le fonds de 3 millions voté en loi de finances ou les critères de nombre de jours, ce sont de petites sommes — mais c'est déjà un signal fort. Et ça ne peut venir que du niveau national.

Il faut aussi des leviers. On a vu comment les colos apprenantes ont relancé des dynamiques locales après le Covid — des communes qui se sont dit : moi aussi je joue le jeu, j'abonde, j'organise. Parce qu'il ne suffit pas d'avoir une subvention : il faut mettre en place les séjours. Pour finir, je voudrais dire quelque chose d'important : notre école publique ne va pas bien. La classe découverte peut contribuer à lui redonner du sens — y compris pour des enfants en difficulté qui s'y révèlent et pour des enseignants qui y retrouvent de la motivation. On a su rendre le savoir-nager obligatoire sans toujours avoir les fonds à disposition ; si l'impulsion nationale est là, les collectivités s'organisent. On compte sur Cécile Cukierman, sur Cédric Vial et sur tous les sénateurs présents pour que la PPL soit inscrite à l'ordre du jour et adoptée. Ce sera déjà un grand pas en avant.

Cécile CUKIERMAN, Présidente du groupe Communiste Républicain Citoyen et Écologiste – Kanaky, Conseillère régionale AuRa

Cette proposition de loi, déposée par Émilie Bonivard à l'Assemblée nationale, ne réglera pas tout et n'apportera pas de réponse immédiate aux problèmes quotidiens de gestion. En revanche, l'inscrire au Sénat, c'est d'abord affirmer une politique publique. Dès lors que le Parlement se saisit d'un texte dans ses deux chambres, le sujet devient un enjeu national. Une loi sur les colos et les classes découvertes n'a jamais existé — faire rentrer cela dans la loi, c'est plus que du symbole.

Il y a aussi un vrai débat de société à mener. Il y a quarante ans, on partait trois ou quatre semaines l'été sans que les parents soient considérés comme irresponsables. Il n'y avait pas de téléphone portable — les parents n'appelaient pas le centre pour savoir si leurs enfants avaient bien mangé. Aujourd'hui, un départ de cinq jours génère de l'anxiété chez des familles qui appellent le collège pour avoir des nouvelles alors qu'elles savent bien que si quelque chose de grave s'était passé, on les aurait contactées. Cette évolution des mentalités a des conséquences directes sur les gestionnaires de centres : remplir des séjours de dix jours renouvelés en permanence, c'est fondamentalement différent d'assurer un séjour de trois semaines.

Le modèle économique, la formation des équipes, la construction des projets pédagogiques — tout change. À part le scoutisme, qui propose encore des séjours longs mais qui rencontre lui aussi des difficultés croissantes, on voit de moins en moins ce type de format.

Il faut un signal national fort disant que bien grandir, c'est aussi passer par des expériences collectives hors du quotidien. Cela redonne de la légitimité aux enseignants qui organisent ces séjours — ils ne sont pas de vieux instituteurs qui font ça par habitude. Et si l'enseignant trouve un lieu où ça se passe bien, il y reviendra. Concrètement, avec Cédric Vial, nous pouvons interpeller le ministre des Relations avec le Parlement pour lui demander d'inscrire cette PPL à l'ordre du jour — d'autant qu'elle a déjà été votée à l'Assemblée nationale. Cela permettrait de sortir ce débat d'une certaine clandestinité pour lui donner une vraie dimension nationale, et de permettre à chacun, localement, de s'en saisir.

C. VIAL

Je partage l'intention. Il y a aujourd'hui un consensus presque unanime pour dire que ce texte doit être inscrit à l'ordre du jour. Mais l'importance ne suffit pas à créer la priorité — d'autres textes sont aussi en attente. Le président Larcher et Laurent Lafon ont exprimé leur soutien sur le principe. Si on pousse de manière transpartisane, comme le dit Cécile Cukierman, on multiplie nos chances. Je suis optimiste sur le fait qu'on y arrive. La question est de savoir quand, et il faut pousser le plus fort possible.

Ce que je voulais ajouter — et que j'avais failli oublier — c'est qu'il faut inscrire la classe découverte dans un parcours. L'argument « une classe découverte, c'est bien, tout le monde est d'accord » ne suffit pas à déclencher des politiques. Par contre, montrer que dans le parcours civique et éducatif du jeune, la classe découverte fait partie d'un ensemble cohérent avec d'autres jalons — ça, c'est convaincant. Si on se met d'accord sur ce parcours, la classe découverte y trouvera naturellement sa place. Et c'est ce consensus-là qui permettra d'installer des politiques durables.

G. CAIRE

Un élément qui explique la difficulté à défendre les classes découvertes : elles se situent à l'intersection de trois mondes — l'éducation, le tourisme et le social, via le financement des CAF et des comités d'entreprise. Or chaque monde traite le sujet dans son coin. Pour défendre les classes découvertes, il ne suffit pas de l'argument éducatif et émancipateur, aussi essentiel soit-il. Il faut aussi insister sur la vie des territoires — ces centres sont souvent implantés dans des territoires moyennement touristiques, où ils constituent un pilier économique et social. Et il faut mobiliser tous les financeurs potentiels : CAF, CCAS, mais aussi les comités d'entreprise, qui travaillent plus souvent sur les colonies que sur les classes découvertes. La difficulté des classes découvertes, c'est d'être à la croisée de ces trois mondes sans qu'aucun ne se sente pleinement responsable de l'ensemble.

C. VIAL

Vous avez tout à fait raison, et c'est exactement ce que je disais sur l'inscription dans un parcours. L'argument « une classe découverte, c'est bien » ne suffit pas. Ce qui est

convaincant, c'est de montrer qu'elle s'inscrit dans un parcours cohérent du jeune — au même titre que d'autres étapes. Si on se met d'accord sur ce parcours, la classe découverte y trouvera sa place naturellement, et les différents financeurs et acteurs se sentiront concernés.

Un sujet important qui mérite d'être soulevé : l'inclusion. Aujourd'hui, on ne peut plus dire à un enfant en situation de handicap avec des troubles comportementaux qu'il ne part pas avec sa classe. Or, cette réalité conduit parfois certains enseignants à renoncer au départ entier — sans le revendiquer ouvertement. Même avec des AESH disponibles, assurer un accompagnement vingt-quatre heures sur vingt-quatre pendant un séjour reste un défi pour certains profils. Un seul enfant peut empêcher vingt-cinq autres de partir. Nous n'avons pas de solution miracle à ce jour, et c'est un vrai sujet sur lequel il faut travailler.

C. VIAL

Vous avez tout à fait raison, et c'est exactement ce que je disais sur l'inscription dans un parcours. L'argument « une classe découverte, c'est bien » ne suffit pas. Ce qui est convaincant, c'est de montrer qu'elle s'inscrit dans un parcours cohérent du jeune — au même titre que d'autres étapes. Si on se met d'accord sur ce parcours, la classe découverte y trouvera sa place naturellement, et les différents financeurs et acteurs se sentiront concernés.

Un sujet important qui mérite d'être soulevé : l'inclusion. Aujourd'hui, on ne peut plus dire à un enfant en situation de handicap avec des troubles comportementaux qu'il ne part pas avec sa classe. Or, cette réalité conduit parfois certains enseignants à renoncer au départ entier — sans le revendiquer ouvertement. Même avec des AESH disponibles, assurer un accompagnement vingt-quatre heures sur vingt-quatre pendant un séjour reste un défi pour certains profils. Un seul enfant peut empêcher vingt-cinq autres de partir. Nous n'avons pas de solution miracle à ce jour, et c'est un vrai sujet sur lequel il faut travailler.

Johan CHAPUIS, Directeur des Opérations et du Projet Éducatif, VVL

Ce n'est pas une question, mais un appui à ce qui a été dit. On a pu voir à l'Assemblée nationale des auditions de TikTokeurs et d'influenceurs. Les enfants suivent aujourd'hui surtout ces modèles-là — ce sont les enfants d'intérieur dont on parlait. Quelle société voulons-nous pour nos enfants ? Je pense que peu importe le bord politique — et nous avons ici des représentants de collectivités de tous bords politiques —, nous sommes tous d'accord sur l'avenir de nos enfants. Nous comptons vraiment sur vous pour agir ensemble, de manière transpartisane. En tant qu'organismes, nous ne lâchons rien — mais nous avons besoin d'un coup de pouce.

C. VIAL

Je voudrais relayer une citation attribuée à Clint Eastwood : « On se pose souvent la question de savoir quelle planète on va laisser à nos enfants, mais la question qu'on devrait se poser, c'est quels enfants on va laisser à notre planète. » On pourrait d'ailleurs remplacer « planète » par « société ». La planète sera toujours là — c'est la présence de l'homme sur la planète qui peut être en danger. La question, c'est comment

on prépare ces enfants pour qu'ils prennent notre suite et fassent, si possible, mieux que nous. Je pense que c'est possible.

Y. BOUDJENAH

J'ajouterais juste ceci : à une époque marquée par le repli sur soi et parfois la haine de l'autre, il est plus qu'urgent de permettre à nos enfants de mieux connaître cet autre. Les classes découvertes, quand elles sont suffisamment longues pour avoir le temps d'apprendre à se connaître, à vivre ensemble et à faire des activités ensemble, peuvent aussi faire reculer des idées inquiétantes. C'est un enjeu qui dépasse largement le cadre scolaire.

L. FERRÉ

Pour synthétiser : nous sommes tous d'accord pour dire que les classes découvertes sont un pilier éducatif et social constitutif du parcours de construction et d'émancipation des enfants, en place depuis près d'un siècle. Cette table ronde aura montré qu'elles constituent également un pilier économique et un vecteur de récit commun pour les territoires — à la croisée des acteurs et des mondes qui ne se rencontrent pas toujours. Elles sont à repenser comme un investissement d'avenir, pour les enfants et pour les territoires.

Fin des échanges avec la salle



Tables rondes - débat

« Construire ensemble des parcours éducatifs : le rôle des séjours collectifs »

PROPOS INTRODUCTIF



Lydia
THIÉRUS

Chargée de mission à l'Ovlej



Bonjour à toutes et à tous,

Je tiens tout d'abord à remercier l'Unat pour son invitation à présenter l'Ovlej dans le cadre de ce colloque consacré aux classes découvertes et aux accueils collectifs de mineurs.

Créé il y a plus de 25 ans, l'Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes (Ovlej) a pour mission de mieux comprendre les pratiques de vacances et de loisirs collectifs des enfants et des adolescents. Trois axes guident notre action :

- > **Produire des études nationales** répondant aux besoins de nos membres et partenaires.
- > **Participer aux réflexions collectives** en contribuant à des événements comme celui-ci, mais aussi en nouant des partenariats avec les institutions publiques et le monde de la recherche.
- > **Diffuser largement nos analyses**, grâce à des publications en accès libre et à des séminaires de restitution.

Je me permets un petit point concernant la structuration de L'Ovlej. L'Ovlej a été créé en 1999 à l'initiative de JPA, de l'Unat et de l'UFCV. Depuis 2015, sa gouvernance est assurée uniquement par JPA et l'Unat, et depuis 2023, une co-présidence scientifique est portée par deux chercheurs spécialistes de l'enfance, Bertrand Réau et Stéphanie Rubi.

Au fil des années l'Ovlej a conduit de nombreux travaux : une enquête barométrique sur les pratiques et les freins au départ en séjours collectifs qu'on mène tous les 2 ans depuis 2029 en partenariat avec le Crédoc, l'évaluation des « Colos apprenantes » pour la DJEPVA, des études sur les difficultés rencontrées par les ACM ; sur les parcours d'animation occasionnels ou encore sur l'apport des séjours collectifs au vivre ensemble,

plus récemment, notre dernière enquête menée en 2024 a porté sur les stratégies des familles dans le choix des organisateurs, et bientôt, une étude comparative inédite entre la France et les États Unis va courir du premier semestre 2026.

Ces travaux nous permettent de développer une expertise fine sur les ACM via une démarche scientifique. Alors n'hésitez pas à vous saisir de ces données, l'Ovlej doit être un outil pour vous, vous permettant d'avoir des données rigoureuses et neutres pour nourrir vos politiques publiques et vos stratégies en faveur de l'accès aux loisirs et aux vacances pour tous.

Je rappelle toutefois que si le fonctionnement de l'Ovlej est financé par JPA et l'Unat, la réalisation d'études spécifiques nécessite des financements complémentaires. C'est pourquoi nous proposons des appels à des contributions externes afin de garantir la continuité de notre production de données.

Pour en revenir aux séjours collectifs. Ils offrent un cadre unique : une vie en collectif, 24 heures sur 24, des lieux de découverte et d'apprentissage, des lieux de mixité sociale, territoriale et éducative, où les différences se gomment, des espaces de vivre ensemble, où enfants et adultes cohabitent en dehors du cadre familial, avec des règles de vie partagées et des lieux d'autonomie et de citoyenneté, où les enfants participent à la co construction des règles et au partage des tâches.

Ces expériences permettent aux enfants de développer des compétences sociales et comportementales essentielles : autonomie, sociabilité, entraide, respect des autres et des règles, confiance en soi, capacité à trouver leur place dans un groupe.

Et si je devais ne citer qu'un chiffre, je vous dirai que **70 % des enfants partis en séjours collectifs en 2023 ont au moins un de leurs parents déjà parti lui-même durant son enfance.** À travers nos études on voit que les parents souhaitent que leur enfant puisse développer certaines compétences sociales et comportementales qu'ils ont pu eux-mêmes développés lors de leurs expériences en séjours collectifs.

On en a beaucoup parlé hier et je ne vous apprend rien : ces compétences sociales et psychosociales que permettent ces espaces collectifs contribuent à l'émancipation et à la construction de l'identité des enfants, et ce de manière complémentaire à l'approche éducative donnée dans le cadre scolaire mais aussi familiale. C'est précisément ce qui va être approfondi durant cette matinée avec la table ronde qui va suivre et les ateliers thématiques.

Merci.





**Aurore
PERRIN SAADA**

Responsable Plaidoyer, Jeunesse au Plein Air



Bonjour à tous,

Merci pour l'accueil aujourd'hui. Je voudrais tout d'abord présenter en quelques mots la JPA avant d'entrer dans le vif du sujet avec les chiffres de *Ma Classe en Voyage*.

La JPA est une association reconnue d'utilité publique depuis 1938, qui réunit un collectif d'organisations différentes. Elles sont aujourd'hui au nombre de 39. L'action de la JPA repose sur une idée centrale : militer pour permettre à tous les enfants de partir en séjour collectif.

Son organisation s'articule autour de trois entrées : un service juridique, un pôle plaidoyer et un pôle développement. Elle s'appuie également sur cinquante comités départementaux qui la représentent au niveau territorial, ainsi que sur quatre unions régionales.

Les organisations départementales sont composées à la fois de membres nationaux et d'organisations présentes uniquement au niveau départemental. On y trouve des organisateurs de séjours, des syndicats enseignants, des CSE et des organisations de jeunesse.

L'ensemble représente environ 500 000 enfants partis. Le chiffre de 48 364 correspond au nombre d'enfants dont le départ en vacances est financé par la JPA. Cette action ne se limite pas à cela, puisqu'elle inclut également le dispositif *Ma Classe en Voyage*, créé en 2023 pour soutenir les départs en classes de découverte de manière collective. La JPA soutient d'ailleurs ces départs depuis plus de vingt ans.

Quelques éléments permettent de situer le dispositif dans son ensemble. Les critères d'éligibilité à *Ma Classe en Voyage* sont les suivants : les départs doivent comporter au minimum quatre nuitées, se dérouler dans l'Union européenne et bénéficier de cofinancements obligatoires. Les bénéficiaires sont des enfants mineurs, avec une attention particulière portée à ceux dont le quotient familial est inférieur à 900, ou scolarisés dans un établissement situé en quartier prioritaire de la politique de la ville ou dans une commune de moins de 2 000 habitants. Une aide supplémentaire est systématiquement prévue pour les enfants en situation de handicap.

Le dispositif prévoit une aide progressive en fonction du nombre de départs et du nombre d'enfants composant le groupe. Il est rendu possible grâce à plusieurs partenaires financiers. L'Agence nationale des chèques-vacances est partenaire de la JPA depuis plus de vingt ans. Plus récemment, Enfance et Montagne soutient les classes de découverte à la montagne. Depuis cette année, la Fédération française de voile accompagne les séjours à la mer intégrant une activité voile.

Les enseignants et les établissements scolaires déposent leur demande via un portail en ligne, ce qui permet de produire des données annuelles sur le dispositif.

En comparaison avec les chiffres communiqués par la DGESCO, la JPA finance environ 15 % du nombre total de départs annoncés. Ces données restent prévisionnelles, puisqu'elles concernent les projections 2025 en année civile.

Plus de mille demandes ont été déposées par plus de mille établissements scolaires. Un même établissement peut déposer plusieurs demandes, à condition qu'il s'agisse de départs distincts, dans des lieux et à des dates différentes.

Le montant total des aides versées s'élève à un peu plus de 1,3 million d'euros pour l'ensemble des classes de découverte.

Le nombre d'accompagnateurs s'élève à 5 838. Ils se répartissent de manière équilibrée entre enseignants et non-enseignants : animateurs, ATSEM pour les classes maternelles, AESH ou encore parents.

Ces départs représentent, à ce stade prévisionnel, 41 466 élèves aidés, dont un peu plus de 1 600 en situation de handicap.

Concernant les établissements bénéficiaires, une grande majorité relève de l'enseignement élémentaire. Les collèges représentent une part non négligeable, tandis que les maternelles et les lycées sont plus minoritaires. Le dispositif concerne à la fois les établissements publics et privés, avec une prédominance nette du public.

Parmi les critères territoriaux, 44 % des établissements se situent dans des communes de moins de 2 000 habitants, et 23 % dans des quartiers prioritaires de la politique de la ville. S'y ajoutent des établissements relevant de l'éducation prioritaire ou de cités éducatives.

L'âge moyen des élèves participant aux classes de découverte avec le soutien de la JPA est de 9 ans.

Concernant la typologie des séjours, les données indiquent une forte présence de structures de vacances, même si certaines réponses suggèrent que les établissements n'ont pas toujours identifié précisément les catégories proposées. Les séjours en famille apparaissent également, correspondant à des départs organisés au sein des familles.

Les séjours à la montagne sont les plus fréquents, suivis de ceux à la mer, puis à la campagne. Les trois quarts des séjours ont lieu en France, avec une part plus limitée de départs en Europe.

Le budget moyen d'un séjour s'élève à 15 742 euros, pour une aide moyenne de la JPA de 1 131 euros, soit environ 7 % du budget total. Selon les enseignants, cette aide permet souvent de finaliser le budget ou de financer une activité complémentaire. L'aide moyenne par élève est de 32 euros, et le coût moyen par nuitée s'élève à 267,50 euros.

Concernant la structure des dépenses, 63 % des enseignants déclarent organiser des séjours « tout compris », ce qui ne permet pas de distinguer précisément les postes budgétaires. Pour les autres, les transports représentent 18 % des dépenses, l'hébergement 15 % et les activités sur place 4 %.

Les enseignants doivent répondre à un questionnaire pour bénéficier de l'aide complète, ce qui garantit un taux de réponse de 100 %. Les résultats présentés reposent donc sur l'ensemble des demandes déposées.

88 % des enseignants indiquent que l'aide a été déterminante, et se déclarent très satisfaits du dispositif. 99 % d'entre eux souhaitent renouveler l'expérience.

Sur le plan pédagogique, les classes de découverte mobilisent principalement l'éducation morale et civique (EMC), les activités sportives (53 %) et l'histoire-géographie (51 %). Le français et la technologie suivent de près.

Concernant les compétences psychosociales, les enseignants identifient un impact notable. Sur le plan cognitif, la connaissance de soi est citée par 50 % d'entre eux, la gestion des impulsions et la capacité à atteindre ses objectifs par 35 %.

Sur le plan émotionnel, 71 % évoquent une amélioration de la gestion des émotions, et 36 % une meilleure régulation du stress.

Sur le plan social, 68 % soulignent le développement des liens sociaux, et 47 % la capacité à demander de l'aide.

97 % des enseignants estiment que la classe de découverte a un effet sur les compétences psychosociales des élèves, et 98 % constatent un impact sur leur engagement et leur motivation, pendant et après le séjour.

Ces effets se traduisent également dans la dynamique de classe : 64 % des enseignants mettent en avant une amélioration de la coopération et de la collaboration, ainsi qu'un impact positif sur l'engagement, la motivation et le climat de classe.

Ces éléments font écho aux échanges de la veille, notamment sur les effets des départs en classe de découverte organisés à l'automne et leurs impacts sur la dynamique de groupe.

Les données complètes du dispositif seront publiées dans les prochains jours.

Enfin, la JPA dispose également d'une revue juridique consacrée aux classes de découverte, en lien avec l'analyse de la circulaire de la DGESCO par son service juridique.

Merci beaucoup.

Tables rondes - débat

« Construire ensemble des parcours éducatifs : le rôle des séjours collectifs »

ANIMATION



Patrick DROUET
Administrateur de l'Unat

INTERVENANTS



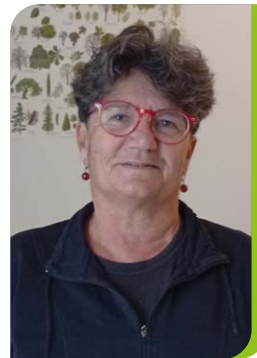
Julie FONTAINE

Adjointe à la restauration collective, au périscolaire et à l'accompagnement à la scolarité, Mairie de Poitiers



Lorraine KIHIL

Directrice Générale d'Odcvl



Catherine LE TAVERNIER

Enseignante engagée dans les classes découvertes



Sébastien VILAPLANA

Chef de division du Pôle Académique des Sorties Scolaires Avec Nuitées (PAS-SAN), DSDEN 05



P. DROUET

Pour faire le lien avec les tables rondes d'hier, cette matinée sera beaucoup plus opérationnelle. On va parler avec des gens qui sont partis en classe de découverte, qui gèrent des classes de découverte, dont c'est le quotidien. On sera sur des actions remarquables et concrètes. On en a entendu hier — quand on entend un maire dire que dans sa commune les classes de découverte sont gratuites à 100 %, on a envie que d'autres maires fassent de même. **Les tables rondes politiques plantent des graines. Est-ce qu'elles vont pousser ? On n'en est pas certain. Mais si on ne met pas tout le monde autour de la table sur la question des classes de découverte, il ne se passera rien.**

Ces réunions permettent à l'ensemble des sensibilités de s'exprimer et de prendre la mesure de la situation. Et c'est là le point essentiel. Nous avons un observatoire sur les colos et les centres de loisirs. Hier, on nous a dit : 6 807 classes de découverte de plus de quatre jours. Cela fait plus de trente ans que je fais ce métier — c'est la première fois que j'entends quelqu'un me dire combien il y a de classes de découverte de plus de quatre jours qui partent. Mais ça soulève aussitôt d'autres questions : ce sont les écoles publiques ? Ou publiques et privées ? Et combien y en a-t-il de moins de quatre jours ? Ça renvoie à la question fondamentale de comment on observe, comment on évalue les classes de découverte. On parle de baisse démographique — moins d'enfants, des classes qui ferment, donc moins de classes de découverte — mais comment cela se traduit-il concrètement ?

Il y a un angle mort sur les données. On a besoin de ces données. Il y a aussi la question des freins administratifs. On vous épargnera les exemples ahurissants accumulés en préparant ce colloque : l'enseignant qui n'a pas pu partir parce que Vigipirate était

déclenché à Paris, celui qui a été informé que fin juin ne pouvait pas être une date de départ, celui à qui on a dit que pour faire de la spéléologie, il fallait lui-même avoir un brevet d'État. Hier, on nous a dit que les choses allaient s'améliorer de ce côté-là. Observer, avoir des études, c'est la base — et sur les classes de découverte, c'est un sujet.

Hier, le sénateur de Savoie a conclu en disant que la solution n'est plus au niveau de l'État, mais probablement au niveau local. Les financements viendront du local plus que du national. Il y a aujourd'hui un panel d'aides — transport en Auvergne-Rhône-Alpes, classes rousses dans certaines régions, Fondation ESF pour les classes de neige avec ski, etc. — que les acteurs ont parfois du mal à repérer. Un observatoire pour les données, et peut-être un outil de recensement des aides locales, seraient des ressources précieuses pour les acteurs de dimension nationale.

Notre première intervenante est Lorraine Kihl, directrice générale d'Odcvl, un organisateur de classes de découverte. Hier, on a entendu qu'il y a de moins en moins de centres de vacances et qu'on se pose la question de leur avenir sur les classes de découverte. Odcvl est un opérateur qui ouvre et gère de plus en plus de centres sur lesquels les classes de découverte pèsent fortement. Deux questions : quels sont les enjeux en 2025 pour un organisme spécialisé dans l'organisation de classes de découverte ? Et quelle est la plus-value d'être gestionnaire spécialisé dans l'accueil de classes de découverte ?



Quels sont les enjeux pour un organisateur de classe de découverte ? On en a beaucoup parlé hier sous l'angle de la collaboration et du lien. Les deux premiers enjeux que je vois pour un organisateur, c'est le lien qu'il crée avec les enseignants et le lien qu'il construit avec ses équipes pour répondre au projet de l'enseignant. La première chose fondamentale, c'est de bien comprendre les attentes des enseignants qui décident de partir en classe de découverte et d'y répondre au mieux. Cela veut dire avoir une bonne connaissance de leurs attentes, construire avec eux le projet de séjour et être conscient de ce qu'ils viennent vivre avec leur classe.

Le principe de la classe de découverte, c'est la complémentarité pédagogique. Les animateurs vont proposer un certain nombre d'activités, mais la plupart du temps, les enseignants ne viennent pas chercher une forte technicité — ils ont eux-mêmes toutes les compétences sur les enseignements qu'ils dispensent. Ce qu'ils viennent chercher, c'est une vraie façon d'apprendre autrement. C'est là que nos équipes sur le terrain ont toute leur valeur. Nous devons donc avoir une bonne connaissance des socles de compétences par cycle, pour proposer des activités adaptées à chaque niveau — des activités en adéquation avec ce que les enfants peuvent pratiquer. Et les animateurs sont au cœur de la qualité de nos dispositifs : leur formation, leur préparation, les outils qu'on leur fournit. Chez Odcvl, c'est un choix fait depuis longtemps : donner les moyens à nos équipes de bien faire leur travail et d'y mettre du sens. Chaque année, nous organisons une semaine de formation en stage préparatoire pour le démarrage de la saison, permettant aux animateurs de découvrir l'opérateur, le projet pédagogique et nos pratiques.

Sur chacun de nos établissements, nous avons un adjoint pédagogique chargé de la formation des animateurs et de la réception du besoin de l'enseignant. Une fois que celui-ci a décidé de partir avec nous, l'adjoint pédagogique l'accompagne dans la construction du quotidien de son séjour — qui dure de quatre à dix jours, et il y en a encore qui durent dix jours. Il fait le lien entre l'enseignant et les animateurs.

Nous avons aussi fait le choix d'un management participatif : tous les animateurs peuvent proposer de nouvelles animations et de nouveaux projets. Ce sont des métiers intenses, des métiers du lien, parfois chahutés — il est important de leur donner la possibilité de contribuer à la partie pédagogique. Nous avons également une cellule de développement pédagogique pour proposer systématiquement aux enseignants des outils qui suivent les nouvelles tendances en pédagogie. **Le lien de confiance qui se crée entre l'animateur et les enfants fait que la transmission se passe différemment — et il y a de belles choses à construire en faisant dialoguer nos équipes et les enseignants.**

Un élément essentiel de la réussite d'une classe, c'est l'anticipation et la préparation du séjour, et le fait d'être au clair sur le rôle de chacun. **Dans la classe de découverte, à la différence de l'accueil collectif de mineurs, c'est l'enseignant qui reste responsable du séjour.** C'est lui qui donne le la, qui nous dit comment il veut que les choses se passent, qui nous demande les ajustements nécessaires. Notre rôle est d'être capable de répondre à ça, de s'adapter. Il faut que chacun sache bien où

est sa place : les animateurs dans la réalisation des activités et la gestion de la vie quotidienne, l'enseignant dans sa responsabilité pédagogique, les accompagnateurs dans leur rôle de soutien. Cela repose sur une préparation rigoureuse et des temps d'échange avant le séjour.

Pour organiser de belles classes de découverte, il faut que chaque classe soit construite presque sur mesure. Bien sûr, nous avons nos programmes d'animation et nos programmathèques par centre. Mais nous ne les réinventons pas à chaque fois — en revanche, nous discutons avec chaque enseignant pour ajuster au plus juste ce qu'on va lui proposer. **C'est là que les acteurs de l'éducation populaire et de l'ESS ont tout intérêt à défendre ce sur mesure et cette écoute, plutôt que de se transformer en opérateurs proposant du prêt-à-porter de la classe de découverte. Nous sommes toujours en train de la coudre sur mesure.**

Il y a aussi quelque chose auquel il faut être attentif : le secteur de l'éducation populaire s'est construit avec une grande mixité avec le monde enseignant, grâce notamment aux enseignants détachés dans nos structures. Chez Odcvl, c'est ce qui nous a permis de construire le socle de nos programmes, notre approche, la place de l'enfant acteur dans notre pédagogie. Cette proximité a disparu au fil du temps, à mesure que les moyens ont diminué et que les postes détachés ont été supprimés. Il faut veiller à ce que cette distance ne devienne pas un fossé.

Sur la question de l'intérêt d'être gestionnaire de ses propres centres : c'est le troisième enjeu. Une fois qu'on a convaincu les enseignants et mobilisé les équipes, reste la question du lieu. **Être gestionnaire présente deux avantages principaux. D'abord, un avantage pragmatique : on connaît son patrimoine, on sait qu'il est bien entretenu, que les enfants vont se trouver dans un site sécurisé. Ensuite, nos équipes maîtrisent le lieu où elles vont réaliser les animations.** Pour la gestion du quotidien, l'organisation des différents temps et leur enchaînement, c'est beaucoup plus facile dans un lieu maîtrisé — et si on doit s'ajuster, ce sont nos propres équipes qu'on sollicite, pas quelqu'un à qui on doit demander si on peut décaler d'une demi-heure. Cela constitue une facilité et un confort réels. L'ensemble des salariés du site — agents de service compris — se trouvent impliqués dans la réussite du séjour, ce qui renforce encore cet accompagnement. Et bien sûr, être gestionnaire de ses propres centres a aussi une dimension d'équilibre économique non négligeable.

P. DROUET

Merci. Catherine, on est ravis d'accueillir une enseignante — ce n'était pas facile d'en faire venir une un mardi. Vous êtes partie de nombreuses fois en classe de découverte, à la fois dans des classes autogérées — où l'enseignant monte son propre parcours — et dans des classes organisées avec une commune. Vous avez une carrière professionnelle derrière vous qui vous a permis d'observer une évolution dans l'organisation de ces classes. Qu'avez-vous constaté ? Et quels effets positifs avez-vous pu mesurer ?

Je suis partie pendant plus de vingt ans avec des classes de CM2 — classe de neige, classe de théâtre, classes européennes jusqu'au Brexit qui a malheureusement clos ce chapitre, puis de l'immersion anglaise. L'évolution que j'observe, c'est d'abord la durée et la fréquence : avant, je partais tous les ans via la ville. Nous partions plus longtemps — minimum deux semaines, et avant moi, les enseignants partaient trois semaines. La classe organisée par la ville n'était pas entièrement clé en main — on avait notre mot à dire sur le thème, classe de neige ou classe de théâtre, même si les lieux dépendaient des appels d'offres. Pour les classes autogérées, deux possibilités : soit on trouvait un organisme pour aider à préparer — comme j'ai fait pour les classes en Normandie sur les plages du Débarquement —, soit on l'organisait soi-même, comme pour les classes de voile. Mais jamais tout seul : le partenariat est essentiel, et l'éducateur sportif, quand on avait la chance d'en avoir un, était une aide précieuse. La durée variait : avec la ville, on partait plus longtemps parce qu'on avait les budgets ; en autogéré, quatre ou cinq jours, une semaine au maximum.

L'évolution ensuite, c'est qu'on part moins souvent et moins longtemps. Et les familles réagissent différemment : si l'enfant est encouragé à la maison, ça se passe bien ; si les parents sont anxieux, l'enfant peut l'être aussi. Les profils d'élèves ont aussi changé : de plus en plus de PAI, d'enfants avec des régimes spéciaux, des allergies — j'ai le souvenir d'un enfant qui arrivait dans le car avec un carton entier de médicaments pour une semaine.

Sur les animateurs : c'est un des points les plus importants. J'ai eu la chance de travailler avec de super équipes, et c'est ce qui fait la différence. Des collègues ont renoncé à repartir en classe de découverte parce que l'équipe n'était pas à la hauteur — et dans ce cas, les temps informels, ceux en dehors de la classe, deviennent un fardeau. Une classe de découverte, c'est fatigant — je me souviens d'un séjour à la neige avec vingt-sept malades, je suis revenue blanche comme un cachet. Ce n'est pas des vacances. Mais quand on est bien accompagné, les bénéfices sont immenses. J'avais la chance de travailler depuis des années avec les mêmes personnes de la ville — elles savaient ce qu'on aimait, ce qu'on n'aimait pas. Et quand le centre avait ses propres animateurs qui connaissaient les lieux, c'était encore mieux. J'ai vécu l'inverse aussi — des animateurs qui découvraient le village en même temps que nous.

Sur les effets positifs : ils sont indéniables. J'ai revu récemment quatre anciennes élèves qui se connaissaient depuis petites — en CM2, on avait fait une classe de voile. Depuis, elles sont restées super copines, et à trente et un ans, elles envisagent d'aller dans le même EHPAD ensemble. Cette classe a créé un lien intense. Et moi-même, quand je repense à d'anciens élèves, je me dis : ah oui, ça, c'était en Angleterre. Je me rappelle mieux d'eux parce que j'ai passé dix ou quinze jours avec eux. Faire la classe en pyjama le soir, c'est formidable. Accepter de travailler un dimanche matin parce qu'on a fait du ski le mardi après-midi — c'est une autre façon d'apprendre. Pour les classes européennes, ça donnait soudain du sens à l'apprentissage des langues : si tu voulais manger quelque chose au restaurant anglais, il fallait s'exprimer en anglais. Et les enfants qui étaient pénibles en classe se révèlent parfois différemment — apprendre autrement leur convient mieux.

La question de la confiance des familles est devenue plus complexe. Des parents demandent : « Vous connaissez les animateurs ? » On ne pouvait pas toujours répondre oui. Mais quand les parents ont eux-mêmes de bons souvenirs de ces séjours, ça passe tout seul. Le problème, c'est que beaucoup de parents n'ont pas de bons souvenirs de l'école — et alors c'est plus difficile dès le départ. Voilà, si on est bien accompagné, c'est que positif. Je terminerai en signalant un apprentissage concret auquel je tenais : écrire une enveloppe. Les enfants apprenaient à adresser une lettre à leurs parents depuis le centre — et c'était loin d'être évident, y compris pour les parents eux-mêmes.

P. DROUET

Catherine, merci. Je crois que c'est la première fois en quinze ans de colloque qu'on découvre que nos enfants peuvent potentiellement aller dans le même EHPAD ensemble — il y a des projets formidables dans la salle. Sébastien, vous êtes chef de division du pôle académique des sorties scolaires avec nuitées en région Provence-Alpes-Côte d'Azur — le PASSAN, un service unique en France. Pouvez-vous nous présenter ce pôle et son impact sur les hébergeurs et les organisateurs ?

S. VILAPLANA

Merci à l'Unat pour cette invitation. Je suis très honoré d'être là et je salue le fait d'avoir réussi à porter cette parole au plus haut niveau au Sénat. J'apprends depuis hier que le nom de mon service est caduc — je devrais désormais l'appeler le pôle académique des voyages scolaires. En quelques mots : nous sommes à l'interface entre les écoles et les partenaires extérieurs de l'Éducation nationale — centres de vacances et intervenants agréés pour voyages scolaires. C'est un service interdépartemental mutualisé à l'échelle des quatre départements de l'académie d'Aix-Marseille. Nous délivrons l'autorisation de départ aux enseignants et, pour les écoles d'autres académies venant dans la nôtre, nous délivrons l'avis favorable.

Le PASSAN, c'est environ 5 000 nuitées, 2 200 classes et 200 000 jours-enfants organisés chaque année — uniquement pour les écoles publiques du premier degré. Les écoles privées et le second degré relèvent de régimes différents. La durée moyenne des séjours est de 4,27 jours.

Le PASSAN est un service unique en France, né d'une démarche RH : le rectorat souhaitait maintenir un équilibre de ses personnels dans les différents services déconcentrés et a opté pour des pôles mutualisés sur plusieurs thématiques. Notre pôle est basé dans les Hautes-Alpes — le département principal d'accueil des voyages scolaires à l'échelle académique, puisque ce sont surtout les écoles des Bouches-du-Rhône qui montent dans les Hautes-Alpes.

L'avantage de cette organisation : elle apporte une simplification administrative. Les textes prévoient que l'IEN de circonscription délivre l'autorisation de départ. Mais entre 1999 et 2023, le circuit comportait trois strates : l'école, l'IEN pour l'avis pédagogique, la DSDEN du département d'origine pour l'autorisation — et si l'école sortait du département, il fallait en plus l'avis du département d'accueil. Nous avons maintenu cette organisation car elle permet d'outiller les IEN qui prennent désormais la responsabilité de décider du départ d'une classe de découverte. C'est bien de vouloir déléguer cette autorité, mais encore faut-il que les IEN soient équipés pour décider.

L'enjeu est de trouver un équilibre très fin entre la démarche de co-éducation avec les partenaires extérieurs et la protection des mineurs. La sécurité des élèves, et la responsabilité des enseignants sur le terrain, restent des enjeux fondamentaux.

Avec le PASSAN, il n'y a plus d'échanges entre les DSDEN d'origine et d'accueil à l'échelle académique. Nous nous coordonnons en interne. Cela simplifie le dispositif, même si cela représente une strate supplémentaire.

Un projet qui me tenait à cœur dans mon parcours — j'ai été animateur, directeur de centre, j'ai travaillé au sein du ministère de la Jeunesse et des Sports — c'est la collaboration entre le PASSAN et les services Jeunesse et Sports au sein de la DSDEN. Il existait deux catalogues parallèles pour les structures agréées, ce qui doublement les démarches. Mon objectif a été qu'une seule démarche administrative soit réalisée par les directeurs de centre — un dossier unique déposé à la DSDEN qui les habilite à la fois Jeunesse et Sports et Éducation nationale. Concrètement, un seul agrément suffit : Jeunesse et Sports, Éducation nationale et PMI.

Ce qui me motive avant tout dans la validation d'un projet de voyage scolaire, c'est le projet pédagogique de l'enseignant. Nos usagers, ce sont les enseignants, et nous sommes là pour accompagner la réalisation de leur projet pédagogique. Si un enseignant me dit qu'il veut aller dans tel centre, nous ferons tout le nécessaire pour que ce voyage puisse se faire là — même si le centre n'est pas dans le catalogue Eduscol. Le PASSAN vérifie cinq points clés : les conditions de transport, les taux d'encadrement, les taux de qualification des personnels, les mesures d'hygiène et de sécurité, et l'honorabilité des personnels de l'Éducation nationale.

Si j'ai un message à faire passer : les textes ne disent pas tout ce qu'on peut faire — ils disent surtout ce qu'on ne peut pas faire et ce qu'on est obligé de faire. Entre les deux, tout il y a tout potentiel envisageable. Des enseignants m'appellent pour me demander si on a le droit de faire dormir des enfants sous tente en voyage scolaire. Oui, c'est possible. **Les voyages scolaires sont un terrain propice à la coéducation, et il y a encore de beaux projets à conduire en partenariat entre l'Éducation nationale et les acteurs de l'éducation populaire.**



Merci. C'est agréable de mettre des visages sur une administration souvent perçue comme éloignée. Une personne de la Dgesco hier dans un colloque de l'Unat, c'était une première — et formidable qu'il ait fait le déplacement. Et entendre aujourd'hui que si on est capable de mutualiser les agréments Jeunesse et Sports et Éducation nationale en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, on est probablement capable de le faire partout en France — c'est une bonne nouvelle. Julie Fontaine, vous êtes adjointe au maire de Poitiers, en charge de la restauration collective, du périscolaire et de l'accompagnement à la scolarité. Depuis le début de votre mandat, vous avez mis en place deux programmes : « Vacances pour toutes et tous » et une démarche de valorisation des classes de découverte en lien avec l'Éducation nationale. Pouvez-vous nous présenter ces dispositifs ?

Les séjours collectifs sont de puissants leviers d'émancipation, de bien-être et de lien social. Mais surtout, c'est un droit fondamental — et en tant que collectivité, nous avons la responsabilité d'y répondre et de rendre accessibles les espaces d'éducation populaire et les expériences collectives, pour tous les jeunes, les enfants et plus largement les familles. C'est ce que nous avons voulu porter dès le début de notre mandat en créant le dispositif « *Vacances pour toutes et tous* ».

D'abord, en formalisant une direction qui n'existait pas — une direction Droit aux vacances et aux loisirs au sein de la collectivité, parce que ces politiques-là demandent des moyens techniques. Ensuite, le dispositif consiste à acheter des places en séjour, puis à faire le lien entre les organisateurs et les familles qui viennent s'inscrire auprès de la collectivité. Nous avons des permanences dans les mairies annexes, des informations diffusées au moment des inscriptions scolaires. Nous devenons guichet unique pour les familles dans l'organisation des séjours — ce qui permet aussi de les rendre accessibles, en faisant payer les familles selon leur quotient familial. Pour une famille qui paierait le prix le plus élevé, le séjour lui revient à 50 % du coût total, la ville prenant en charge le reste. Depuis 2020, 26 500 enfants et jeunes de Poitiers sont partis en séjour — c'est important, car on savait que beaucoup d'enfants ne partaient pas, notamment dans nos quartiers populaires.

Sur les classes découvertes, nous avons renforcé nos moyens de travail avec l'Éducation nationale. Nous avons créé une commission qui réunit, après l'avis des IEN, conseillers pédagogiques, élus de la ville et parents élus en conseil d'école — parce que les freins viennent aussi parfois des familles. Quels meilleurs ambassadeurs que des parents eux-mêmes pour déconstruire les idées reçues ? **Appuyer une politique publique sur les séjours collectifs, c'est aussi travailler sur la mixité sociale : faire partir tous les enfants, pas seulement les plus éloignés des séjours. On sait que ça génère de la mémoire collective — les enfants en parlent entre eux, avec leur famille, sur le marché, en réunion. Ça contribue à apaiser le climat social de la ville.**

Après le Covid, nous avons aussi des acteurs locaux en difficulté pour remplir les séjours. L'idée de « *Vacances pour toutes et tous* », c'était aussi de les réunir, de leur redonner de la visibilité et de faciliter les inscriptions. Sur les classes découvertes, nous avons réinterrogé les freins des enseignants : les transports qui coûtent de plus en plus cher, la difficulté à trouver des cofinancements, le manque de parents accompagnateurs — plus on part longtemps, moins les parents souhaitent s'investir —, la question de l'inclusion avec de plus en plus d'enfants à besoins particuliers, et la lourdeur de l'organisation pour les enseignants.

En travaillant avec les IEN, les conseillers pédagogiques et les parents, nous avons réussi à proposer des simplifications qui ont encouragé les enseignants à partir davantage. Depuis 2020, 3 000 enfants sont partis en classe découverte — c'est une évolution importante pour nous. Nous avons augmenté l'enveloppe budgétaire dédiée : de 15 000 euros en 2019 à 40 000 euros aujourd'hui, avec l'ambition d'aller plus loin. Nous avons retravaillé les critères d'attribution : le lien avec notre projet éducatif — accès à l'éducation par la nature et l'environnement, mixité sociale, citoyenneté et expérience démocratique —, la distance, et le nombre d'enfants à besoins particuliers. Le forfait est de 10 euros par jour et par élève, 14 euros pour les écoles en politique de la ville, et 21 euros quand deux classes de secteurs différents partent ensemble — car notre intérêt est d'encourager la mixité sociale entre écoles.

Nous mettons à disposition un accompagnateur de l'école — animateur périscolaire, ATSEM ou autre — ce qui répond à la fois aux questions de confiance des familles et à notre volonté de valoriser les métiers de l'animation en proposant des compléments d'activité à nos animateurs périscolaires. **Les effets sont là : dans les écoles où le climat était tendu, les classes découvertes ont contribué à l'apaiser, et les enseignants ont réussi à renouer des liens avec leurs élèves que le seul cadre de la classe ne permettait pas.** Nous avons aussi une politique très volontariste sur les classes dehors, toujours en lien avec l'Éducation nationale — les organisateurs de séjours apportent une richesse sur les actions de sensibilisation à l'environnement qui soulage et appuie les enseignants engagés dans cette dynamique.

P. DROUET

Merci. Je veux dire un mot avant les questions. On entend souvent parler du déclin des colos et des classes de découverte depuis des années, avec toujours l'idée qu'il y avait un âge d'or mythique avant. En vérité, on fonctionne avec la réalité de l'évolution de la société. Et ce matin, qu'est-ce qu'on entend ? Une politique municipale forte qui porte la question des colos et des classes de découverte avec des moyens. Une administration qui dit qu'elle est à l'écoute des hébergeurs et des organisateurs et qu'il y a des moyens d'améliorer les choses. Une enseignante qui dit : oui, c'est plus difficile de partir, c'est plus long, mais on peut le faire, ça fonctionne bien et les apports sont formidables. Et hier, on se demandait s'il y a un avenir pour les centres de vacances et nos métiers — oui, il y a un avenir, ça fonctionne. Félicitations

Échanges avec la salle

Gilles CAIRE

Il y a un angle mort sur le départ des collèges et des lycées. C'est à la fois une question sur les autorisations — le circuit est différent — et sur l'organisation des séjours collectifs dans le secondaire. Comment cela évolue-t-il ? Et quel est le rôle des départements et des régions sur ces questions ?

S. VILAPLANA

Au secondaire, le chef d'établissement est autonome pour décider du départ du projet monté par les enseignants. Il valide le projet avec le conseil d'administration — dont le représentant des parents d'élèves. Cela se joue à l'échelle de l'établissement : le chef d'établissement apprécie le montant financier demandé aux familles, la qualité du projet pédagogique et l'intérêt du départ. Sur le choix de l'hébergement, les textes laissent une plus grande liberté pour les séjours de moins de trois nuits — les élèves étant plus âgés, l'enjeu sécuritaire n'est pas le même. Par ailleurs, dans l'académie d'Aix-Marseille, tous les chefs d'établissement s'enregistrent dans l'application DEPL pour déclarer les dates, le nombre d'élèves et d'accompagnateurs — mais c'est une déclaration en ligne, pas une instruction pour validation académique.

P. DROUET

Il n'y a pas de données sur les départs des collèges et des lycées — c'est un angle mort réel. Observer le départ du secondaire, les destinations, les durées, pourrait être un sujet extrêmement intéressant pour beaucoup d'acteurs dans la salle. Et ce que tu pointes, c'est aussi l'effet des lois de décentralisation. Quand on vote ces lois, on plombe les colos. L'effet qui se joue dans les années suivantes, c'est une explosion des centres de loisirs — parce que les collectivités gèrent désormais leurs écoles sur leur territoire. Il y a une célèbre enquête de la CNAF à la fin des années 1980 qui disait : pour un enfant qui part en colo, vous pouvez financer sept enfants qui partent en centre de loisirs. En termes politiques : pour un électeur, avec la même somme, on peut en satisfaire sept. C'est à ce moment-là que les communes ont commencé à se désengager du patrimoine. La CNAF elle-même a voté un texte demandant aux CAF de ne plus être propriétaires ou gestionnaires. On voit bien pourquoi on a un problème de patrimoine aujourd'hui — et c'est l'impact de décisions politiques fortes qui ont encore des effets sur nos métiers.



Ma question fait suite à ce qui vient d'être dit. On constate un éclatement des dispositifs. Le PASSAN, on en rêve tous pour les autres académies. En Auvergne-Rhône-Alpes, nous avons des dispositifs intéressants d'aide au départ et à la pierre. Comment recréer une vraie dynamique nationale de soutien — aux infrastructures, au départ, sur le plan réglementaire ? Comment s'inspire-t-on de l'expérience du PASSAN pour faire bouger le système ?

S. VILAPLANA

C'est une invitation à une politique transversale et de continuité éducative qui dépasse les périmètres institutionnels. On l'a évoqué hier avec les temps périscolaires, scolaires et extrascolaires — il y a des dispositifs sur chacun de ces temps, et en France, nous sommes experts pour les démultiplier. Chapeau aux collectivités qui sont maîtres d'œuvre dans la coordination de ces politiques. Ce que j'essaie de porter à ma petite échelle, c'est de travailler en transversalité entre les services Jeunesse et Sports et les services Éducation nationale — une culture qui existe dans l'éducation populaire et qu'il faut entretenir. La solution démarre de là : se retrouver autour d'une table, se définir des objectifs partagés qui dépassent les enjeux propres à chaque institution, et mettre l'enfant au cœur du sujet — ce qu'on oublie parfois quand on est représentant d'un service d'État, d'une collectivité ou d'une association.

Ce que j'ai réussi à apporter à ma petite échelle, c'est un travail de proximité avec les IEN et les conseillers pédagogiques de circonscription. Nous nous invitons dans les cellules départementales EPS — les conseillers de circonscription EPS sont souvent notre meilleure porte d'entrée sur les sujets d'organisation de séjours. Quand il y a un service PASSAN qui vient consolider les conditions d'organisation d'un voyage scolaire, on sait vers qui se tourner. Une question technique comme « a-t-on le droit de faire du cani-rando lors d'un voyage scolaire ? » trouve facilement sa réponse — mais c'est dans le travail en partenariat et en complémentarité que cela se fait. On sait le faire dans l'éducation populaire. Il faut arriver à injecter un peu plus cette culture dans les administrations.

J. FONTAINE

Avant de parler de l'échelle nationale, il y a l'échelle locale. Nous, nous sommes le département où il y a le plus de communes qui ont souhaité rester à un rythme de quatre jours et demi. Et nous avons une démarche de coordination forte entre communautés de communes — on se voit beaucoup, on débat ensemble, on fait un peu front. L'idée, c'est de porter ensemble, pas seulement à l'échelle de Poitiers, mais à l'échelle de la communauté de communes. Une communauté de communes, c'est une richesse extraordinaire et une capacité de plaidoyer sous-exploitée. Si on arrive à porter les mêmes discours au niveau local, on peut ensuite s'appuyer sur des réseaux comme l'Unat, la JPA, et d'autres. Il faut d'abord être convaincu au local, travailler avec les acteurs locaux, les enseignants, et les parents — les parents sont les premiers ambassadeurs de ce que leurs enfants vivent en séjour. Plus on arrivera à se mobiliser au local avec tous les acteurs, plus on aura de force de plaidoyer.

Au local, on développe un séjour de bivouac dans les Bois de Saint-Pierre. J'avais un peu peur hier quand on parlait de l'impossibilité de partir sous tente — mais finalement, c'est possible, et on va le faire. Ce projet se travaille avec beaucoup d'acteurs autour de la table. Et puis toutes ces initiatives locales, si elles sont portées en multi-acteurs, auront plus de force de plaidoyer et de visibilité. En réalité, tout ce dont on parle ici, ce sont des combats que l'éducation populaire a portés il y a plus d'un siècle. On revient dans cette démarche de devoir remettre en avant l'intérêt de ce que porte l'éducation populaire. Mais il faut le faire — c'est important.

Sophie DELHAYE, Directrice du CSE Michelin

Le CSE Michelin est absolument convaincu de la nécessité d'un cheminement pour l'émancipation des enfants. On parle beaucoup des enfants, mais je veux insister sur l'importance de travailler avec les parents — c'est une condition de réussite du départ. Nous travaillons du centre aéré jusqu'à la colo en itinérance. Nous accompagnons les enfants et les parents dans cette logique de cheminement, pour que la sécurité dans tous les sens du terme soit garantie, que les enfants ne partent pas en stress, que les parents ne les voient pas partir en stress. Un CSE, certes, apporte une aide financière — mais cette logique de partenariat est importante, qu'on soit CSE organisateur ou CSE prescripteur. La démarche que nous souhaitons impulser doit être vraiment partagée avec les partenaires.

C'est aussi un témoignage et peut-être un appel : un certain nombre de CSE se mobilisent sur ces sujets, bien conscients de l'enjeu pour l'ensemble des acteurs du tourisme social et solidaire. Notre condition de réussite est collective. L'Unat pourrait être un acteur mobilisateur de l'ensemble de ces acteurs et des synergies à organiser — les CSE peuvent aussi être d'excellents relais.

P. DROUET

Sophie, tu prends la parole à un moment où nous sommes tous conscients du risque de taxation des activités sociales et culturelles des CSE — une remise en cause des financements sur les colos, les classes de découverte, un tas d'activités. Ça fait écho à beaucoup de sujets. Comme Gilles Caire l'a dit hier — et c'est aussi ton propos — on est à l'intersection de plusieurs mondes : l'Éducation nationale, le tourisme, les acteurs de l'éducation populaire, les CSE. Il faut des lieux pour que ces acteurs se rencontrent — ce colloque en est un, mais il faudrait en créer d'autres. Je pense que c'est un sujet pour l'Unat. Et je veux remercier tous nos intervenants ainsi que leurs organisations pour avoir pris du temps.

Fin des échanges avec la salle



L'œil de l'expert





« *Comment les séjours de vacances et les classes de découvertes constituent des lieux d'expérimentation et d'apprentissages complémentaires à l'école, favorisant l'épanouissement des jeunes ?* »



Philippe MEIRIEU

Professeur des universités
émérite en sciences de
l'éducation

Bonjour à toutes et tous,

Merci de m'accueillir.

J'aimerais ici peut-être poser un regard un tout petit peu différent de celui qui vient d'être développé. À la lecture de l'intitulé de l'intervention qui m'était demandée, j'ai un peu tiqué : quand on regarde le texte, on a cette idée que les séjours de vacances et les classes de découvertes seraient complémentaires à l'école. Comme si l'école était au fond le centre du monde et qu'il fallait la compléter par des activités secondes, marginales, voire anecdotiques.

Alors, je vais essayer de vous montrer que peut-être, il faut poser les problèmes autrement. **Il faut se demander ce que peuvent les classes de découverte et les séjours collectifs de mineurs face aux difficultés de l'école, de la famille et plus globalement de toute la société.**

> **Les difficultés de l'école**

Alors d'abord, je ne vais pas évidemment minimiser l'importance de l'école. Moi, j'ai consacré l'essentiel de ma carrière à l'école, au travail scolaire, à la pédagogie scolaire. Mais force est de constater que l'école va mal.

L'école fondée par Jules Ferry, l'école portée essentiellement par Ferdinand Buisson et tous les grands maîtres de la République, c'était une école de l'apprendre ensemble. Et Ferdinand Buisson insistait sur le fait que *ensemble* était aussi important qu'apprendre.

Mais nous voyons bien que le *ensemble* dans l'école d'aujourd'hui est en grande difficulté. Elle est clivée entre les établissements privés et les établissements publics. Elle est clivée au sein des établissements publics, entre établissements d'excellence et établissements de relégation. Et le *ensemble* se porte bien mal.

On pourrait dire aussi que le projet scolaire, c'était d'agrandir le cercle des enfants, leur permettre de sortir de l'univers familial pour découvrir d'autres univers, d'autres familles, mais aussi d'autres mondes, d'autres langages, d'autres cultures. Là encore, l'école est à la peine. L'école est à la peine comme elle est à la peine sur la construction de savoir qui dépasse la simple accumulation d'informations.

L'école est à la peine et son projet au fond qui est de mettre l'exigence de précision, de rigueur et de vérité au cœur des relations entre les personnes, son principe même, et bien aujourd'hui, on a le sentiment qu'il bute sur des inégalités qui semblent assez irréductibles et qui renvoient en réalité à un recul des investissements dans l'école depuis 25 à 30 ans qui ne cesse de s'accroître.

Effectivement, si l'on regarde les budgets, on s'aperçoit que le budget de l'école augmente d'année en année. Mais si l'on rapporte, comme l'a fait Thomas Piketty, les budgets d'investissement dans l'école au produit national brut, on s'aperçoit que depuis 25 à 30 ans, l'investissement dans l'école ne cesse de baisser. Avec en France des difficultés très fortes, des comparaisons internationales qui nous montrent notre incapacité à lutter contre les inégalités, un problème considérable de recrutement des personnels, recrutement des enseignants en particulier, mais pas simplement, recrutement de tous les personnels éducatifs.

Il faut avoir en tête ces difficultés pour se dire, et nous allons en parler, à quel point les séjours collectifs de mineurs et les classes de découverte sont importantes pour l'aider à surmonter ces difficultés.

> Les difficultés de la famille

La famille aussi est en difficulté. Les parents sont en difficulté. J'étais dans un atelier où on évoquait la nécessité d'impliquer les parents dans les départs en ACM, dans les départs en classe de découverte.

J'ai entendu cela, mais nous voyons bien que

toute une série de facteurs aujourd'hui font qu'il y a une très grande inégalité entre les familles. Au fond, le projet même de la famille, qui est de construire un espace sécurisé, un espace qui articule correctement la frustration et la promesse, le projet même de la famille, qui est de permettre à l'enfant d'entrer dans l'interaction avec les autres et de passer, comme le disent les psychologues, de la compétence musculaire à la compétence linguistique, ce qui se passe entre 2 et 3 ans.

On voit bien que tout cela ne marche pas très bien ou en tout cas très inégalement selon les milieux sociaux. On sait aussi, et les enquêtes récentes nous le montrent bien, que l'irruption des écrans creuse les écarts entre les familles favorisées et défavorisées, car la capacité à réguler l'usage des écrans est très inégalement répartie dans le champ social.

Une enquête récente sur les vacances de la Toussaint montre qu'un certain nombre d'enfants, pendant les vacances de la Toussaint, ont pu bénéficier de visites au musée, de séances de cuisine avec les grands-parents, d'activités de cabanes ou de terrains d'aventure, de clubs modélisme ou de théâtre ou d'autres choses. Mais ces enfants-là sont évidemment des enfants de milieux favorisés. 70 % des enfants disent pendant les vacances de Toussaint avoir consacré l'essentiel de leur temps aux écrans. Tous écrans confondus, l'écran numérique individuel que constitue le téléphone portable, mais l'ordinateur, la télévision et les jeux électroniques.

Alors quand vous avez deux enfants qui reprennent la classe après les vacances de Toussaint, que l'un d'entre eux a passé 8 à 10 heures par jour devant des écrans et que l'autre est allé au musée et a pu travailler avec des camarades dans un terrain d'aventure, vous avez évidemment un écart colossal dans leur capacité à engager le travail scolaire et à se développer, à s'émanciper, pour reprendre un terme qui a été évoqué tout à l'heure.

> Un environnement médiatique problématique

Et puis à cette difficulté de l'école et à cette difficulté des familles s'ajoute un environnement

médiatique qui est quand même extrêmement problématique. Je ne veux pas ajouter trop à ce qui se dit aujourd'hui, mais on voit bien que **les enfants d'aujourd'hui sont des enfants qui vivent dans un monde qui cultive à la fois l'immédiateté et l'enfermement.**

L'immédiateté, c'est la réaction immédiate. C'est la pulsion plutôt que le désir. C'est la volonté d'être satisfait à chaque instant plutôt que de réfléchir et de s'engager dans une réflexion un peu approfondie.

L'enfermement, c'est le fait de se trouver ensemble autour des mêmes objectifs, des mêmes buts et des mêmes goûts. Et là-dessus, les réseaux sociaux jouent un rôle catastrophique. Moi, je ne suis pas un adversaire radical des réseaux sociaux. Je suis en revanche un adversaire des réseaux sociaux depuis le basculement de 2009. Les réseaux sociaux avant 2009 sont des réseaux sociaux où les informations apparaissent auprès des personnes qui les utilisent par ordre chronologique.

À partir de 2009, il y a un algorithme différent, un algorithme qui est inventé par Facebook et qui va se développer et être repris par la totalité des réseaux sociaux, qui consiste à identifier les profils de consommateurs de ceux qui utilisent les réseaux sociaux pour en faire des cœurs de cible publicitaires.

Ce basculement de 2009 fait que le réseau social bascule d'une logique de la découverte à une logique de l'enfermement. J'étais, il n'y a pas longtemps, à Villefontaine, dans l'Isère, avec une classe de troisième et une jeune fille qui m'expliquait que sur Instagram, elle avait aimé un post il y a quelques mois sur un parfum qui a été recommandé par Kim Kardashian. Et elle recevait depuis deux, trois jours des publicités pour subir une opération de chirurgie esthétique pour ressembler à Kim Kardashian.

C'est le principe des réseaux sociaux : vous avez aimé, vous aimerez. C'est le principe des réseaux sociaux qui est toujours celui du tunnel des algorithmes. **Qui, loin de vous permettre**

de découvrir autre chose que ce que vous avez déjà découvert, vous enferme dans ce que vous êtes, c'est le contraire même de cette émancipation dont on parlait tout à l'heure.

> Les classes de découverte et les ACM comme remède

Alors, je ne vais pas vous apparaître plus catastrophique que je le suis, je ne suis pas totalement pessimiste, puisque je pense que face aux difficultés de l'école, **face aux inégalités familiales et à l'environnement médiatique toxique que subissent un certain nombre d'enfants, les classes de découverte et les ACM sont un excellent remède.**

Je pense que vous avez entre les mains un outil assez formidable pour porter un contrepoint à ces difficultés que nous vivons en société aujourd'hui. **À condition bien sûr que ces ACM, ces classes de découvertes ne soient pas de la simple consommation d'activités en groupe fusionnel déjà construit, mais qu'ils soient une occasion de vivre ensemble et de construire ensemble un collectif solidaire qui va découvrir à travers cette solidarité ce que c'est que le lien social, ce que c'est que la possibilité de faire société.**

Alors, je vais, de manière extrêmement rapide et superficielle, évoquer cinq objectifs ou cinq ambitions que peuvent avoir les classes de découverte et les accueils collectifs de mineurs.

> Premier objectif : permettre à tous les enfants de découvrir un environnement sécurisé

Premier objectif, première ambition : permettre à tous les enfants de découvrir ce qu'est un environnement sécurisé, un environnement sûr, c'est-à-dire **un environnement où on peut prendre des risques sans se mettre en danger.**

Ce n'est pas si facile que ça de construire un environnement où on peut prendre des risques sans se mettre en danger. Et pourtant, c'est essentiel pour le développement de l'enfant. Il faut qu'il prenne des risques, il faut qu'il fasse des choses qu'il ne sait pas faire. Il faut qu'il

s'engage dans des activités qui l'inquiètent même, qui lui font un peu peur, mais il faut qu'il ne se mette pas en danger pour autant. Il faut que nous garantissions sa sécurité physique et psychique.

Cette capacité de prendre des risques sans se mettre en danger, c'est celle qui consiste à organiser ces accueils collectifs, ces classes de découvertes comme des espaces hors menaces. J'emploie souvent cette expression d'espace hors menace. C'est un espace où l'on peut se tromper, où l'on peut tâtonner, où l'on peut s'essayer en étant sûr de ne pas être humilié, en étant sûr de ne pas être identifié comme quelqu'un en échec ou en difficulté définitivement.

Un espace sûr, c'est compliqué à construire, c'est difficile et beaucoup d'enfants en manquent. J'évoquais tout à l'heure une tension fondamentale dans l'éducation, pour moi, qui est la tension entre la frustration et la promesse.

Entrer dans la vie, naître, c'est entrer dans la frustration. Quand on naît dans le ventre de sa mère, on est logé, nourri, blanchi et on n'a rien que l'on désire qui ne soit immédiatement satisfait. Naître, c'est avoir froid et avoir envie qu'on vous réchauffe, c'est avoir faim, avoir envie d'être nourri, c'est avoir envie d'être pris dans les bras par ses parents, mais les parents sont occupés, maman fait de l'ordinateur, papa repasse, ils ont chacun quelque chose à faire...

L'enfant doit accepter qu'il ne soit pas le centre du monde. Il doit accepter que toutes ses pulsions ne puissent pas être assouvies et qu'il ne peut pas commander à la planète entière, ni aux personnes qui l'entourent.

Mais nous savons que pour qu'il accepte cela, il faut qu'il entende une promesse. La promesse d'adultes qui lui disent : Non, tu ne peux pas tout avoir. Tu ne peux pas être satisfait à chaque instant, mais nous ne t'abandonnerons pas. Mais nous veillons sur toi. Mais qui plus est, nous te proposons une vie où les sacrifices de certaines de tes pulsions, de tes désirs immédiats, tu vas les assumer parce que ce sera la promesse de satisfaction plus grande encore.

Et cette dialectique de la frustration et de la promesse qui est au cœur du développement de l'enfant, mais qui est au cœur de la vie politique elle-même. S'engager dans la recherche du bien commun, c'est accepter certaines frustrations pour soi au nom de la promesse d'un monde meilleur.

Cette dialectique-là, elle est si fondamentale que nous savons aujourd'hui que les enfants qui ne peuvent pas l'éprouver, la vivre, vont basculer, en particulier au moment de l'adolescence, dans la transgression ou dans le renfermement sur soi.

Et la classe de découvertes, les ACM, peuvent avoir là, être là, une occasion absolument fondamentale. Découvrir qu'on est dans un groupe, que dans ce dernier on ne peut pas tout faire, mais que si on ne peut pas tout faire, c'est parce qu'on a un projet et qu'on porte une promesse et que, en sacrifiant certaines pulsions immédiates, on va, en réalité, accéder à un bonheur collectif futur.

Et vous avez une grande responsabilité là-dedans, parce que ma conviction, et elle est étayée par des enquêtes et des années et des années d'interrogations d'enfants, c'est que quand un enfant a découvert ça, quand il a vécu ça, ça a changé sa vie. Quand il a découvert que oui, il peut sacrifier certaines choses dans l'immédiat, mais que grâce à ça, il va s'engager dans quelque chose qui est formidable et qui va lui donner des satisfactions bien supérieures et collectives qui plus est. Quand un enfant a découvert ça, il est autre. C'est un autre enfant. C'est un enfant qui peut s'engager dans une vie sociale et une vie sociale beaucoup plus épanouie.

> Deuxième objectif : découvrir la résistance des choses

Deuxième élément, mais au fond, c'est le prolongement du premier. Il me semble que les accueils collectifs de mineurs, **les classes de découverte sont des lieux extraordinaires pour faire l'expérience de ce qu'on pourrait appeler la résistance des choses. La résistance des choses, c'est-à-dire le fait qu'on ne peut pas satisfaire tous ses caprices et que l'on doit travailler avec du matériau.**

J'ai évoqué la question des écrans. Je ne suis pas du tout contre les écrans à tout prix et je les utilise moi-même comme vous. Je pense qu'on ne reviendra pas en arrière de ce côté-là. Mais toutes les recherches montrent que l'usage prématuré et addictif des écrans a des effets négatifs sur le développement des enfants et des adolescents. Toutes les recherches montrent qu'un usage, même modéré, a des effets d'érosion de l'attention profonde, c'est-à-dire l'attention qui permet de lire en particulier.

Parce que quand vous ouvrez un réseau social, vous ne commandez à l'objet qu'au moment où vous l'ouvrez. À partir du moment où il est ouvert, c'est lui qui commande. C'est-à-dire, c'est lui qui prend le pouvoir sur votre esprit parce qu'il est organisé pour ça. Il est fait pour vous garder, pour vous identifier, pour repérer ce que vous voulez et pour envoyer de la publicité qui vous fera consommer ce que les publicitaires veulent vous faire consommer.

Avec les réseaux sociaux est donc dans un rapport qui inverse le rapport du sujet à l'objet. L'objet prend le pouvoir sur le sujet. Et vous voyez bien, quand vous scrollez ou quand les enfants scrollent sur un réseau social, ils ont toutes les peines du monde à s'arrêter. Parce que l'objet prend le pouvoir sur eux.

Et alors là, toutes les recherches et tous les spécialistes du monde sont d'accord, il n'y a qu'un bon contre-poison à ça. Et ce contre-poison, c'est le travail manuel, tout bêtement, tout simplement. Le travail manuel, c'est de permettre à des enfants de travailler du bois, de la terre, du carton. C'est permettre à des enfants de se coltiner avec des objets qui résistent, de se coltiner avec des objets avec lesquels ils doivent entretenir une relation qui est une relation dialectique, mais non pas une relation d'emprise de l'objet sur le sujet.

Tout le monde est d'accord et tout le monde sait à quel point, pour reconstruire un sujet, il faut l'aider à s'investir dans quelque chose. **Le travail manuel, c'est ce qui permet, qui donne à l'esprit ce pouvoir de rentrer en relation avec la matière sans être absorbé par la matière.**

Or, l'éducation nationale, hélas, a sacrifié le travail manuel depuis belle lurette sur l'autel de on ne sait pas trop quoi d'ailleurs. Quand il a fallu supprimer une heure en sixième pour mettre en place un dispositif inventé ici ou là par un ministre, on a supprimé une heure de technologie. Ce n'est pas qu'en technologie, on faisait beaucoup de travail manuel, mais parce qu'on s'imagine que la technologie, c'est le travail manuel et que c'est ça qui est anecdotique et secondaire.

Et on voit que dans les classes primaires, dans les écoles maternelles aujourd'hui, la course au programme, aux soi-disant fondamentaux, lire, écrire, compter, est une course qui va être très souvent contre-productive parce qu'elle ne prend pas en compte ce besoin fondamental de l'enfant qui est de faire avec ses mains.

Il faut que les enfants fassent avec leurs mains. Il faut qu'ils fassent de la gadoue avec de la boue, qu'ils apprennent à scier, qu'ils apprennent à couper, qu'ils apprennent à fabriquer et qu'ils se confrontent avec des propositions qui leur résistent parce que c'est comme ça qu'ils construiront leur personnalité, c'est cela qui va soutenir ce qu'on appelle leur processus de subjectivation, la construction du sujet.

Vous avez là un rôle essentiel. C'est fondamental de permettre cette découverte-là à des enfants. Et là encore, quand cette découverte est faite, quand l'enfant a découvert qu'il y a, alors je ne dirais pas plus de plaisir à faire une recette de cuisine ou à faire un tabouret de bois qu'à scroller sur TikTok, parce que là, le défi est important quand même, mais qu'il y a presque autant de plaisir à faire de la cuisine, à construire une cabane qu'à scroller sur TikTok, quand l'enfant a découvert les satisfactions qu'il y a dans cet investissement qu'il peut avoir dans son rapport au monde, sa vie en est changée.

> Troisième objectif : découvrir les vertus de l'altérité et de la coopération

Troisième élément, bien sûr, et dans la continuité, il me semble que les ACM et les classes de découverte sont des lieux qui permettent et qui devraient permettre, de découvrir les vertus de l'altérité et de la coopération.

On parle beaucoup de coopération. Il y a des collègues, et je leur rends hommage, qui pratiquent des pédagogies coopératives en France, bien sûr. Ils sont nombreux, souvent, ils le font un peu à contre-courant. C'est compliqué aujourd'hui dans le système éducatif actuel, de travailler à contre-courant. Mais quand même, il y a des pédagogues Freinet, il y a des gens qui pratiquent ce qu'on appelle l'éducation nouvelle, mais hélas, ils sont trop minoritaires.

Et beaucoup de collègues qui souhaiteraient faire cela disent : ce n'est pas possible, il y a les programmes, il y a l'institution, il y a les enquêtes qu'il faut remplir, il y a trop de choses, on n'y arrivera pas.

Alors oui, vous pouvez, vous, faire découvrir les vertus de la coopération. Vous pouvez, vous, dans ces lieux où il n'y a plus de programmes scolaires, en principe, dans ces lieux où des enfants se retrouvent en commun pendant quelques jours et quelques nuits, au mieux, et j'ai vu tout à l'heure à quel point l'importance des nuits est grande parce que c'est la continuité. Vous pouvez leur faire découvrir qu'avec les autres, il y a d'autres modes de relation que la concurrence et la compétition. Que les autres peuvent nous enrichir, que les autres peuvent nous aider à faire des choses que nous aimerions faire et qu'on peut s'entraider pour y parvenir.

L'entraide, c'est le premier niveau de la coopération. L'entraide, c'est considérer chacun et chacune comme ayant à la fois des besoins et des ressources. Et chacun va aller avec ses ressources combler les besoins de l'autre et chacun va porter ses besoins auprès de ceux qui ont des ressources pour essayer de voir ses besoins comblés.

Faire en sorte que ces collectifs que vous animez et que vous mettez en place soient des lieux d'entraide où les besoins et les ressources soient en permanence croisés. C'est quelque chose de fondamental aussi pour le développement d'un enfant. C'est quelque chose que malheureusement beaucoup d'enfants n'ont pas découvert à l'école, que beaucoup d'enfants n'ont pas découvert en famille, qu'ils n'ont pas découvert dans les lieux

qu'ils ont pu fréquenter et que vous allez leur permettre de découvrir.

> Quatrième objectif : passer du pouvoir à l'autorité

Ces séjours collectifs, parce qu'ils sont portés dans un projet où chacune et chacun doit être engagé, sont des lieux privilégiés pour permettre de passer du pouvoir à l'autorité.

Il y a une très grande différence, vous le savez bien sûr, entre le pouvoir et l'autorité. **Le pouvoir, c'est souvent la force ou le charisme. L'autorité, c'est la responsabilité.** Je cite parfois une anecdote qui m'est arrivée il y a deux ou trois ans, alors que je visitais une école maternelle, une petite fille de moyenne section se précipite vers moi et me dit : « Monsieur, je suis super contente parce que depuis ce matin, je peux gronder les grands. » Je lui dis : « Mais comment ça se fait que tu peux gronder les grands ? » Elle me dit : « Parce que je suis responsable du bocal à poisson rouge. Et donc, s'il y a des grands qui mettent des saletés dans le bocal à poisson rouge, comme je suis responsable, je peux les gronder. »

Elle a tout compris. Elle a autorité. Elle n'a pas le pouvoir. Elle ne parle pas fort. Elle n'a pas les muscles. Mais elle a l'autorité qui est liée à une responsabilité. Et je pense que cette découverte de la responsabilité, « je suis responsable de quelque chose dans un collectif », c'est une découverte absolument déterminante pour beaucoup d'enfants que malheureusement, ils ne font pas et pas suffisamment et d'une manière très différenciée selon le genre.

Nous avons aujourd'hui un vrai problème avec les garçons. Pour faire gros et revenir à ce que je disais tout à l'heure, **il y a beaucoup de garçons qui ne sont pas encore passés de la compétence musculaire à la compétence linguistique. Et il y a même beaucoup d'adultes qui régressent de la compétence linguistique à la compétence musculaire. C'est-à-dire qu'ils reviennent à une manière de gérer leurs rapports à travers la force. À travers parfois même la violence.**

Or là-dessus aussi, les recherches sont claires, elles nous disent d'une manière très précise

qu'est-ce qui peut aider un enfant à passer du pouvoir à l'autorité, c'est la responsabilité. Être responsable. Comme le disait un des pédagogues que j'ai beaucoup aimés, Fernand Oury, si je ne suis responsable de rien dans ce lieu, je ne suis pas chez moi.

Ce que vous pouvez faire, c'est créer des lieux, des espaces où chacun se sente responsable, responsable du collectif et donc où chacun crée ce lien social à travers une responsabilité au service du bien commun.

> Cinquième objectif : construire le bien commun

Et puis, dans le prolongement, cinquième perspective qui me paraît absolument fondamentale, c'est précisément l'échange, la construction du bien commun. **Un des problèmes de nos démocraties, vous le savez bien, c'est le fait que nous peinons à passer de la juxtaposition des intérêts individuels au bien commun.**

Ces séjours-là, c'est une occasion pour réfléchir à cela. Oui, chacun a un intérêt individuel. Chacun aime quelque chose de particulier, voudrait quelque chose de particulier. Mais le collectif, il impose qu'on réfléchisse sur ce qui serait bon pour tous et pas simplement sur le fait que chacun veut son intérêt personnel.

Et que les collectifs soient des lieux où on réfléchisse à ça, où en tout cas où on soit mis devant ce problème. Ça fait des accueils collectifs de mineurs, des colonies de vacances, des classes de découvertes, des lieux authentiques de formation à la citoyenneté. Parce que la citoyenneté, c'est ça. **La citoyenneté, c'est précisément passer de l'exigence de satisfaire son intérêt individuel à la construction de l'intérêt collectif, à l'identification de ce qui serait bon pour tous et non pas simplement de ce qui serait bon pour moi.**

> Un combat politique pour le droit aux expériences

Alors, je vous parais sans doute un peu ambitieux. Moi, je dois vous avouer que j'ai bougé dans mon histoire. Moi, j'ai commencé, il y a bien longtemps maintenant, en ayant une toute confiance dans l'école omnipotente.

Je ne suis plus du tout sûr de ça. D'abord parce que j'observe de grandes inégalités familiales. Parce que j'observe le désinvestissement de nos États sur l'école, parce que j'observe aussi une grande difficulté pour l'école de se recaler sur les principes républicains que j'ai évoqués tout à l'heure.

Alors, j'ai très vite été attentif à la question des familles, de l'éducation familiale. Et vous savez qu'en France, cette question de l'éducation familiale est très peu traitée en réalité. La quasi-totalité des laboratoires de sciences de l'éducation travaillent sur l'éducation scolaire. Il n'y a pas un laboratoire dédié à l'éducation familiale. Et je me suis intéressé à l'éducation familiale et à l'importance qu'elle avait. Et j'ai pu mesurer très concrètement à quel point l'éducation familiale était déterminante dans le destin de nos enfants.

Et ce n'est que progressivement, quoique je vienne de l'éducation populaire et que j'ai toujours été impliqué dans les mouvements d'éducation populaire, mais ce n'est que progressivement que j'ai été amené à me dire : peut-être qu'au fond, même si ce n'est pas la majorité du temps de l'enfance, ce qui se passe dans ces moments collectifs un peu particuliers, c'est peut-être ce qu'il y a de plus déterminant.

Nous avons fait des enquêtes là-dessus et effectivement, on trouve ça. Quand on interroge les enfants sur ce qui a été déterminant dans leur histoire, ils vous racontent rarement des éléments de leur scolarité. Assez peu de leur famille, mais presque toujours des éléments liés à des départs en vacances, liés à des classes de découvertes, liés à des clubs, liés à ce que nous appelons l'ensemble des tiers lieux.

Et quand on regarde, et il y a une grande enquête qui a été faite là-dessus il y a quatre ans, quand on regarde les personnes qui en France prennent des responsabilités dans le domaine social, dans le domaine politique, dans le domaine culturel, dans le domaine syndical, dans le domaine associatif et qu'on leur demande d'où leur vient ce goût de l'engagement pour le collectif, on s'aperçoit que ce goût-là leur est venu pour l'essentiel de ces

lieux particuliers, de ces moments particuliers qu'ils ont vécus, de ces collectifs dans lesquels ils ont été associés et qui leur ont permis de découvrir un certain nombre de valeurs et que ce sont ces valeurs qui les ont guidés depuis.

Alors oui, ne regardons pas, ne regardez pas les choses d'une manière trop mécanique. Oui, l'école, ça coûte très cher en France, pas assez. Oui, les familles, c'est très important et l'accompagnement de la parentalité, la France est très en retard sur cette question. Mais oui aussi, ce que vous portez, ces accueils collectifs, ces colos, ces moments de découverte ensemble de l'intérêt collectif et du bien commun, ça peut tout changer dans la vie des gamins. Ça peut tout changer dans la vie des gamins parce que les découvertes qui se font là peuvent être absolument déterminantes et se répercuter complètement aussi bien sur leur vie familiale que sur leur destin scolaire.

Ne croyez pas qu'une découverte en colo n'a pas d'impact sur un apprentissage scolaire parce qu'un enfant, c'est holistique, c'est un tout. Et tout agit sur tout. Alors, assumez clairement la force que cela représente, ces moments-là. Assumez-les dans la tradition, la grande tradition de l'éducation populaire qui a été évoquée tout à l'heure par notre collègue de Poitiers, qui est évidemment fondamentale. Une tradition qui associe le collectif, qui associe la justice et qui associe la culture. Et les trois sont évidemment déterminants.

Et puis, faisons de cela un vrai combat politique. Dans l'atelier où j'étais, l'un des membres disait : « Il y a un enjeu politique majeur » et je suis complètement d'accord avec ça : c'est le droit pour tout enfant de vivre des expériences. Alors ici, il est écrit expérimentation. Moi, je ne dirais pas expérimentation, je dirais des expériences, des expériences humaines nécessaires à leur développement.

Nos enfants n'ont pas tous la chance de vivre des expériences authentiquement humaines nécessaires à leur développement autour des cinq pistes que j'ai évoquées, mais vous en aurez sans doute bien d'autres en tête. Et le fait que vous puissiez leur donner cette chance de vivre ça dans leur enfance, dans leur

adolescence, c'est absolument fondamental. C'est un des enjeux majeurs des droits de l'enfant. Et nous avons à combattre pour ces droits de l'enfant. Vous savez que ces droits de l'enfant sont loin d'être aujourd'hui suffisamment reconnus et suffisamment respectés, même chez nous. Même chez nous, où des enfants dorment dans la rue, même chez nous, où des enfants vivent dans des conditions d'hygiène absolument lamentables, même chez nous, où beaucoup d'entre eux ne sont pas accompagnés en matière de soins et de santé. Et là aussi, vous pouvez faire quelque chose. Alors, non pas faire tout, mais par ce que vous portez et par la qualité de ce que vous portez, vous pouvez être exemplaire et inviter, inciter les pouvoirs publics à développer ce type d'initiatives.

> Développement et citoyenneté plutôt que bien-être individuel

Alors oui, dans l'intitulé, on parlait de l'épanouissement des jeunes. Moi, je dirais le développement plutôt que l'épanouissement. Je dirais la citoyenneté plutôt que le bien-être. Ce n'est pas tout à fait la même chose. Le bien-être, vous savez ce que c'est. Vous voyez ça quand vous entrez dans une librairie, vous avez des linéaires de livres de développement personnel. Vous voyez ça, vous avez peut-être ça chez vous aussi. *Je maigris, donc je suis. J'élève mes enfants avec les accords Tolèques...*

Et alors, **cette idéologie du développement personnel, qui est très largement dominante aujourd'hui, elle est perverse et elle est à l'inverse des valeurs de l'éducation populaire qui vous anime.** C'est une idéologie du bien-être individuel, c'est une idéologie de la consommation personnelle au service de notre satisfaction. Ce que nous portons, nous, c'est une idéologie de la joie collective dans la découverte du bien commun.

Et c'est tout à fait autre chose. Et je pense que **cette joie collective dans la découverte du bien commun, il suffit d'un jour, il suffit d'un séjour pour qu'un enfant la découvre et que ça change sa vie.**

Merci de votre attention.

COLLOQUE

colos
classés



redécouvertes
des
jeunes ?

irieu

univ

ducation

UNATO

NATIONALE DES
DE TOURISME
EN AIR

de réseau du
risme Social
idaire, l'UNAT
présente les
s du tourisme
onomie Sociale
& Solidaire.



T et ses membres
agés pour permettre
part en vacances
us grand nombre.

une association créée en 1920.

Pourquoi une facilitation graphique ?

Le choix d'intégrer une facilitation graphique tout au long du colloque répond à la volonté de restituer la richesse des échanges sous une forme visuelle venant compléter les productions écrites.

Le travail de Pierre Maricourt, facilitateur graphique et pédagogique issu du champ de l'éducation populaire, dans lequel il évolue depuis plus de 25 ans, va au-delà de l'illustration. Il opère une sélection, une hiérarchisation et une mise en relation des contenus, qui en facilitent la compréhension et l'appropriation.

Présentées en annexe des actes, ces productions graphiques offrent une lecture transversale des travaux. Elles permettent d'en saisir les principaux enseignements et de conserver une trace des dynamiques d'échange qui ont structuré le colloque. Elles donnent aussi à voir ce qu'un compte rendu écrit peine à restituer : le mouvement des idées, les tensions, l'énergie propre à un temps collectif.

1^{er} 2 décembre 2025
Paris

colloque Colos classes déc

pour un **FOCUS**

sur le **DISPOSITIF** mis en œuvre par la **COLLECTIVITÉ**

100% gratuit pour les familles des séjours de **11 à 12 jours** qui bénéficient à environ **500** enfants/an pour un budget annuel de **420 000 €**



Jean Philippe Gautrais
Maire de Fontenay-sous-Bois (94)

CHOIX POLITIQUE FORT pour la collectivité

qui construit et consolide des **LIENS** avec les **ENSEIGNANTS** et avec les **FAMILLES**

malgré la gratuité, il reste des **obstacles**, tous les enfants ne partent pas, principalement par **PEUR**, par manque d'**HABITUDE**

les enfants, ne vous inquiétez pas !



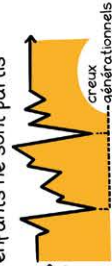
allez les enfants, c'est le moment !



Florine Heroin Léauté
Députée

la classe découverte a lentement **DISPARU** du **PANORAMA**

il y a même des "creux générationnels", ni les parents, ni les enfants ne sont partis



les logiques de **SECURITE** et de **RESPONSABILITE** ont envahi l'univers des classes découvertes



cela suppose de **REVALORISER** le métier d'enseignant, et d'avoir une **VISION** de **JEUNESSE**



au **CARREFOUR** de ces **TÉMOIGNAGES**

il y a des **HISTOIRES**, petites et grandes, des **RECITS** individuels et collectifs qui fabriquent un **COMMUN**



les classes découvertes, ce sont des histoires de **LIEUX**, de **COPAINS**, d'**AVENTURES**

des histoires qui se transmettent dans **L'ECOLE**, le **VILLAGE**, la **VILLE**, les **FRATRIES**, la **FAMILLE**, le **GRUPE**

au fil du temps, et notamment au cours des **50** dernières années, la **durée** des classes découvertes a considérablement diminué

tu imagines ça, ils ont parties 2 jours ! c'est le bonheur !



on part **MOINS LOIN**, **MOINS LONGTEMPS** alors que l'on sait que les **APPRENTISSAGES** ont besoin de **TEMPS LONG** et de **REPÉTITION**



pour penser et repenser les modalités des classes découvertes...

La Place des Classes de Découvertes et des Séjours Collectifs dans les Politiques Éducatives



cest **Laura Ferré**
Chef de service des actions éducatives
qui anime la **TABLE RONDE**



Jean Hubac
Chef de service accompagnement des politiques éducatives
hou hou !



le critère, c'est principalement le nombre de **NUITS**

les règles d'organisation sont **CONTRAIGNANTES**, les circuits sont parfois **LOURDS** et les **DÉLAIS** de validation **LONGS** malgré des outils et des procédures pensés pour alléger la mise en œuvre



le **CADRE** de mise en œuvre : depuis 25 ans, **l'APPELLATION** a changé plusieurs fois, mais "voyages scolaires"

sur l'année scolaire 2022/2023, près de **7000** voyages scolaires ont eu lieu

non, cette année on change, ils partent en séjours scolaires ! c'est mieux !

ils partent en classe découverte, les enfants c'est mieux !



difficile de ne pas voir

l'INTÉRÊT de **l'IMPACT** des classes découvertes

↳ **l'OLÉTERITÉ** par le changement d'espace, par la confrontation aux autres

↳ **la CONSCIENCE ÉCOLOGIQUE** en vivant une expérience sensible

↳ **des SAVOIRS EXPÉRIENTIELS** une pédagogie différente qui complète et alimente les enseignements fondamentaux

↳ **un INTÉRÊT** de **l'IMPACT**



pour l'**ADULTE**
parents, enseignants, animateurs, intervenants

et même pour le **TERRITOIRE**
[voir l'épisode 2]



pour l'**ENFANT** le **JEUNE**

pour l'**ENFANT** le **JEUNE**

1er et 2 décembre 2025

colloque Colos classes déc

Paris



Gilles CAIR

Maître de conférences HDR de Sciences économiques

avec

les 3 témoignages pour éclairer les ENJEUX et l'IMPACT des classes découvertes sur les territoires



Frédéric VIAL
Sénateur

qui partage une étude de 2024 portant sur 24 structures d'accueil de tous types (mer, montagne, campagne, ville)

50% sont la propriété de collectivités

50% des structures qui ont un très bon TAUX d'occupation (environ 10 mois sur 12 pour une maison secondaire)

les classes découvertes représentent 40% de leur activité et 20% des colos

en moyenne, ces structures accueillent 45 classes de découverte/an si on ajoute les séjours de Vacances c'est l'équivalent de 25 enfants en permanence sur le territoire

25 enfants, ce sont d'importantes RECOMPENSES LOGIQUES sans compter la prestation de l'achat de territoire

une structure fait vivre de manière DIRECTE et INDIRECTE environ 19 Equivalent Temps Plein

Les CLASSES de DÉCOUVERTES: un enjeu éducatif, économique et social pour les territoires



cest LAURA FERRE
Chef de service des actions éducatives

au centre des échanges, il y a la question du bâti

il y a eu une période de GLOIRE, dans les années 70-80 les collectivités ont INVESTI l'état les a SOUTENUES de nombreuses structures sont des bâtiments REMARQUABLES ou situées dans des lieux REMARQUABLES (mer, montagne, campagne)

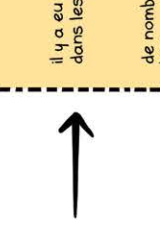
et puis les NORMES ont changé les ATTENTES des publics également les bâtiments se sont DÉGRADÉS, ils nécessitent aujourd'hui des investissements très IMPORTANTS

il faut imaginer des ACTIONS, MUTUALISER entre communes, avoir un PLAN D'ACTIONS NATIONAL pour ce PATRIMOINE bâti

elles développent et renforcent la COHESION de groupe "on gagne un temps fou"

les classes d'AUTOMNE, les classes ROUSSES sont des OPPORTUNITÉS formidables

c'est un modèle UNIQUE, qui facilite la tâche des enseignants et doit rester ACCESSIBLE à TOUS.



la TABLE RONDE qui anime la

les classes d'AUTOMNE, les classes ROUSSES sont des OPPORTUNITÉS formidables

elles développent et renforcent la COHESION de groupe "on gagne un temps fou"

c'est un modèle UNIQUE, qui facilite la tâche des enseignants et doit rester ACCESSIBLE à TOUS.

elles développent et renforcent la COHESION de groupe "on gagne un temps fou"

c'est un modèle UNIQUE, qui facilite la tâche des enseignants et doit rester ACCESSIBLE à TOUS.

les classes découvertes ont une dimension CITOYENNE il faut les inscrire dans un PARCOURS CIVIQUE initiatique

les classes d'AUTOMNE, les classes ROUSSES sont des OPPORTUNITÉS formidables

elles développent et renforcent la COHESION de groupe "on gagne un temps fou"

c'est un modèle UNIQUE, qui facilite la tâche des enseignants et doit rester ACCESSIBLE à TOUS.

elles développent et renforcent la COHESION de groupe "on gagne un temps fou"

c'est un modèle UNIQUE, qui facilite la tâche des enseignants et doit rester ACCESSIBLE à TOUS.

elles développent et renforcent la COHESION de groupe "on gagne un temps fou"

elles développent et renforcent la COHESION de groupe "on gagne un temps fou"

c'est un modèle UNIQUE, qui facilite la tâche des enseignants et doit rester ACCESSIBLE à TOUS.

elles développent et renforcent la COHESION de groupe "on gagne un temps fou"

c'est un modèle UNIQUE, qui facilite la tâche des enseignants et doit rester ACCESSIBLE à TOUS.

elles développent et renforcent la COHESION de groupe "on gagne un temps fou"

c'est un modèle UNIQUE, qui facilite la tâche des enseignants et doit rester ACCESSIBLE à TOUS.

elles développent et renforcent la COHESION de groupe "on gagne un temps fou"

elles développent et renforcent la COHESION de groupe "on gagne un temps fou"

c'est un modèle UNIQUE, qui facilite la tâche des enseignants et doit rester ACCESSIBLE à TOUS.

elles développent et renforcent la COHESION de groupe "on gagne un temps fou"

c'est un modèle UNIQUE, qui facilite la tâche des enseignants et doit rester ACCESSIBLE à TOUS.

elles développent et renforcent la COHESION de groupe "on gagne un temps fou"

c'est un modèle UNIQUE, qui facilite la tâche des enseignants et doit rester ACCESSIBLE à TOUS.

elles développent et renforcent la COHESION de groupe "on gagne un temps fou"

elles développent et renforcent la COHESION de groupe "on gagne un temps fou"

c'est un modèle UNIQUE, qui facilite la tâche des enseignants et doit rester ACCESSIBLE à TOUS.

elles développent et renforcent la COHESION de groupe "on gagne un temps fou"

c'est un modèle UNIQUE, qui facilite la tâche des enseignants et doit rester ACCESSIBLE à TOUS.

elles développent et renforcent la COHESION de groupe "on gagne un temps fou"

c'est un modèle UNIQUE, qui facilite la tâche des enseignants et doit rester ACCESSIBLE à TOUS.

elles développent et renforcent la COHESION de groupe "on gagne un temps fou"

elles développent et renforcent la COHESION de groupe "on gagne un temps fou"

c'est un modèle UNIQUE, qui facilite la tâche des enseignants et doit rester ACCESSIBLE à TOUS.

elles développent et renforcent la COHESION de groupe "on gagne un temps fou"

c'est un modèle UNIQUE, qui facilite la tâche des enseignants et doit rester ACCESSIBLE à TOUS.

elles développent et renforcent la COHESION de groupe "on gagne un temps fou"

c'est un modèle UNIQUE, qui facilite la tâche des enseignants et doit rester ACCESSIBLE à TOUS.

elles développent et renforcent la COHESION de groupe "on gagne un temps fou"

elles développent et renforcent la COHESION de groupe "on gagne un temps fou"

c'est un modèle UNIQUE, qui facilite la tâche des enseignants et doit rester ACCESSIBLE à TOUS.

elles développent et renforcent la COHESION de groupe "on gagne un temps fou"

c'est un modèle UNIQUE, qui facilite la tâche des enseignants et doit rester ACCESSIBLE à TOUS.

elles développent et renforcent la COHESION de groupe "on gagne un temps fou"

c'est un modèle UNIQUE, qui facilite la tâche des enseignants et doit rester ACCESSIBLE à TOUS.

elles développent et renforcent la COHESION de groupe "on gagne un temps fou"



1^{er} et 2 décembre 2025
Paris

colloque Colos classes déc

les ENJEUX

vus par un organisateur de classes de découvertes



LORRAINE
Kihl
Directrice de l'obcvi



le LIEN aux ENSEIGNANTS

la COMPREHENSION des BESOINS
des ENSEIGNANTS, des ENFANTS, des FAMILLES

cela suppose une bonne connaissance des
SOCES de COMPREHENSION

pour chaque NIVEAU



au CM²

du CP

pour pouvoir ADAPTER, ENRICHIR et faire EVOLUER le programme d'ACTIVITES

quelques
atouts

On recherche le sur-mesure, le fait main pour ne pas devenir le prêt à porter de la classe découverte



la Gestion DIRECTE
des bâtiments et des équipes

CONSTRUIRE ENSEMBLE des PARCOURS EDUCATIFS. le RÔLE des SEJOURS COLLECTIFS



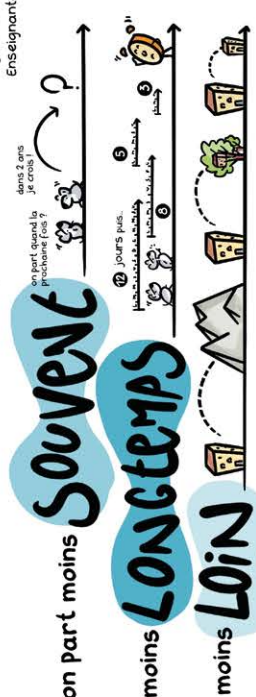
c'est Patrick DROUOT Administrateur de l'UNAT qui anime la TABLE RONDE



CATHERINE LE GAVRANIER Enseignante

Au fil du TEMPS

les classes de découverte à l'échelle du parcours d'une enseignante, ...



on part moins SOUVENT

moins LONGTEMPS

moins LOIN

ce qui a CHANGÉ ?

- les Projets d'Accueil individualisés
- la gestion des cas particuliers

avec des PARENTS qui ne sont pas toujours motivés, rassurés !

la relation de CONFIDANCE s'est lentement détériorée

alors que les classes de découvertes sont des lieux et des moments

ATYPICAUX et PRÉCIEUX

et une merveilleuse fabrique à SOUVENIRS

avec des effets DURABLES et POSITIFS sur les ENFANTS et les ADULTES

et puis c'est quand même la seule occasion de faire la classe en Pyjama



1^{er} et 2 décembre 2025
Paris
colloque *Colos* classes déc

**CONSTRUIRE ENSEMBLE des PARCOURS ÉDUCATIFS.
Le RÔLE des SÉJOURS COLLECTIFS**



Le PASAN on en rêve tous !

le PASAN
le Pôle Académique des Sorties Scolaires avec Nuitées
un pôle académique mutualisé présenté par
un pôle unique en France



l'INTERFACE
à l'interface entre les écoles et les partenaires extérieurs de l'éducation nationale
les centres d'hébergement les intervenants etc



le SÉJOUR COLLECTIF est un **DRÖIT FONDAMENTAL** qui engage la RESPONSABILITÉ de la collectivité

VACANCES pour TOUDES et TOUS
un dispositif de PROMOTION et de SOUTIEN pour permettre aux enfants de partir en séjours
Sur la collectivité de POITIERS

un DISPOSITIF qui poursuit 2 LOGIQUES :
le **PARTENARIAT**
la **PROTECTION des MINEURS**
au service des **ENSEIGNANTS**

par la création d'une direction dédiée "droits aux vacances et aux loisirs", via des dotations, des mises à disposition de personnel, etc.

rendre le **LOISIR** accessible pour les ENFANTS et les FAMILLES,
SIMPLIFIER les démarches pour les ORGANISATEURS d'ACM et pour les ENSEIGNANTS
lever les **FREINS**

par l'information, par la mise en œuvre d'un quichet unique par des aides financières

un **CONTRÖLE** en AMONT fondé sur 5 POINTS CLÉS "CLÉS"
les conditions de TRANSPORT
les conditions des TAUX d'ENCADREMENT
les conditions de QUALIFICATION
les mesures d'HYGIENE et de SÉCURITÉ
l'HONORABILITÉ des encadrants

avec une Volonté de **SIMPLIFICATION** et de **PROXIMITÉ**

Proposer une **POLITIQUE PUBLIQUE** qui favorise l'accès aux loisirs et à différentes formes d'éducation

en associant les parents, en valorisant les métiers de l'animation, en favorisant la mixité sociale...

classes découvertes
classes dehors
séjours collectifs



1^{er} et 2 décembre 2025
Paris

colloque Coles classes déc
Philippe Meirieu
Professeur des universités émérite en sciences de l'éducation

"un moment pour poser un REGARD DIFFÉRENT"
penser les séjours collectifs et les classes découvertes comme **COMPLÉMENTAIRES...**
"et si on posait le problème autrement..."
ce que

PEUVENT
les séjours collectifs et les classes découvertes face aux

ÉCOLE
une qui va mal !
→ et qui est bien loin de celle de Ferdinand BUISSON, celle "d'apprendre ensemble", où "l'ensemble" est aussi important que "l'apprendre"
→ une école CLIVÉE, à la peine pour réduire les INÉGALITÉS, susciter L'ENGAGEMENT...

MÉDIAS
des qui alimentent la situation en mobilisant l'attention sur l'immédiateté et l'enfermement
→ l'immédiateté, c'est la **PUSION** plus forte que le **désir**
"l'enfermement, c'est la fin de la **découverte**"
la réduction du statut de **Citoyen** à celui d'**acheteur**

j'ai **BOUCÉ** dans mon **HISTOIRE** j'avais toute **CONFIDANCE** dans l'école **OMNIPUISSANCE** aujourd'hui, je ne suis plus du tout **SÛR!**

Philippe Meirieu

SÉJOURS de VACANCES et les CLASSES de DÉCOUVERTES

comment les **SÉJOURS de VACANCES** et les **CLASSES de DÉCOUVERTES** constituent des lieux d'EXPERIMENTATION et d'APPRENTISSAGES complémentaires à l'école, favorisant l'EPANOUISSEMENT des jeunes ?

AMBITIONS

que l'on peut décliner à travers 5

- Permettre à l'enfant de découvrir ce qui est un environnement **sécuré, sûr.**
- Un espace où on peut tester, sans avoir peur de se tromper, d'être jugé...
- Quand un enfant a découvert cela, sa Vie change !**

- Faire l'expérience de la **résistance des choses !**
- Face au poison des écrans : un **contre travail manuel!**
- Faire avec ses mains, entrer en relation avec la matière, une découverte qui **change la Vie de l'enfant !**

- Éprouver les vertus de la **coopération** dans des lieux non contraints par les programmes et l'évaluation.
- Vivre d'autres modes de relation que la **concurrence** et la **compétition.**
- L'entraide, c'est le premier niveau de la **coopération !**

- Passer du **pouvoir à l'autorité** par la **responsabilisation.**
- Faire l'expérience de la **responsabilité** sans avoir recours à la force dans une société qui voit l'augmentation de comportements masculins et régressifs.

- Construire du **bien commun** dans une société où il est difficile de lier désirs individuels et intérêts collectifs.
- Les ACM, les classes de découverte sont des lieux authentiques de formation à la **citoyenneté.**

Remède

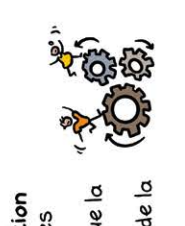
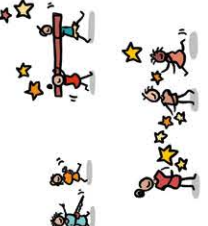
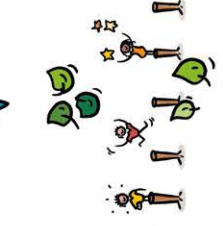
Face aux difficultés de l'école, face aux inégalités familiales et à un environnement médiatique toxique les **CLASSES de DÉCOUVERTES** et les ACM sont un précieux

difficultés
de l'école, de la famille, et plus largement de la société !

FAMILIE
une qui va mal !
→ bousculée dans sa mission de construire un espace sécuré pour l'enfant,
→ en difficulté avec l'irruption des écrans,
→ des familles de plus en plus inégales dans leur capacité à accompagner l'enfant dans les apprentissages et le travail scolaire,

le fameux remède que nous cherchons de l'éducation populaire !

Philippe Meirieu





**Cyril
GAFFET**

Président de la Commission
Vacances Enfants Ados, Unat

Voici que s'achèvent ces deux jours de colloque, riches en échanges, en partages et en bons mots appréciés tout au long de ces deux journées.

Je voulais vous remercier toutes et tous de votre présence, nombreuse, à ce colloque — temps fort de la vie de l'Unat. Il prouve, s'il le fallait, qu'il est essentiel de se retrouver pour échanger, confronter nos idées, les affirmer, monter des partenariats, se soutenir, se rassurer — et trinquer ensemble, parce que ça fait son charme. Et se dire que collectivement, nous pouvons faire entendre nos voix. Quelle que soit votre taille, quel que soit votre territoire, soyez assurés qu'au quotidien, l'Unat travaille pour vous représenter dans les différents groupes de travail et instances où elle siège. N'hésitez pas à nous faire remonter les difficultés et les réalités de votre terrain : elles nous permettent de nous alimenter, et peuvent parfois permettre de débloquer des situations que d'autres partagent sans avoir pu les faire remonter.

Je voulais remercier la DJEPVA, qui travaille avec nous en grande collaboration. Je souhaitais remercier également toutes les personnes qui ont permis la mise en œuvre de ce colloque — un travail de presque une année, puisque dans quelques semaines, nous reprendrons déjà l'organisation de l'édition suivante. Merci à la sénatrice Cukierman pour l'accueil au Sénat hier, à sa collaboratrice Inès Baraton, et à Yasmine Boudjenah, qui a eu l'idée de ce cadre et qui a travaillé avec la sénatrice pour le rendre possible.



Merci à toutes les personnes intervenues dans nos tables rondes, à Laura Ferré et Patrick Drouet pour l'animation, à Pierre Maricourt pour ses illustrations, à Philippe Meirieu pour ce temps d'échange qui a clôturé le colloque, et à Amale et Sameh pour la gestion de l'accueil et la circulation du micro pendant ces deux jours.

Merci aux membres du comité de pilotage, qui s'investissent tout au long de l'année pour créer ce colloque. Deux jours passent vite, mais trouver les thématiques, imaginer les tables rondes, identifier les intervenants, faire jouer les réseaux — tout cela ne pourrait voir le jour sans eux. Je vais garder la tradition et les citer, ainsi que leurs organisations : Benoît Fontaine à la Ligue de l'enseignement, Bruno Colin à l'Odcvl, Christophe Moulé au CLAVIM, Fanny Andreu à l'Unat Paca, Ludovic Le Goff pour ADN, Olivier Beaumont et Patrick pour Temps Jeunes, Lydia Thiérus à l'Ovlej, Judith Sala à l'Unat Île-de-France, Yanis Chettab pour Regards, Johan Chapuis pour VVL, et à l'Unat Auvergne-Rhône-Alpes, Robin Miglioli, Victor Haumont et Nathanaëlle Doreau. Si vous souhaitez rejoindre ce collectif, manifestez-vous auprès d'Aimeric.

Une pensée à Lilian, qui nous reviendra très bientôt et qui a été une main-d'œuvre précieuse dans la mise en œuvre du colloque, et à Bruno, qui a pris le relais ces dernières semaines. Une pensée également à toutes les équipes des unions régionales de l'Unat, qui travaillent toute l'année à relayer nos propos et à faire remonter vos difficultés. Et un remerciement appuyé à Aimeric, qui coordonne avec un investissement remarquable les travaux de la Commission Vacances Enfants — sans lui, ce colloque n'aurait tout simplement pas lieu — ainsi qu'à Caroline, qui l'épaule dans cette mission.

Merci à toutes et à tous.

Qu'est-ce que l'Unat ?

L'Unat, fondée en 1920 et reconnue d'utilité publique, est la tête de réseau du tourisme social et solidaire. Elle représente plus de **1 500 établissements**, des centaines d'associations de toutes tailles réparties sur tout le territoire, ainsi que des milliers de salariés et de bénévoles, partageant la volonté de proposer un tourisme et des vacances de qualité, accessibles à toutes et tous.

Acteur historique de l'économie sociale et solidaire (ESS) et de l'éducation populaire, l'Unat fédère **69 membres nationaux et plus de 500 membres régionaux**, issus de différents secteurs, parmi lesquels celui des **Vacances enfants ados (VEA)**.

Les structures membres de l'Unat, souvent issues des grandes avancées sociales et des congés payés, partagent la conviction que les vacances ont une véritable utilité sociale dans notre société, en tant qu'outil permettant le plein exercice de la citoyenneté. Elles adoptent un mode de gouvernance démocratique propre à l'ESS et font le choix d'une gestion désintéressée, le plus souvent associative, afin de porter des projets accessibles à tous les publics. Elles ont le sens du long terme et participent à la vitalité des territoires.

Enfin, le développement durable est au cœur de leur ADN et elles s'engagent naturellement en ce sens par la mise en place d'actions concrètes sur le terrain.

L'Unat remercie l'ensemble des participants et intervenants pour leur contribution au succès de la 14^e édition du Colloque colos et classes déc.

L'Unat remercie tout particulièrement la Sénatrice Cécile Cuikerman qui a rendu possible l'organisation de la première partie du colloque au Sénat.

Elle tient également à exprimer sa reconnaissance à la Direction de la jeunesse de l'éducation populaire et de la vie associative (Djepva) pour son soutien.

Ouvrage édité par

Unat

Directeur de publication

Lilian Nobilet Délégué Général de l'Unat

Rédaction et réalisation

Unat

Studio Dame Yucca Design graphique

Crédit Photos

Unat (Pexels - Shutterstock)

Comité de pilotage 2025

Présidé par : **Cyril Gaffet** Unat, UFCV

Fanny Andreu Unat Paca

Olivier Beaumont Temps Jeunes

Johan Chapuis VVL

Bruno Colin Unat

Patrick Drouet Temps Jeunes

Natacha Ducatez Ovej

Benoit Fontaine La Ligue de l'enseignement

Pauline Fourcot Les PEP

Victor Haumont Unat Aura

Aimeric Le Gendre Unat

Ludovic Le Goff Unat IDF

Caroline Mitlas Unat

Christophe Moule Clavim

Lilian Nobilet Unat

Judit Sala Unat IDF

Lydia Thierus Ovej



Unat
8, rue César Franck
75015 Paris
Tél : 01 47 83 21 73
infos@unat.asso.fr

www.unat.asso.fr

UNATO
Le tourisme
au service des hommes et des territoires

ISSN
2558-5886

Tous droits de traduction, reproduction et adaptation réservés.